



Bulletin Officiel

N° 4712 Mercredi 22 Octobre 2014

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS – BTE -	2-4
MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »	5-6
MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD -MPBS -	7
SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES 3 « SAH »	8
SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A	9
SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « SNMVT »	10
TUNINVEST SICAR	11-13
UNION INTERNATIONLE DE BANQUES	14-16
ONE TECH HOLDING	17
SITS	18
BANQUE DE L'HABITAT	19-20
ARAB TUNISIAN LEASE	21
ATTIJARI LEASING	22

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2014-2 »	23-27
--	-------

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE«EMPRUNT SUBORDONNE ATTIJARI LEASING 2014»	28-33
--	-------

COURBE DES TAUX

34

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

35-36

ANNEXE I

AUGMENTATION DE CAPITAL

- UNION INTERNATIONALE DE BANQUE – UIB –

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31/12/2013

- FCPR A.T.I.D FUND (I)

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2013

- STB

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2013

- STB

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2014

- LES CIMENTS DE BIZERTE

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-**

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BTE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

Indicateurs d'activité 3ème trimestre 2014	3ème trimestre 2014	3ème trimestre 2013 *	au 30/09/2014*	au 30/09/2013 *	VARIATION SEPTEMBRE 2014/2013		au 31/12/2013 *
					Montant	%	
Produits d'exploitation bancaire	10 870	12 021	34 739	34 651	88	0,3%	47 839
Intérêts (1)	8 288	8 323	25 814	25 107	707	2,8%	34 023
Commissions en produits (2)	1 906	2 281	6 431	6 224	207	3,3%	8 710
Gains nets sur opérations de change	676	927	2 137	2 318	-181	-7,8%	2 262
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	0	490	357	1 002	-645	-64,4%	2 844
Charges d'exploitation bancaire	5 215	4 776	15 279	14 264	1 015	7,1%	19 806
Intérêts encourus	5 204	4 771	15 101	14 083	1 018	7,2%	19 443
Commissions encourues	11	5	178	181	-3	-1,7%	363
Produit Net Bancaire	5 655	7 245	19 460	20 387	-927	-4,5%	28 033
Autres Produits d'exploitation	7	9	43	900	-857	-95,2%	48
Charges opératoires, dont	4 420	3 527	13 345	11 333	2 012	17,8%	15 918
Frais de personnel	3 530	2 837	10 595	8 839	1 756	19,9%	10 902
Charges générales	890	690	2 750	2 494	256	10,3%	5 016
Structure du portefeuille			77 793	66 189	11 604	17,5%	68 883
Portefeuille titre commercial			31 661	18 759	12 902	68,8%	20 974
Portefeuille titre d'investissement			46 132	47 430	-1 298	-2,7%	47 909
Encours nets de crédits (3)			552 195	568 289	-16 094	-2,8%	512 271
Encours des dépôts, dont			433 266	375 358	57 908	15,4%	489 440
Dépôts à vue			219 601	181 017	38 584	21,3%	254 202
Dépôts d'épargne			39 966	30 655	9 311	30,4%	32 699
Dépôts à terme			144 888	135 841	9 047	6,7%	138 153
Autres produits financiers			28 811	27 845	966	3,5%	64 386
Emprunts et ressources spéciales			128 675	147 024	-18 349	-12,5%	148 259
Encours lignes de crédits			20 844	28 470	-7 626	-26,8%	28 207
Frais financiers sur lignes de crédits			284	698	-414	-59,3%	602
Encours emprunts obligataires			105 500	115 750	-10 250	-8,9%	115 750
Frais financiers sur emprunts obligataires			2 047	2 106	-59	-2,8%	3 700
Capitaux propres			132 226	148 992	-16 766	-11,3%	138 769

* Données corrigées

**Données provisoires

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

(3) : Les encours nets de crédit ne comprennent pas les comptes rattachés aux crédits.

- Suite -

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.
- Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

1.4- OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

- Suite -

II - PRINCIPALES EVOLUTIONS AU COURS DU TROISIEME TRIMESTRE 2014

L'activité de la BTE a été marquée au cours des neuf premiers mois de 2014 par une stabilisation des produits d'exploitation bancaire par rapport à la même période de 2013.

Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 7,1% au cours de la même période.

Le Produit net bancaire a enregistré à fin septembre 2014 une diminution de 4,5% (- 927 mille de dinars) par rapport à fin septembre 2013.

Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 17,5% (+11,604 millions de dinars) résultant des investissements réalisés principalement dans les titres de placement.

L'encours des crédits a enregistré au cours des neuf premiers mois de 2014 une baisse de 2,8% (-16,094 millions de dinars) résultant essentiellement de la diminution des crédits aux entreprises MLT (-26,857 millions de dinars), des crédits entreprises CT (-25,092 millions de dinars). En revanche, les crédits aux particuliers ont connu une évolution de 35,275 millions de dinars (+34,6%).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré à fin septembre 2014 un accroissement de 15,4% (+57,908 millions de dinars) par rapport à la même période de 2013 résultant essentiellement par l'accroissement remarquable des dépôts à vue (+21,3%), soit +38,584 millions de dinars aussi de l'épargne qui a augmenté de (+30,4%), soit +9,311 millions de dinars.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »**

Siège social : Rue de l'énergie solaire, impasse n°5 -2035, Z.I Charguia I- Tunis

La société MIP, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014 :

Rubriques	Troisième trimestre		De Janvier à Septembre		Variation		31/12/2013
	2014	2013	2014	2013	En TND	%	
Produit d'Exploitation (1)	1 900 402	2 126 328	6 246 770	6 064 185	182 584	3,01%	7 898 612
Affichage urbain	1 724 173	1 768 277	5 619 785	5 349 847	269 938	5,05%	6 833 128
Ventes d'espaces web	4 175	25 960	21 127	54 513	- 33 385	-61,24%	57 750
Affichage dynamique*	-	6 270	64 020	48 905	15 115	30,91%	214 755
Autres revenus	172 054	325 821	541 838	610 921	- 69 083	-11,31%	792 979
Produits financiers	21 571	-	21 749,20	490	21 259	4339,74%	7 536
Charges financières	72 752	226 716	346 723	471 294	- 124 571	-26,43%	649 656
Charges d'Exploitation **(2)	1 851 377	1 558 959	5 367 301	4 866 824	500 477	10,28%	6 509 994
Charges de personnel	330 264	320 242	954 607	944 929	9 677	1,02%	1 324 381
Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	1 521 113	1 238 717	4 412 694	3 921 894	490 800	12,51%	5 185 613
Marge d'EBITDA (1)-(2)/(1)	2,58%	26,68%	14,08%	19,74%	-	-	17,58%

(*)L'activité affichage dynamique a été transférée à partir du 01/04/2014 à la filiale DIGIDIS

(**) Les charges d'exploitation n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

❖ FAITS MARQUANTS DU TROISIEME TRIMESTRE 2014 :

- La société MIP a commencé courant le troisième trimestre de l'année 2014 l'exploitation d'un réseau de panneaux LED haute résolution. La société a installé à cet effet courant le troisième trimestre de l'année 2014 quatre Ecrans LED.
- La société a procédé courant le troisième trimestre de l'année 2014 au démarrage effectif de l'exploitation de la société MTPE en Mauritanie spécialisée dans les énergies solaires.

- Suite -

❖ **COMMENTAIRE DES INDICATEURS:**

▪ **Produits d'exploitation :**

Les produits d'exploitation de la société MIP sont passés de **6 064 185 dinars** au 30 septembre 2013 à **6 246 770 dinars** au 30 septembre 2014 enregistrant une évolution de **3,01%** se détaillant essentiellement comme suit:

- Pour l'affichage urbain : Au 30 septembre 2014, le chiffre d'affaires pour cette catégorie a connu une **évolution de 5,05%** par rapport au chiffre d'affaire de la même période de l'exercice 2013,
- Pour l'affichage dynamique : Au 30 septembre 2014, le chiffre d'affaires pour cette catégorie a connu une **évolution de 30,91%** par rapport au chiffre d'affaire de la même période de l'exercice 2013,

Il est à signaler à cet effet que l'activité de vente de solutions et médias numériques est transférée à partir du 01/04/2014 exclusivement à la filiale DIGIDIS récemment détenue à 99% par la société MIP. Le volume des ventes des Solutions Media Numérique totalise un montant de 201 807 TND au 30/09/2014 dans les comptes de la société DIGIDIS.

En tenant compte de l'évolution réelle des revenus de l'activité d'affichage dynamique (+443,557%), les produits d'exploitation afficheraient une progression de **+6,34%**.

▪ **Marge d'EBITDA:**

- Pour le troisième trimestre 2014, la marge d'EBITDA est de 2,58% contre 26,68% pour le troisième trimestre 2013 soit une dépréciation nette de 24,10%.
- La marge d'EBITDA, au 30/09/2014, de la société MIP s'élève à 14,08% contre 19,75% pour la même période de l'année 2013, soit une baisse de 5,67%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS**

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

La société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

Indicateurs d'activité trimestriels arrêtés au 30 septembre 2014

Indicateurs	3 ^{er} trimestre			Cumul du 1 ^{er} janvier au 30 septembre			Année 2013
	2014	2013	var en %	2014	2013	var en %	
I- Chiffre d'affaires (en DT)	8 534 597	6 414 273	33,1%	26 896 345	24 165 220	11,3%	32 204 688
Chiffre d'affaires local	8 290 376	6 082 839	36,3%	26 276 354	23 280 275	12,9%	31 164 246
Chiffre d'affaires export	244 221	331 434	-26,3%	619991	884 945	-29,9%	1 040 442
II- Production (en DT)	9 417 544	6 124 652	53,8%	27621140	24 318 234	13,6%	32 099 591
III- Investissements (en DT)	603 004	133 007	353,4%	2 755 378	237 768	1058,9%	811 500
Investissement corporel et incorporel	603 004	133 007	353,4%	2 255 378	237 768	848,6%	811 500
Investissement financier				500000			
IV-Endettement (en DT)	8 535 438	9930532	-14,0%	8 535 438	9 930 532	-14,0%	9 680 128
Endettement à long et moyen terme	724 695	987 933	-26,6%	724 695	987 933	-26,6%	548 894
Emprunts à moins d'un an *	135 548	120 637	12,4%	135 548	120 637	12,4%	439 041
Autres (découverts, escompte...)	7 675 195	8 821 962	-13,0%	7 675 195	8 821 962	-13,0%	8 692 193
V-Placement billet de trésorerie(en DT)	5 500 000			5 500 000			

COMMENTAIRES

-Le chiffre d'affaires global fin du troisième trimestre 2014 a progressé par rapport à la même période 2013 de 11,3%.

-La production a enregistré une augmentation de 13,6% par rapport au 30 septembre 2013.

-L'endettement à moyen terme a baissé par rapport à la même période 2013 de 14%.

-Les investissements corporels, incorporels et financiers ont atteint un volume 2,755 MD au 30 septembre 2014

Se détaillant principalement en :

*l'avancement des travaux de construction d'EL MGHIRA ;

*l'investissement financier pour la création de « SPECTRA DISTRIBUTION » et l'augmentation de capital de la société « SPECTRA »

*l'acquisition d'un nouveau local industriel.

AVIS DES SOCIETES

Indicateurs d'activité trimestriels**SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »**

Siège social : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

La Société d'Articles Hygienes « SAH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

Données exprimées en mille dinar Tunisien

Chiffres en KDT	Note	3ème trimestre 2014	3ème trimestre 2013	Variation	Cumul au 30/09/2014	Cumul au 30/09/2013	Variation	Cumul au 31/12/2013
Revenus hors taxes	(1)	47 176	49 340	-4%	151 139	145 578	4%	205 362
Revenus hors taxes / Local		32 856	35 232	-7%	113 399	101 877	11%	142 750
Revenus hors taxes / Export		14 320	14 108	2%	37 740	43 710	-14%	62 612
Production valorisée	(2)	48 718	49 749	-2%	152 810	146 402	4%	207 622
Investissement	(3)	1 549	16 423	-91%	11 839	34 930	-66%	50 973
Structure d'endettement	(4)	54 809	36 785	49%	54 809	36 785	49%	48 014
Crédits à long terme		33 857	20 711		33 857	20 711		34 153
Crédits à court terme		20 952	16 074		20 952	16 074		13 861

Commentaires

(1) Les revenus s'élèvent au 30 septembre 2014 à 151.139 KDT contre 145.578 KDT au 30 septembre 2013 soit un taux d'augmentation de 4%. Ils représentent 70% de l'objectif annuel prévu au niveau du business plan 2013-2017 (215.738 KDT). Il est à noter que les revenus ont été négativement impactés par une régression des exportations vers la Libye durant le premier semestre 2014. Actuellement, la situation s'est améliorée et les exportations vers la Libye sont à leur niveau habituel et normal.

(2) La production est calculée selon la formule : revenus hors taxes + variation des stocks de produits finis et des encours. Elle a enregistré des variations proportionnelles à la variation des revenus.

(3) Les investissements au 30 septembre 2014 s'élèvent à 11.839 KDT contre 34.930 KDT pour la même période de 2013. Ils correspondent essentiellement à l'acquisition de matériels industriels et de matériels de transport, aux travaux de construction de l'usine de Zriba et à des immobilisations financières.

(4) L'endettement s'élève au 30 septembre 2014 à 54.809 KDT contre 48.014 KDT au 31 décembre 2013 enregistrant ainsi une augmentation de 6.795 KDT provenant de l'augmentation des crédits de gestion.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A.
Siège social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

Unité: Millier de dinar

Indicateurs d'activité	3 ^{ème}	3 ^{ème}	30/09/2014*	30/09/2013	31/12/2013
	trimestre 2014*	trimestre 2013			
CA TTC	226 540	162 756	579 984	423 571	577 992
CA HT	216 270	154 236	553 468	402 667	550 039
Charge du personnel	13 013	10 378	37 240	30 273	42 354
Ratio Masse salariale /CA	6,02%	6,73%	6,73%	7,52%	7,70%
Nombre des points de vente			80	72	71
Délai règlements fournisseurs en J			90	90	90

* Selon les données comptables disponibles

Commentaires :

1. Le chiffre d'affaires HT du 3^{ème} trimestre 2014 a enregistré une évolution d'environ 40% par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent, et ce suite à l'adjonction de six points de vente PROMOGRO à partir de la deuxième quinzaine du mois d'Avril 2014 et l'ouverture de nouveaux points de vente. Sans tenir compte de l'effet de l'intégration des six points de vente de l'enseigne PROMOGROS, le CA HT a enregistré une augmentation de 9%.
2. Les charges du personnel du 3^{ème} trimestre 2014 ont enregistré une augmentation de 25% par rapport à celles constatées au cours du 3^{ème} trimestre de l'année précédente et ce suite à l'ouverture de nouveaux points de vente et l'intégration de six points de vente PROMOGRO.
3. Le ratio masse salariale rapportée au CA passe de 7,52% au 30/09/2013 à 6,73% au 30/09/2014.
4. Le nombre de point de vente est passé de 72 unités à la fin du 3^{ème} trimestre 2013 à 80 unités à la fin du 3^{ème} trimestre 2014, et ce suite à la fermeture de « BATAM Msaken » et l'ouverture des 3 points de vente : « BATAM Jendouba » « BATAM Douar Hicher » , « MG BORDJ CEDRIA » et la migration de six points de vente PROMOGRO (Activité détail) vers la SMG à savoir : MG MAXI LA MARSA ; MG MAXI DJERBA ; MG MAXI KAIROUAN ; MG MAXI SOUSSE ; MG MAXI SFAX et MG MAXI GABES.

* Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes) ;
- Charges financières ;
- Produits financiers ;
- Trésorerie nette ;
- Surface totale des points de vente en m2
- Effectif moyen.

AVIS DES SOCIETES*

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT »**

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

La société S.N.M.V.T «MONOPRIX» publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2014.

[En milliers de Dinars Tunisien]

	Du 01/07/2014 au 30/09/2014	Du 01/07/2013 au 30/09/2013	Du 01/01/2014 au 30/09/2014	Du 01/01/2013 au 30/09/2013	Au 31/12/2013
CA TTC	139 290	125 101	388 425	357 307	479 969
CA HT	132 675	118 919	370 601	340 281	458 453
Charges du personnel	8 357	7 533	25 493	22 365	30 171
- Ratio Masse salariale / CA HT	6,30%	6,33%	6,88%	6,57%	6,58%
- Effectif	3 388	3 144	3 388	3 144	3 200
Charges financières	1 066	810	3 402	2 246	3 297
Produits financiers	55	12	2 725	3 014	4 606
Nombre de points de vente	83	75	83	75	76

Une nette accélération de l'activité a été constatée au mois de septembre, avec une hausse de plus de 20% du CA TTC.

En plus de l'ouverture de Monoprix Kairouan le 24/07/2014, le troisième trimestre a été marqué par la prise en charge, suite au protocole d'accord entre les actionnaires de la société RAYEN DISTRIBUTION et SNMVT, des trois magasins de la Société Rayen Distribution « MERCURE » à savoir :

- Jardin d'El Menzeh le 23/09/2014,
- Zaouiet Sousse le 24/09/2014
- Sfax Sakiet Eddayer le 25/09/2014.

L'intégration au sein de SNMVT des magasins sous enseigne « Mercure Market », représenterait, sur une année pleine, un potentiel de CA TTC de plus de 50 millions de DT. Au-delà de ces trois magasins en fonctionnement, deux autres sont en cours de chantier.

*Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Coût d'achat des marchandises vendues ;
- Surface totale des points de vente (compte non tenu des dépôts de stocks) ;
- Trésorerie nette ;
- Délai moyen de règlement des fournisseurs.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**TUNINVEST SICAR**

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène

La société Tuninvest SICAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.**Revenus**

Revenus par catégorie	Tr.3 2014	Tr.3 2013	Tr.1+2+3 2014	Tr.1+2+3 2013	Exercice 2013
1- REVENUS	97 218	113 764	794 862	249 590	366 177
Revenus des participations	53 636	74 419	622 889	89 363	163 783
Plus values sur cession d'actions					
Dividendes	53 636	74 419	622 889	89 363	163 783
Autres revenus					
Revenus des placements	43 582	39 345	171 973	160 227	202 394
Plus values sur cession d'actions Sicav	43 431	39 266	124 014	119 270	161 408
Dividendes (actions Sicav)			47 416	40 843	40 843
Autres revenus	151	79	543	114	143
Autres revenus (études et prestations de services)					
2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES, DONT	-857	3 091	27 500	9 277	188
Frais sur titres de participation					
Frais sur titres de placement					
Pertes sur cession des titres de placement (Sicav)	4 347	7 460	27 438	151	188
Moins Value latente sur titres Sicav	-5 204	-4 369	62	9 126	
3- FONDS A CAPITAL RISQUE REPARTIS EN	0	0	7 340 461	7 765 147	7 760 818
Capital social			966 000	966 000	966 000
Autres fonds propres			6 374 461	6 799 147	6 794 818

- Suite -

Activité de la société TUNINVEST SICAR - Approbations - Décaissements - Désinvestissements**Approbations**

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets					Montants en dinars				
	Tr.3 2014	Tr.3 2013	Tr.1+2+3 2014	Tr.1+2+3 2013	Exercice 2013	Tr.3 2014	Tr.3 2013	Tr.1+2+3 2014	Tr.1+2+3 2013	Exercice 2013
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
Restructuration, mise à niveau, privatisation	1	0	1	0	0	277 814	0	277 814	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel *	1		1			277 814		277 814		
Secteur des services										
Secteur touristique										
Autres projets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
TOTAL	1	0	1	0	0	277 814	0	277 814	0	0
<i>DONT</i>										
Zones de développement régional										
Nouvelles technologies										

* projet existant

Décaissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets					Montants en dinars				
	Tr.3 2014	Tr.3 2013	Tr.1+2+3 2014	Tr.1+2+3 2013	Exercice 2013	Tr.3 2014	Tr.3 2013	Tr.1+2+3 2014	Tr.1+2+3 2013	Exercice 2013
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
Restructuration, mise à niveau, privatisation	1	0	1	0	0	277 814	0	277 814	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel*	1		1			277 814		277 814		
Secteur des services										
Secteur touristique										
Autres projets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
TOTAL	1	0	1	0	0	277 814	0	277 814	0	0
<i>DONT</i>										
Zones de développement régional										
Nouvelles technologies										

* projet existant

- Suite -

Désinvestissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets					Montants en dinars				
	Tr.3 2014	Tr.3 2013	Tr.1+2+3 2014	Tr.1+2+3 2013	Exercice 2013	Tr.3 2014	Tr.3 2013	Tr.1+2+3 2014	Tr.1+2+3 2013	Exercice 2013
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
Restructuration, mise à niveau, privatisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel					0					0
Secteur des services										
Secteur touristique										
Autres projets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Portefeuille d'investissement de la société TUNINVEST SICAR

Portefeuille d'investissement par zone géographique	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 30-09-2014	Au 31-12-2013	Au 30-09-2014	Au 31-12-2013
Tunis	7	7	2 586 297	2 308 482
Sfax	3	3	1 119 872	1 119 872
TOTAL	10	10	3 706 169	3 428 354

VALEUR COMPTABLE NETTE			2 846 069	2 568 254
-------------------------------	--	--	------------------	------------------

Portefeuille d'investissement par secteur	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 30-09-2014	Au 31-12-2013	Au 30-09-2014	Au 31-12-2013
Secteur industriel et textile	4	4	1 697 586	1 419 771
Secteur des services	5	5	2 003 583	2 003 583
Industries Chimiques & Pharmaceutiques	1	1	5 000	5 000
TOTAL	10	10	3 706 169	3 428 354

1. Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 3^{ème} trimestre sont d'ordre comptable
2. Le rapport n'est pas basé sur des estimations
3. Les fonds propres ont été actualisés pour refléter l'activité du 3^{ème} Trimestre 2014
4. Suite au contrôle fiscal dont Tuninvest Sicar a fait l'objet au titre des exercices 1998 à 2007, l'administration fiscale a confirmé par un arrêté de taxation d'office en date du 1^{er} septembre 2010 le montant de sa notification initiale de 2.743.838 dinars en date du 22 décembre 2008. Il convient de noter que ce montant n'a pas été provisionné sur les comptes de Tuninvest Sicar.

Tuninvest SICAR a décidé de faire un recours en opposition devant le tribunal de première instance de Tunis, aucun jugement n'a été prononcé. Une récente prise de position par l'Administration

Fiscale renforce en substance les arguments en faveur de la société sur le décompte du délai de prescription et sur la prise en compte de l'adéquation du portefeuille avec le catalogue réglementaire d'investissement de la Sicar libération par libération.

Tuninvest Sicar a de ce fait sollicité l'Administration Fiscale pour un règlement à l'amiable du dossier qui est actuellement au contentieux. Ceci devrait ; le cas échéant aboutir à une baisse substantielle du montant réclamé.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES**

Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba-1001 Tunis

L'Union Internationale de Banques publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

(en milliers de dinars)

	Du 01/07/2014 au 30/09/2014	Du 01/07/2013 au 30/09/2013	Au 30/09/2014	Au 30/09/2013	Au 31/12/2013
1 Produits d'exploitation bancaires répartis en :	80 253	70 861	232 116	204 506	277 452
- Intérêts	63 111	54 892	179 150	156 437	214 131
- Commissions en produits	13 383	12 283	41 948	37 197	49 612
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	3 760	3 686	11 018	10 872	13 709
2 Charges d'exploitation bancaires réparties en :	31 408	23 941	88 604	68 263	93 497
- Intérêts encourus	30 617	23 221	86 425	66 326	90 811
- Commissions encourues	791	720	2 179	1 938	2 686
3 Produit net bancaire	48 846	46 921	143 512	136 242	183 955
4 Autres produits d'exploitation	28	28	91	72	108
5 Charges opératoires dont :	25 716	18 418	68 744	61 928	86 001
- Frais de personnel	20 272	14 029	54 318	48 688	67 573
- Charges générales d'exploitation	5 444	4 389	14 425	13 240	18 428
6 Structure du portefeuille :	-	-	92 396	50 436	46 252
- Portefeuille titres commercial	-	-	-	-	-
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	92 396	50 436	46 252
7 Encours des crédits(1)	-	-	3 285 668	2 963 826	3 151 486
8 Encours des dépôts dont :	-	-	3 154 118	2 776 865	2 956 445
- Dépôts à vue	-	-	932 751	831 865	846 521
- Dépôts d'épargne	-	-	1 084 018	1 005 507	1 055 849
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	1 055 667	887 624	994 074
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	81 682	51 869	60 001
9 Emprunts et ressources spéciales	-	-	303 570	335 593	332 662
10 Capitaux propres (2)	-	-	61 456	23 272	61 335

(1) les données au 30/09/2013 ont été retraitées en profondeur pour les besoins de la comparabilité suite à l'application de la circulaire BCT N° 2013-21

(2) Compte non tenu des Résultats des périodes et en tenant compte de l'effet de la modification de la méthode de calcul de provision sur créances douteuses telle que édictée par la circulaire BCT 2013-21.

- Suite -

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2014

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 30 Septembre 2014, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 juin 1999.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/09/2014, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30/09/2014.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

- Les dépôts – tous types de dépôts confondus - ont augmenté **13,6 %** pour atteindre un encours de **3 154,1 MTND** au 30 septembre 2014 vs 2 776,9 MTND au 30 septembre 2013 correspondant à une progression de **+377,2 MTND**.
- L'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **10,9 %** au 30 septembre 2014, pour atteindre **3 285,7 MTND** vs 2 963,8 MTND à fin septembre 2013. A cet effet, les données au 30 septembre 2013 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparabilité suite à l'application de la circulaire BCT 2013-21 du 30 décembre 2013.

- Suite -

- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **303,6 MTND** au 30 septembre 2014 contre 335,6 MTND à fin septembre 2013. Cette variation s'explique par le remboursement d'un montant de **23,1 MTND** relatif aux échéances des emprunts obligataires émis par l'UIB en juillet 2009, en septembre & décembre 2011 et décembre 2012. L'encours des emprunts et ressources spéciales a été également impacté par la baisse des dettes rattachées de **0,5 MTND**, l'amortissement à hauteur de **5,1 MTND** de l'emprunt en dollar contracté auprès de la Société Générale et par la diminution des ressources spéciales de **3,3 MTND**.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint **232,1 MTND** au 30 septembre 2014, ce qui correspond à une évolution de **+13,5%**.
- La marge d'intérêt a atteint **92,7 MTND** au 30 septembre 2014 contre 90,1 MTND au 30 septembre 2013 soit une augmentation modérée de **+2,9%** en lien avec la baisse des marges d'intermédiation consécutive au durcissement des règles et contraintes (augmentation du taux de rémunération de l'épargne, renchérissement du coût des ressources collectées sous l'effet de la concurrence...).
- La marge sur les commissions perçues a augmenté de **12,8%** en passant de **35,3 MTND** à fin septembre 2013 à **39,8 MTND** à fin septembre 2014.
- L'effet conjugué, de l'accroissement de la marge d'intérêt et de la progression de la marge sur les commissions perçues s'est traduit par une amélioration du Produit Net Bancaire qui a atteint un montant de **143,6 MTND** au 30 septembre 2014 vs 136,2 MTND au 30 septembre 2013, soit une progression de **+7,3 MTND** correspondant à une évolution de **+5,4%**.
- Les frais de personnel ont atteint **54,3 MTND** au 30 septembre 2014 vs 48,7 MTND à fin septembre 2013, soit une augmentation de **11,6%**. Corrigés des éléments non récurrents, lesdits frais ont accusé une augmentation de **8,4%** due notamment à la revalorisation des rémunérations à partir du 1^{er} mai 2014.
- Les charges générales d'exploitation ont atteint un montant de **14,4 MTND** au 30 septembre 2014 vs 13,2 MTND au 30 septembre 2013, soit une augmentation de **+8,9%**. Lesdites charges, corrigées des éléments non récurrents en lien avec la contribution conjoncturelle exceptionnelle prévue par *loi de finances complémentaire 2014*, ont évolué de **+2,1%**.
- Les charges opératoires (frais de personnel & charges générales d'exploitation), retraitées des éléments non récurrents, ont ainsi atteint **66,7 MTND** au 30 septembre 2014 vs 62,3 MTND à fin septembre 2013, soit une augmentation de **+7 %**.
- L'UIB a poursuivi le plan d'extension de son réseau, au cours du troisième trimestre 2014, avec l'ouverture de trois nouvelles agences : une agence à **MENZEL KAMEL**, une agence à **MSAKEN ROUTE DE SOUSSE, CITE NOUVELLE** et une agence à **SFAX GREMDA**. Il est prévu, aussi, l'ouverture prochainement, d'une agence à **SOUSSE CITE EZZOUHOUR** et d'une agence à **SFAX BEMBLA**.
- A la lumière des évolutions précitées et de l'estimé du coût net du Risque, le résultat net projeté 2014 est maintenu.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

ONE TECH HOLDING

Siège social : Immeuble les arcades « Tour A » Cité El Khalij Rue Lac Lochness
Les Berges Du Lac 1053 Tunis

Le groupe ONE TECH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014(*):

Chiffres consolidés (en DT)	Performances du troisième trimestre		Variations		Cumul de la période allant du 1er Janvier au 30 septembre		Variations		Performance annuelle
	T3-2014	T3 - 2013	en Valeur	V en %	2014	2013	en valeur	en %	Année 2013
Désignation									
Revenus (**)	100 187 229	90 127 283	10 059 946	11,2%	326 190 269	308 570 284	17 619 985	5,7%	420 093 047
Ventes à l'export	74 929 865	61 837 329	13 092 536	21,2%	233 901 749	216 849 832	17 051 917	7,9%	297 383 692
Ventes locales	25 257 364	28 289 954	- 3 032 590	-10,7%	92 288 520	91 720 452	568 068	0,6%	122 709 355
Production	110 785 641	91 662 710	19 122 931	20,9%	333 839 966	312 484 617	21 355 349	6,8%	427 286 513
Investissements	8 812 556	11 232 793	- 2 420 237	-21,5%	23 744 685	18 515 216	5 229 469	28,2%	29 937 817
Investissements Corporels & incorporels	8 716 168	3 071 261	5 644 907	183,8%	21 559 795	10 303 684	11 256 111	109,2%	16 977 953
Investissements Financiers	96 388	8 161 532	- 8 065 144	-98,8%	2 184 890	8 211 532	- 6 026 642	-73,4%	12 959 864
Structure de l'endettement	58 322 268	49 997 960	8 324 308	16,6%	58 322 268	49 997 960	8 324 308	16,6%	62 007 818
Endettement à long et moyen terme	35 215 682	34 081 653	1 134 029	3,3%	35 215 682	34 081 653	1 134 029	3,3%	32 572 915
Endettement à court terme	23 106 586	15 916 307	7 190 279	45,2%	23 106 586	15 916 307	7 190 279	45,2%	29 434 903

(*): Les valeurs sus-indiquées ne sont pas auditées.

Faits les plus marquants:

- Les revenus du groupe One Tech ont progressé durant le 3^{ème} trimestre 2014 de 11,2% par rapport à la même période en 2013;
- Il s'ensuit que le chiffre d'affaires consolidé du groupe ONE TECH a enregistré au 30 Septembre 2014 une croissance de 5,7% par rapport au 30 Septembre 2013;
- Cette évolution positive est expliquée par une forte progression de 20% des ventes du pôle mécatronique. Le chiffre d'affaires du pôle câblerie a été quasi stable affecté par la baisse du cours des métaux sur les marchés internationaux, sans impact sur les marges;
- Le Groupe ONE TECH continue activement à investir dans l'augmentation de ses capacités de production et dans l'amélioration de la qualité et de la productivité. Les investissements physiques ont atteint au 30 septembre 2014 une enveloppe de 21 559 795 TND, en augmentation de 109% par rapport à leur niveau de l'année dernière;
- Les investissements ont concerné aussi bien le pôle câbles que le pôle mécatronique ;
- Les investissements financiers du groupe concernent essentiellement les participations au niveau de la société « ONETECH Molding and Assembling », société du groupe installée au Maroc et spécialisée dans l'injection plastique, et dans la société « ONETECH AFRICA », en Côte d'Ivoire, spécialisée dans les technologies de l'information et de la télécommunication;
- Les autres investissements financiers portent essentiellement sur la souscription des différentes sociétés du groupe One Tech au niveau de l'emprunt national.

AVIS DES SOCIETES

المؤشرات الثلاثية حول نشاط الشركة

الشركة العقارية التونسية السعودية

المقر الاجتماعي : المركز العمراني الشمالي - شارع 7 نوفمبر - مركز المدينة الدولي

تنشر الشركة العقارية التونسية السعودية مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثية الثالثة 2014.

الوحدة : الدينار التونسي

الارقام حسب المعطيات المحاسبية الوافية

البيانات	الثلاثية الثالثة 2014	الثلاثية الثالثة 2013	انطلاقا من بداية 2014 الى 30 سبتمبر 2014	انطلاقا من بداية 2013 الى 30 سبتمبر 2013	السنة المحاسبية 2013
راس مال الشركة	15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000
الاموال الذاتية قبل النتيجة	-	-	34 677 309	34 603 802	34 604 105
رقم المعاملات - عقود بيع -	462 000	7 496 000	3 683 200	9 596 000	16 789 000
شط القنطاوي - سكني -	300 000	770 000	2 835 000	2 870 000	4 215 000
ديار الرحاب - سكني -	162 000	6 716 000	802 400	6 716 000	12 564 000
كليوباترا سنتر - تجاري -	0	10 000	5 000	10 000	10 000
نايل سنتر	0	-	40 800	-	-
مداخيل اخرى	41 933	3 561	379 040	40 000	301 902
مجموع المداخيل	503 933	7 499 561	4 062 240	9 636 000	17 090 902
رقم المعاملات - وعود بيع -	1 090 000	7 135 000	-	-	-
ديار الرحاب 5	-	6 420 000	-	-	-
شط القنطاوي	640 000	715 000	-	-	-
بانوراما النصر	450 000	-	-	-	-
القيمة المضافة الخام	-	-	-	-	3 289 422
الزائد الخام للاستغلال	-	-	-	-	2 512 319
مخزون في طور الانجاز	-	-	8 468 250	3 906 391	5 283 435
مخزون جاهز - معروض للبيع	-	-	10 088 498	18 464 543	12 625 088
شط القنطاوي	-	-	8 352 879	11 356 885	10 310 175
ديار الرحاب 5	-	-	304 014	5 032 053	839 308
اخرى	-	-	1 431 605	2 075 605	1 475 605
مخزون الاراضي	-	-	17 662 537	17 665 470	17 662 537
الاصول المالية	-	-	10 918 799	9 840 160	9 837 240
مستحقات الحرفاء	-	-	1 203 773	10 998 627	2 928 597
تسيقات الحرفاء	-	-	220 669	1 787 300	433 475
قروض بنكية طويلة المدى	2 000 000	0	3 448 883	1 515 546	1 284 207
قروض قصيرة المدى	0	0	5 844 126	5 237 862	9 089 341

توضيحات و اهم الاحداث خلال هذه الثلاثية

1- تواصل الشركة اشغال بانوراما النصر بالتوازي شرعت في تسويقه

2- تواصل الشركة انجاز كل من مشروع اس س 2 - السوق التجاري - و اس س 3 التابعين للشركة الفرعية و التي تقوم بادارتها الشركة العقارية التونسية

السعودية,

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE L'HABITAT-BH
Siège Social : 18, Avenue Mohamed V 1080 -Tunis

La Banque de l'Habitat « BH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

	(EN DINARS)				
	3 EME TRIMESTRE		MUL A LA FIN DU 3 EME TRIMEST		AU
	2014	2013	2014	2013	31/12/2013 (*)
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	111 150 782	86 004 434	311 211 451	258 321 304	356 730 774
INTERETS	85 985 526	69 541 293	239 449 871	211 158 972	291 741 641
COMMISSIONS EN PRODUITS	13 394 590	10 347 451	39 573 870	30 630 458	41 757 002
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAUX	11 770 666	6 115 690	32 187 710	16 531 874	23 232 131
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	51 834 223	36 749 803	141 368 824	107 310 179	149 486 643
INTERETS ENCOURUS	50 446 979	35 469 847	137 761 904	103 784 722	144 666 125
COMMISSIONS ENCOURUES	1 387 244	1 279 956	3 606 920	3 525 457	4 820 518
AUTRES CHARGES	0	0	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	59 316 559	49 254 631	169 842 627	151 011 125	207 244 131
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 112 709	3 346 238	9 525 612	9 332 754	13 445 914
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT (1) :	26 562 897	23 622 553	79 611 214	73 861 971	101 109 381
FRAIS DE PERSONNEL	20 605 093	19 120 283	62 373 110	59 553 456	80 949 890
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	5 957 804	4 502 270	17 238 104	14 308 515	20 159 491
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	840 761 155	416 970 522	519 619 982
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	620 901 616	172 330 389	291 306 133
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	219 859 539	244 640 133	228 313 849
7- ENCOURS DES CREDITS	-	-	4 409 254 162	4 140 739 263	4 069 290 605
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-	-	4 455 804 075	3 878 623 173	4 071 526 137
DEPOTS A VUE	-	-	1 267 558 848	1 070 877 721	1 047 129 348
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	1 477 934 710	1 423 550 767	1 425 520 197
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	430 738 621	505 640 551	466 086 038
10- CAPITAUX PROPRES (**)	-	-	447 105 766	446 542 707	446 683 132

(1) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations

(*) Chiffres non encore audité

(**) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période, de l'exercice 2013 et 2014 ainsi que l'effet du changement de la méthode de calcul de provision tel que prévue par la circulaire BCT 2013-21

- Suite -

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30/09/2014

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 30 septembre 2014, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au troisième trimestre de l'exercice 2014.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 30/09/2014 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et les charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au troisième trimestre 2014.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque durant le troisième trimestre 2014, par rapport au troisième trimestre 2013, s'est caractérisée essentiellement par :

- Une augmentation du produit net bancaire de 19 millions de dinars soit 12,47%, provenant essentiellement de l'évolution positive des produits d'exploitation bancaires de l'ordre de 53 millions de dinars.
- Une augmentation du portefeuille titre commercial de 260,3% provenant de l'augmentation des placements en BTA.
- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 577 millions de dinars soit 14,88%, provenant essentiellement de l'évolution positive :
 - des dépôts à vue à raison de 197 millions de dinars.
 - des dépôts de l'épargne à raison de 54 millions de dinars.
 - des dépôts à échéance à raison de 344 millions de dinars.
- Une augmentation de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 269 millions de dinars.
- Les charges d'exploitation bancaires ont progressé de 34 millions de dinars soit à un taux de 31,74% consécutivement à l'évolution des dépôts de la clientèle.
- Une diminution des emprunts de 14,81%, provenant principalement du remboursement :
 - de l'emprunt subordonné pour un montant de 14 millions de dinars,
 - de l'emprunt BAD pour un montant de 15 millions de dinars
 - de l'emprunt BEI pour un montant de 12 millions de dinars
 - de l'emprunt obligataire pour un montant de 15 millions de dinars

Et de La baisse des ressources budgétaires de 17 millions de dinars.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN LEASE

Siège social : Ennour building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis-Mahrajene

L'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 3^{ème} trimestre 2014

	troisième trimestre			cumul à la fin du 3ème trimestre			exercice 2013(1)
	2 014	2 013	variation	2 014	2013	variation	
Total Approbations	47 876	50 955	-6,0%	202 436	170 822	18,5%	213 409
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	46 959	47 571	-1,3%	196 201	159 498	23,0%	200 916
Agriculture	6 716	8 471	-20,7%	20 214	18 462	9,5%	21 806
Batiments & travaux publics	4 659	14 110	-67,0%	25 577	33 287	-23,2%	36 257
Industrie	9 868	8 171	20,8%	28 548	14 551	96,2%	13 266
Service et commerce	24 983	16 243	53,8%	104 405	75 059	39,1%	106 834
Tourisme	733	576	27,3%	17 457	18 139	-3,8%	22 753
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	917	3 384	-72,9%	6 235	11 324	-44,9%	12 493
Agriculture		418		200	418		
Batiments & travaux publics		259		337	368	-8,4%	109
Industrie		710	-100,0%		710	-100,0%	150
Service et commerce	917	1 252	-26,8%	5 548	8 606	-35,5%	11 757
Tourisme		745		150	1 222	-87,7%	477
Total Mises en Force	50 118	41 910	19,6%	170 812	150 232	13,7%	190 258
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	48 787	37 578	29,8%	167 135	140 531	18,9%	180 256
Agriculture	6 857	3 584	91,3%	18 270	13 840	32,0%	19 559
Batiments & travaux publics	3 526	5 885	-40,1%	22 958	22 503	2,0%	34 630
Industrie	6 384	9 215	-30,7%	18 614	17 871	4,2%	13 572
Service et commerce	27 777	17 596	57,9%	92 629	72 413	27,9%	93 865
Tourisme	4 243	1 298	226,9%	14 664	13 904	5,5%	18 630
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	1 331	4 332	-69,3%	3 677	9 701	-62,1%	10 002
Agriculture		579	-100,0%		604	-100,0%	25
Batiments & travaux publics	337	0		337	109	209,2%	109
Industrie		1 010	-100,0%	1 196	1 010	18,4%	150
Service et commerce	994	2 743	-63,8%	1 994	7 978	-75,0%	9 227
Tourisme		0		150	0		491
Total des engagements				419 326	394 997	6,2%	400 069
Engagements courants				374 901	360 636	4,0%	365 678
Engagements classés				44 425	34 361	29,3%	34 391
Trésorerie nette				13 499	12 124	11,3%	16 602
Ressources d'emprunts (2)				324 555	310 180	4,6%	305 528
Capitaux propres (3)				66 321	64 798	2,4%	64 798
Revenus Bruts de leasing	49 125	49 452	-0,7%	148 144	148 312	-0,1%	204 547
Revenus Nets de leasing	8 810	8 752	0,7%	26 982	26 481	1,9%	36 262
Produits Nets de leasing (4)	4 179	4 292	-2,6%	13 142	13 752	-4,4%	18 826
Total des charges d'exploitation	1 801	1 888	-4,6%	5 147	5 377	-4,3%	7 050

- (1) Données auditées
- (2) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants
- (3) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période
- (4) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes.

Faits saillants:

Les mises en force au 30/09/2014 ont évolué de 13,7%

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ATTIJARI LEASING

Siège Social : Rue du Lac d'Annecy - 1053 les Berges du Lac

ATTIJARI LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

		TROISIEME TRIMESTRE *			Cumul au 30 SEPTEMBRE			EXERCICE
		2014	2013	Var en %	2014 *	2013 **	Var en %	2013**
(Mt en Milliers de dinars)								
Approbations								
Répartition des approbations / secteurs & par type	Total	65 650	37 127	76,8%	201 486	192 127	4,9%	251 990
2-1 Agriculture	Mobilier	14 054	7 166	96,1%	37 387	23 024	96,1%	32 655
	Immobilier	413	0		413	0	0,0%	65
2-2 Industrie	Mobilier	9 549	6 978	36,8%	23 731	26 895	-11,8%	37 858
	Immobilier	0	0		80	231	-65,4%	231
2-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	5 486	5 577	-1,6%	20 613	20 798	-0,9%	29 021
	Immobilier	170	0		327	125	161,6%	125
2-4 Tourisme	Mobilier	1 103	960	14,9%	3 057	4 435	-31,1%	4 939
	Immobilier	498	0	0,0%	498	0		0
2-5 Services et commerce	Mobilier	31 828	15 707	102,6%	107 336	110 898	-3,2%	140 452
	Immobilier	2 550	739	245,0%	8 045	5 721	40,6%	6 642
Mises en force								
Répartition des mises en force / secteurs et / types	Total	49 100	50 069	-1,9%	160 760	161 355	-0,4%	211 386
4-1 Agriculture	Mobilier	11 939	6 571	81,7%	30 795	17 788	73,1%	26 254
	Immobilier	16	0	0,0%	16	65	0,0%	65
4-2 Industrie	Mobilier	4 087	3 407	20,0%	16 261	20 843	-22,0%	29 934
	Immobilier	0	0		80	96	-16,7%	96
4-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	3 563	5 414	-34,2%	10 959	16 886	-35,1%	26 284
	Immobilier	0	0	0,0%	0	125	100,0%	125
4-4 Tourisme	Mobilier	1 792	1 292	38,7%	3 129	3 873	-19,2%	4 380
	Immobilier	498	0	0,0%	498	0		0
4-5 Services et commerce	Mobilier	25 394	31 058	-18,2%	94 130	97 827	-3,8%	120 395
	Immobilier	1 811	2 327	-22,2%	4 892	3 852	27,0%	3 852
Total des engagements en cours					438 627	406 666	7,9%	416 042
Total des engagements classés					50 806	49 000	3,7%	45 906
Trésorerie Nette					- 353	-4 954	-92,9%	2 075
Structure des Ressources					351 509	324 858	8,2%	328 655
Emprunts obligataires					37%	29%	27,6%	35%
Emprunts bancaires					46%	58%	-20,7%	55%
Emprunts étrangers					2%	1%	100,0%	2%
Billets de trésorerie					15%	12%	25,0%	8%
Capitaux propres ***					31 214	28 552	9,3%	27 997
Revenus bruts de Leasing & Factoring		18 828	16 897	11,4%	28 444	25 684	10,7%	35 267
Revenus nets de leasing		18 704	16 712	11,9%	28 192	25 411	10,9%	34 915
Produits nets de leasing		7 719	7 316	5,5%	11 712	11 388	2,8%	15 689
Total charges d'exploit ^o hors provisions		3 053	2 647	15,3%	4 607	4 075	13,1%	5 420

* Données non auditées

** Chiffres définitifs et audités

*** compte non tenu du résultat semestriel

- Approbations : Contrats de leasing approuvés
- Mises en force: Contrats dont la facturation est entrée en vigueur
- Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing, de factoring bruts et de participations nettes de provisions
- Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring
- Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Intérêts de financement
- Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers
- Commissions factoring : commissions / factures achetées
- Commissions de financement : produits/financements des factures achetées
- Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières
- Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation.

Les faits marquants :

L'activité d'ATTIJARI LEASING au cours du Troisième Trimestre 2014 par rapport à la même période de l'exercice 2013 se caractérise par :

- Une augmentation des approbations de 76,9%, cette augmentation est de 4,9% en valeur cumulée au 30 Sept 2014.
- Une baisse des mises en forces de 1,9% alors que les mises en forces cumulées sont sensiblement égales à celles du 30/9/2013,
- Une évolution des engagements de la société au 30-9-14 de 7,9% versus 30-09-2013
- Le Taux des Actifs classés a enregistré une baisse de 4% environ passant de 12% fin sep 2013 à 11,58% fin sep 2014
- Les Capitaux Propres ont enregistré une évolution de 9,3%
- Un Produit Net de leasing a enregistré une progression de 2,8% vs 2013,

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « Tunisie Leasing 2014-2 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 05/06/2014 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 150 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le 07/10/2014 a décidé d'émettre un emprunt obligataire « Tunisie Leasing 2014-2 » d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1,80% brut l'an au minimum et TMM+2,40% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 6,80% brut l'an au minimum et 8% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le conseil d'administration a également chargé la direction générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 7,55% sur 5 ans et/ou TMM+2,25% ;
- Catégorie B : 7,80% sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2014-2 » est d'un montant de 20 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars, divisé en 200 000 obligations, susceptibles d'être portés à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Tunisie Leasing 2014-2 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **31/10/2014** et clôturées sans préavis au plus tard le **15/12/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/12/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/12/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **31/12/2014** avec maintien de la

- Suite -

date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **31/10/2014** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING, de part son statut d'établissement de crédit, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING a prévu pour l'année 2014 des mises en force qui s'élèvent à 328 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 110 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente émission), 157 millions de dinars par des crédits bancaires et des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « TUNISIE LEASING 2014-2 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (TUNISIE VALEURS).

Prix de souscription et d'émission : 100 dinars par obligation, déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/12/2014**.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/12/2014**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **15/12/2014** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts : Les obligations «TUNISIE LEASING 2014-2» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Suite -

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,55% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce**

- **Taux fixe** de Taux annuel brut de 7,80% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15/12/2019** pour la catégorie A et le **15/12/2021** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **15 décembre de chaque année**. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **15/12/2015**. Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **15/12/2015** et le premier remboursement en capital aura lieu le **15/12/2017**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,55% l'an pour la catégorie A et de 7,80% l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de septembre 2014 à titre indicatif, qui est égale à 4,775% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,025%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations de l'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2014-2» sont émises selon deux catégories :

- Suite -

- une catégorie A sur une durée de **5 ans** ;
- une catégorie B sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,734 années** pour la catégorie A et **4,273 années** pour la catégorie B.

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB+** (tun) à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **8 octobre 2014**.

Notation de la société: En date du **8 novembre 2013**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à **BBB+** (tun) et sa note à court terme à **F2** (tun), avec perspective stable.

En date du **14 mars 2014**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à **BBB+** (tun) et sa note à court terme à **F2** (tun), avec perspective stable.

TUNISIE LEASING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

- Suite -

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TUNISIE LEASING 2014-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la STICODEVAM. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres : Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2014-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2014-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **16/10/2014** sous le n°**14-0872**, du document de référence « Tunisie Leasing 2014 » enregistré auprès du CMF en date du **02/10/2014** sous le n°**14-007** et des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au 3^{ème} trim 2014, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2014.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2014 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 octobre 2014.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le 27 mai 2014 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le 28 août 2014 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné et a fixé les conditions définitives de l'emprunt comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% ;
- Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,25%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant : L'emprunt obligataire « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » est d'un montant de 20 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **06/10/2014** et clôturées au plus tard le **26/12/2014**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (20 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de non placement intégral de l'émission au **26/12/2014** et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 06/10/2014 auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

L'émission du présent emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres d'Attijari Leasing et dans le but de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisées (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

Aussi, cet emprunt obligataire subordonné permettra de mobiliser les fonds nécessaires au financement des opérations de leasing mobiliers et immobiliers.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance), De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers
- **Dénomination de l'emprunt** : «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014-1»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance)
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, Intermédiaire en Bourse.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/12/2014**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **26/12/2014**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% brut par an ;
- ✓ Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,25% brut par an

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

7,50% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

7,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- **Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans :**

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **décembre** de l'année N-1 au mois de **novembre** de l'année N.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux Catégories A et C et à la troisième année pour la Catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **26/12/2019** pour les deux Catégories A et C et le **26/12/2021** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée,

Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **26 décembre** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **26/12/2015**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **26/12/2015** pour les catégories A et C et le **26/12/2017** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,50 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,75% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'août 2014 (à titre indicatif) qui est égale à 4,76%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,01%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

• **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour les deux Catégories A et C.
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A et C.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,735 années** pour la catégorie A et **4,277 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 19/09/2014 sous le n° 14-006. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généreux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière .

Notation de la société :

Le 07 février 2014, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 14 mars 2014, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « B+ » (tun) à l'emprunt subordonné objet de la présente Note d'Opération en date du 11 septembre 2014 .

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente Note d'Opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une Assemblée Générale Spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents .

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination .

• **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires

mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés de même rang déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination) telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance ».

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 19/09/2014 sous le numéro 14-0870, du document de référence « Attijar Leasing 2014 » enregistré par le CMF en date du 19/09/2014 sous le n°14-006 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2014.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, rue de Mazurie-1053 Les Berges du Lac.

Les indicateurs d'activité de Attijari Leasing relatifs au troisième trimestre 2014 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 22 OCTOBRE 2014

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,988%		
TN0008002909	BTCT 52 SEMAINES 04/11/2014		4,979%	
TN0008002917	BTCT 52 SEMAINES 02/12/2014		4,958%	
TN0008003014	BTCT 13 SEMAINES 16/12/2014		4,948%	
TN0008002925	BTCT 52 SEMAINES 23/12/2014		4,942%	
TN0008002933	BTCT 52 SEMAINES 27/01/2015		4,916%	
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"	4,906%		1 008,151
TN0008002941	BTCT 52 SEMAINES 24/02/2015		4,920%	
TN0008002958	BTCT 52 SEMAINES 24/03/2015		4,947%	
TN0008002974	BTCT 52 SEMAINES 21/04/2015		4,974%	
TN0008003006	BTCT 52 SEMAINES 01/09/2015		5,101%	
TN0008003022	BTCT 52 SEMAINES 29/09/2015	5,128%		
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,139%	998,767
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,258%	1 001,262
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,427%	900,995
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,476%	995,365
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,643%	1 027,944
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,792%		985,581
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,928%	985,265
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,958%	787,092
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,004%	982,698
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,174%		971,444
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,223%	964,779
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,338%		1 034,340
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,347%	955,493
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,404%		971,477

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	148,068	152,068	152,082		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,039	13,414	13,415		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,343	1,381	1,383		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	36,333	37,215	37,218		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	49,325	50,595	50,600		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	149,679	151,138	150,807		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	533,979	549,242	548,713		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,085	106,525	106,310		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,930	120,486	120,195		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,190	117,597	117,392		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	110,871	110,275	110,087		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	84,103	86,277	86,447		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	129,917	123,277	124,398		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,426	88,751	88,854		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	106,398	103,540	103,584		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 341,133	1 390,593	1 390,704		
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 213,247	2 260,071	2 262,772		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	100,089	101,170	101,659		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	100,769	100,786	101,109		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,556	126,564	126,741		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 189,670	1 183,176	1 186,455		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	122,412	117,706	117,807		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,752	15,304	15,309		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 060,226	5 102,582	5 106,003		
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 000,000	4 978,488	4 997,528		
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,117	2,154	2,158		
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,862	1,905	1,908		
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,054	1,033	1,033		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,216	107,624	107,637
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	14/04/14	3,727	104,217	103,189	103,200
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	17/04/14	3,865	105,764	105,217	105,227
32 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	26/05/14	4,080	102,679	101,926	101,938
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	12/05/14	4,012	103,526	103,000	103,012
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,814	106,126	106,134
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,112	103,448	103,460
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	05/05/14	4,127	103,499	102,257	102,268
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	104,066	102,487	102,495
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,373	104,328	104,343
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,003	101,439	101,450
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	19/05/14	3,906	104,182	103,423	103,432
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	29/05/14	3,485	103,931	103,444	103,455
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,836	105,891	105,902
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,568	104,821	104,832
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,146	102,670	102,679
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,565	101,879	101,890
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/14	3,802	104,577	103,909	103,919
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,563	101,953	101,964
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,540	103,004	103,015
49 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,500	104,201	104,211
50 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	26/05/14	4,094	102,544	101,760	101,771
51 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	14/04/14	4,013	103,699	102,792	102,804
52 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,696	104,245	104,255
53 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	16/05/14	3,527	102,226	101,641	101,651
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>							
54 FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,514	10,459	10,460
55 FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,940	102,150	102,160
56 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	3,543	103,496	103,188	103,199

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,766	101,254	100,613	100,688
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	13/05/14	0,763	65,776	62,417	62,136
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	140,922	136,190	136,216
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 406,845	1 361,578	1 361,412
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	107,539	108,571	108,576
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	105,111	106,461	106,455
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	26/05/14	0,559	81,346	78,831	78,762
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/05/14	0,409	16,637	16,709	16,715
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	256,768	255,014	255,776
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,950	33,514	30,107	30,074
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 270,339	2 238,219	2 236,139
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	75,257	74,330	74,218
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/14	1,369	56,784	56,128	56,107
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	16/05/14	1,198	98,306	97,803	97,838
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	16/05/14	1,014	107,039	106,415	106,437
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	94,169	90,996	90,765
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,302	11,131	11,117
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	21/04/14	0,152	11,809	11,758	11,726
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	21/04/14	0,122	14,788	14,888	14,833
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	13,881	13,609	13,545
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	0,232	11,452	12,063	12,072
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,083	10,375	10,737	10,754
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,397	10,452	10,458
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,675	10,671	10,672
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	123,066	117,837	117,866
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	123,651	120,637	120,633
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	10,081	10,054	10,017
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	102,604	100,124	100,037
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14	0,218	19,344	19,268	19,252
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	77,344	68,934	69,433
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	78,827	71,834	72,381
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	96,772	95,654	95,657
89	FCP BIAT-CROISSANCE (1)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	87,926	79,714	79,663
90	FCP BIAT-EQUILIBRE (2)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	94,496	92,933	92,996
91	FCP BIAT-PRUDENCE (3)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	06/05/14	0,432	99,919	101,785	101,760
92	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,729	9,120	9,098
93	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	9,700	6,837	6,864
94	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	-	99,551	99,537
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
95	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	92,572	95,996	96,285
96	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	98,591	93,507	93,382
97	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	124,772	127,989	128,022
98	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,513	9,490	9,602
99	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	115,255	113,613	114,003
100	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,295	117,508	116,810	117,016
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	1,954	100,151	101,040	101,304
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	95,827	99,337	99,966
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	172,952	171,060	172,580
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	157,659	159,189	160,638
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	140,788	139,409	140,244
106	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 464,991	9 295,787	9 528,669
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,067	16,815	16,942
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	125,746	125,667	126,645
109	FCP SMART EQUITY *	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 459,206	En Liquidation	En Liquidation
110	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	102,924	97,434	98,358
111	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,531	83,724	83,621
112	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	111,085	110,081	109,828
113	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 482,335	8 452,644	8 460,117
114	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	8,870	8,238	8,263
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
115	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,792	8,189	8,221

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

(1) initialement dénommé BIATCAPITAL CROISSANCE FCP

(2) initialement dénommé BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP

(3) initialement dénommé BIATCAPITAL PRUDENCE FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Augmentation de capital
VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

Union Internationale de Banques
UIB

Siège social : 65 Avenue Habib Bourguiba –Tunis –

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Union Internationale de Banques tenue le 31/07/2014 a décidé :

- Dans sa 3^{ème} résolution, de réduire le capital social de l'Union Internationale de Banques d'un montant de 98 000 000 DT pour le ramener de 196 000 000 dinars à 98 000 000 dinars et ce par réduction de la valeur nominale des actions et des certificats d'investissement de 10 dinars à 5 dinars;
- Dans sa 4^{ème} résolution :
 - a) D'augmenter le capital social de l'Union Internationale de Banques par l'émission d'un nombre maximum de 30 000 000 actions et d'un nombre maximum de 3 400 000 certificats d'investissement (et un nombre maximum de 3 400 000 certificats de droit de vote corrélatifs), permettant de mobiliser un montant maximum de 168 MDT, y compris la prime d'émission. La date de jouissance est fixée au 1^{er} Janvier 2014.
 - b) De déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser, dans le respect des délais légaux, l'augmentation de capital en une ou plusieurs fois et auquel cas le Conseil d'Administration déterminera le nombre d'actions ordinaires et certificats d'investissement qui seront proposés à la souscription ;
 - c) De déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs pour prendre les mesures nécessaires pour que les actionnaires non porteurs de certificats d'investissement soient en mesure de souscrire de nouveaux certificats d'investissement parallèlement à la souscription des actions nouvelles et ce, à titre réductible ;
 - d) De déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs pour fixer les modalités de l'augmentation de capital et en particulier le pouvoir de fixer le prix d'émission de nouvelles actions et de nouveaux certificats d'investissement conformément à la formule suivante (avec possibilité d'arrondir à la centaine de millime) : le montant le moins élevé entre 10 DT et le cours moyen pondéré des 20 dernières séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration moins une décote de 30%, étant précisé que le prix de souscription ne pourra jamais être inférieur à la valeur nominale.

- Dans sa 5^{ème} résolution, que le Conseil d'Administration pourra limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions collectées à condition que celui-ci atteigne les trois quarts ($\frac{3}{4}$) de l'augmentation décidée, étant précisé que ce montant sera déterminé par rapport à la fraction des actions souscrites sans tenir compte de la fraction des certificats d'investissement souscrits conformément à l'article 384 du Code des sociétés commerciales. Les actions non souscrites pourront être redistribuées entre les actionnaires.
- Dans sa 6^{ème} résolution, de déléguer tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration à l'effet de constater la réalisation de l'augmentation de capital décidée.

Dans le cadre de ces délégations, le Conseil d'Administration, tenu le 03/09/2014, a décidé de :

- Donner tous pouvoirs au Directeur Général pour accomplir les formalités afférentes à la réduction de capital ;
- Fixer les caractéristiques de l'augmentation de capital comme suit :
 - Nombre de titre à émettre : 14 960 000 actions ;
1 700 000 certificats d'investissement.
 - Prix d'émission : 10 dinars, soit 5 dinars valeur nominale et 5 dinars prime d'émission.

1. Caractéristiques de la réduction de capital

Le capital social sera réduit à concurrence de 98 000 000 dinars et ramené de 196 000 000 dinars à 98 000 000 dinars, et ce par la réduction de la valeur nominale des actions et des certificats d'investissement de 10 dinars à 5 dinars.

Dans ce cadre, il y a lieu de souligner que l'UIB a reçu, en date du 03/09/2014, l'accord définitif du Ministre de l'Economie et des Finances pour réduire le capital social de 98 MDT.

Le capital social de l'Union Internationale de Banques sera ainsi composé de :

- 17 600 000 actions de valeur nominale 5 dinars ;
- 2 000 000 certificats d'investissement de valeur nominale 5 dinars.

But de la réduction de capital

Cette réduction de capital a pour but de se conformer aux dispositions de :

- L'article 388 du code des sociétés commerciales étant donné que les fonds propres de l'UIB sont devenus au deçà de la moitié de son capital en raison des pertes ; et
- Des normes prudentielles édictées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment en ce qui concerne le respect d'un ratio de solvabilité minimum de 10% exigé à partir de fin 2014 par l'article 4 de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée et modifiée par les textes subséquents.

2. Caractéristiques de l'augmentation de capital

Le capital social sera augmenté de 83,3 MDT réparti comme suit :

- 74,8 MDT par souscription en numéraire et émission de 14 960 000 actions nouvelles de nominal 5 dinars.
- 8,5 MDT par souscription en numéraire et émission de 1 700 000 nouveaux certificats d'investissement de nominal 5 dinars, réservés aux anciens actionnaires autres que la Société Générale.

Toutes les actions et tous les certificats d'investissement à émettre seront nominatifs et de catégorie ordinaire.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article 384 du Code des Sociétés Commerciales, le résultat de la souscription à l'émission des certificats d'investissement n'a pas d'incidence sur la réalisation de l'augmentation de capital par émission d'actions. Le résultat de cette dernière s'apprécie uniquement par rapport à la fraction des actions souscrites.

2.1. Augmentation de capital par l'émission en numéraire de nouvelles actions

2.1.1. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 74 800 000 dinars par souscription en numéraire de nouvelles actions :

Nombre d'actions à émettre: 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire

Valeur nominale de l'action : 5 dinars

Prime d'émission de l'action : 5 dinars

Forme des actions : Nominative

Catégorie des actions : Ordinaire

2.1.2. Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 10 dinars l'action, soit 5 dinars de valeur nominale et 5 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées en totalité à la souscription.

2.1.3. Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

A titre irréductible :

A raison de 17 actions nouvelles à souscrire en numéraire pour 20 actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes, correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles à souscrire en numéraire, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise.

L'Union Internationale de Banques ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

A titre réductible :

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires d'actions anciennes et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles à souscrire en numéraire qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles à souscrire en numéraire qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles à souscrire en numéraire disponibles.

Il est à préciser que, pour pouvoir souscrire à des actions nouvelles supplémentaires et faire en sorte que l'augmentation de capital de l'Union Internationale de Banques atteigne 149,6 MDT, la Société Générale a obtenu les autorisations réglementaires nécessaires à savoir:

- L'agrément de la Commission Supérieure d'Investissement, en date du 22/08/2014, pour le dépassement par la Société Générale de son seuil de participation actuelle dans le capital de l'UIB pour atteindre un maximum de 75%, et ce au cas où les autres actionnaires ne suivraient pas l'opération d'augmentation de capital.
- L'agrément du Ministre de l'Economie et des Finances, en date du 03/09/2014, pour le dépassement par la Société Générale du seuil des 2/3 dans le capital de l'UIB, et ce au cas où les autres actionnaires ne suivraient pas l'opération d'augmentation de capital.

La Société Générale participera à l'opération d'augmentation de capital par l'émission en numéraire de nouvelles actions à titre irréductible à hauteur de ses droits.

2.1.4. Période de souscription

La souscription aux actions nouvelles à souscrire en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible, à raison de 17 actions nouvelles à souscrire en numéraire pour 20 actions anciennes et ce, **du 06/10/2014 au 20/10/2014 inclus***.

2.1.5 Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de l'Union Internationale de Banques exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital en actions.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 10 dinars, soit 5 dinars représentant la valeur nominale de l'action et 5 dinars représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la STICODEVAM créditera le compte indisponible n° 12000000010800062740, ouvert sur les livres de l'Union Internationale de Banques – Agence centrale.

2.1.6. Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 20/10/2014 à 16 H à MAC SA, en sa qualité d'intermédiaire mandaté agréé (IMA).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MAC SA, l'intermédiaire chargé de l'opération), via l'Espace Adhérent de la STICODEVAM et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM.

*Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 20/10/2014 sont informés que leurs administrateurs agréés mandatés procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués, via la compensation interbancaire de la STICODEVAM, à une date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

2.1.7. Modalités et délais de délivrance des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital en numéraire par émission de nouvelles actions seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions détenues délivrée par L'Union Internationale de Banques (Unité Bourse et Titres) et ce, dès la réalisation de l'opération.

2.1.8. Jouissance des actions nouvelles souscrites

Les 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire porteront jouissance en dividendes à partir du 01/01/2014.

2.1.9. Mode de placement

Les 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront réservées, en priorité, aux anciens actionnaires et/ou aux cessionnaires des droits de souscription en Bourse.

2.2. Augmentation de capital par l'émission en numéraire de nouveaux certificats d'investissement

2.2.1. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 8 500 000 dinars par souscription en numéraire de nouveaux certificats d'investissement :

Nombre de certificats d'investissement à émettre : 1.700.000 nouveaux certificats d'investissement à souscrire en numéraire.

Valeur nominale du certificat d'investissement : 5 dinars

Prix d'émission du certificat d'investissement : 5 dinars

Forme des certificats d'investissement : Nominative

Catégorie des certificats d'investissement : Ordinaire

2.2.2. Prix d'émission

Les certificats d'investissement à souscrire en numéraire seront émis à un prix d'émission de 10 dinars le certificat, soit 5 dinars de valeur nominale et 5 dinars de prime d'émission.

Les nouveaux certificats d'investissement seront libérés en totalité à la souscription.

2.2.3. Droit préférentiel de souscription

Lors de l'Assemblée spéciale des porteurs de certificats d'investissement de l'Union Internationale de Banques, réunie le 31 Juillet 2014, la Société Générale, unique porteur des certificats d'investissement composant le capital social après la réduction, a expressément renoncé à son droit de préférence aux nouveaux certificats d'investissement à souscrire en numéraire, en faveur des autres actionnaires de l'Union Internationale de Banques.

Prenant acte de cette renonciation au droit préférentiel de souscription, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Union Internationale de Banques, réunie le 31 Juillet 2014, a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour prendre les mesures nécessaires pour que les actionnaires non porteurs de certificats d'investissement soient en mesure de souscrire aux nouveaux certificats d'investissement parallèlement à la souscription à des actions nouvelles et ce, à titre réductible.

A cet effet, le Conseil d'Administration, réuni le 3 septembre 2014, a réservé l'intégralité de la souscription aux nouveaux certificats d'investissement, et ce à titre réductible, aux seuls propriétaires d'actions anciennes, autres que la Société Générale.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article 384 du Code des Sociétés Commerciales, l'émission des certificats d'investissement n'a pas d'incidence sur l'augmentation de capital par émission d'actions. Cette dernière s'apprécie par rapport à la fraction des actions souscrites.

2.2.4. Période de souscription

La souscription aux nouveaux certificats d'investissement à souscrire en numéraire est réservée, à titre réductible, aux anciens actionnaires autres que la Société Générale, et ce, **du 06/10/2014 au 20/10/2014 inclus***.

Dans l'hypothèse où les demandes de souscription excéderaient le nombre de certificats d'investissement offert à la souscription, les demandes de souscriptions seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée.

2.2.5 Etablissement domiciliaire

Les souscriptions aux certificats d'investissement seront reçues et les versements effectués, sans frais, auprès de MAC SA, l'intermédiaire chargé de l'opération, sis à la Rue du Lac Constance, les Berges du Lac –Tunis.

En souscrivant, il devra être versé par certificat d'investissement souscrit le montant de 10 dinars, soit 5 dinars représentant la valeur nominale du certificat et 5 dinars représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition, et dans le cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre seront restituées sans intérêts, aux souscripteurs auprès de MAC SA, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de clôture des souscriptions.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert à l'Union Internationale de Banques-Agence centrale sous le N° 12000000010800419215.

2.2.6 Jouissance des certificats d'investissements souscrits

Les 1 700 000 nouveaux certificats d'investissement à souscrire en numéraire porteront jouissance en dividendes à partir du 01/01/2014.

2.2.7 Modalité et délais de délivrance des titres

Les actionnaires souscripteurs aux nouveaux certificats d'investissement recevront de l'Unité Bourse et Titres de l'UIB, une attestation portant sur le nombre de certificats d'investissement détenus et ce, dès la clôture de la souscription aux certificats d'investissement.

2.2.8 Mode de placement

La souscription des 1 700 000 nouveaux certificats d'investissement sera réservée aux anciens actionnaires, autres que la Société Générale.

*Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 20/10/2014 sont informés que leurs administrateurs agréés mandatés procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

2.2.9. Création de certificats de droits de vote

Corrélativement à l'augmentation de capital par l'émission de 1 700 000 nouveaux certificats d'investissement, de nouveaux certificats de droits de vote, du nombre des certificats d'investissement effectivement souscrits, seront créés et attribués aux porteurs d'anciens certificats de droit de vote en proportion de leurs droits, sauf renonciation de leur part au profit de l'ensemble des porteurs de certains d'entre eux, conformément aux dispositions de l'article 384 du Code des Sociétés Commerciales.

2.2.10. Caractéristiques des certificats d'investissement proposés à l'émission à l'occasion de l'augmentation de capital :

- L'émission de certificats d'investissement est proposée pour répondre aux obligations légales qui s'imposent aux augmentations de capital d'une société ayant déjà émis des certificats d'investissement. Les certificats qui ont été émis à ce jour par l'Union Internationale de Banques sont exclusivement détenus par Société Générale qui a renoncé à la possibilité de souscrire à l'émission proposée;
- Les certificats d'investissement ne sont pas admis à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. L'attention des souscripteurs éventuels est particulièrement attirée sur le fait qu'en l'absence de marché liquide, les souscripteurs de certificats d'investissement pourront éprouver des difficultés à les revendre;
- Les certificats d'investissement ne comportent pas de droits de vote dans les assemblées d'actionnaires de l'Union Internationale de Banque.

2.2.11. But de l'émission

L'augmentation de capital social permettra à l'UIB:

- Une reconstitution de ses fonds propres;
- Une remise à niveau de ses ratios prudentiels; et
- Un développement équilibré, sécurisé et plus soutenu de ses activités.

2.3. Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

2.3.1. Droits attachés aux actions offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre total d'actions.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

2.3.2. Droits attachés aux certificats d'investissement offerts

Chaque certificat d'investissement émis donne les mêmes droits pécuniaires attachés à l'action.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Il est rappelé que le certificat d'investissement ne donne pas droit de vote aux assemblées générales des actionnaires.

2.3.3. Régimes de négociabilité

Les actions sont librement négociables en Bourse.

2.3.4. Régime fiscal applicable

Les dividendes des actions et des certificats d'investissement sont soumis à l'impôt selon la réglementation fiscale en vigueur.

2.4. Marché des titres

Les actions « Union Internationale de Banques » sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

2.4.1. Cotation en Bourse des actions anciennes

Les 17 600 000 actions anciennes, inscrites sur le marché principal de la cote de la Bourse, seront négociées, droit de souscription détaché, à partir du 06/10/2014.

2.4.2. Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

2.4.3. Cotation en Bourse des droits de souscription aux actions nouvelles

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du 06/10/2014 au 20/10/2014 inclus.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

2.5. Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.6. Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN n° « TN0003900321 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN n° « TN0003900313 » durant la période de souscription préférentielle, soit du 06/10/2014 au 20/10/2014 inclus.

Les nouveaux certificats d'investissement seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN n° « TN0003900339 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements / livraisons sur les dits droits et actions négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par l'Union Internationale de Banques.

Un document de référence enregistré auprès du CMF sous le numéro **14-005** du **02 septembre 2014** et une note d'opération de réduction et d'augmentation de capital visée par le CMF sous le numéro **14-0867** du **04 septembre 2014**, sont mis à la disposition du public auprès de l'UIB, de MAC SA, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société « Délice Holding » et l'ouverture au public du FCPR AMENCAPITAL 3, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530
31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
4.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
6.SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
7.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
8.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
9.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
10.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
11.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia -	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue de la bourse, Les Jardin du Lac II Tunis	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Lease	124, avenue de la liberté -1002 TUNIS-	71 841 322
5. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
6. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
7. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
8. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	71 197 820
9. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
10. Assurances Mutuelle Itihad	15, rue de Mauritanie -1002 Tunis-	71 784 544
11.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
12.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
13. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
14. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
15. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
16. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
17. Banque Zitouna	90, avenue Hédi Noura , Immeuble « Prestige Résidence », Ennasr II - 2037 Ariana -	70 853 153
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
20. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420

23. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58. Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59. Société d'Investissement Touristique du Sahel - SITS - " Hôtel Skanes Beach "	Hôtel El Mouradi BP 48, port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
60. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	

61.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
65.Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
66.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
67.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
68.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
69.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
70.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
71.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
72.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
73.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
74. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
75.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
76.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
77.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
78.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
79. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
80.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
81. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
82.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
83.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
84.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
85.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233

99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines- Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines- Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
21	FCP AL BARAKA	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis

22	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines- Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
23	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
24	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT- EQUILIBRE (2)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- 1004 El Menzah IV
37	FCP FINA 60	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
44	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines- Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
58	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Immeuble Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
63	FCP SMART EQUITY*	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Immeuble Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
83	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
88	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- 1004 El Menzah IV
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.
92	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- 1004 El Menzah IV
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- 1004 El Menzah IV
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

105	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
106	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) Initialement dénommé BIATCAPITAL CROISSANCE FCP

(2) Initialement dénommé BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP

(3) Initialement dénommé BIATCAPITAL PRUDENCE FCP

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis

4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de A.T.I.D FUND (I) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de A.T.I.D FUND (I) comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2013, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un actif net de 6 208 189 DT, y compris les sommes distribuables déficitaires de l'exercice s'élevant à -161 510 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la société ATID Co. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de A.T.I.D FUND (I), ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur l'incertitude suivante :

ATID FUND (I) a pris part au capital de la société SERVICOM IT depuis sa création en décembre 2010 pour un montant de 500 000 DT. Ladite société, située à Testour au Gouvernorat de Béja, bénéficie des avantages fiscaux relatifs au développement régional.

Le Commissaire aux Comptes de SERVICOM IT a mentionné au niveau de son rapport général de l'exercice clos le 31 décembre 2013 que la société risquerait de perdre les avantages accordés.

Dans le cas où l'incertitude décrite ci-haut se réaliserait, la participation de SERVICOM IT ne serait plus prise en compte dans le calcul du ratio d'emploi des fonds dans les investissements prévus par l'article 21 de la loi n°88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissements telle que modifiée et complétée par les textes subséquents. Ce qui ramènerait ce ratio de 70,26% à 62,68% (en dessous du ratio minimum de 65%).

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration du gestionnaire (A.T.I.D Co) sur la gestion (rapport de gestion) de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

F.C.P.R ATID FUND (I)
BILAN arrêté au 31-12-2013
(exprimé en dinar Tunisien)

			<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1 -	Portefeuille titres	4.1	6 108 451	4 208 829
	a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés		6 108 451	4 208 829
AC2 -	Placements monétaires et disponibilités	4.2	142 163	1 734 871
	b- Disponibilités		142 163	1 734 871
AC3-	Créances d'exploitation			
	a- Dividendes et intérêts à recevoir		0	11 617
Total Actif			6 250 614	5 955 317
<u>PASSIF</u>				
PA1 -	Opérateurs créditeurs	4.3	20 464	20 464
PA2 -	Créditeurs divers	4.4	21 961	14 776
Total Passif			42 425	35 240
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 -	Capital	4.5	6 621 461	6 171 839
CP2 -	Sommes distribuables		-413 272	-251 762
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-251 762	-120 126
	b- Sommes distribuables de l'exercice		-161 510	-131 636
Actif Net			6 208 189	5 920 077
Total Passif et Actif Net			6 250 614	5 955 317

F.C.P.R ATID FUND (I)
ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01-01-2013 au 31-12-2013
(exprimé en dinar Tunisien)

			Période du 01-01-2013 au 31-12-2013	Période du 01-01-2012 au 31-12-2012
PR 1 -	Revenus du portefeuille titres		0	11 617
PR2 -	Revenus des placements monétaires	4.6	0	22 613
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS			0	34 230
CH1 -	Charges de gestion des placements	4.7	-146 322	-148 990
REVENUS NETS DES PLACEMENTS			-146 322	-114 760
CH2 -	Autres charges	4.8	-15 188	-16 876
RESULTAT D'EXPLOITATION			-161 510	-131 636
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE			-161 510	-131 636
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
	Variation des plus (ou moins) values potentielles/titres		449 622	-390 030
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			288 112	-521 666

F.C.P.R ATID FUND (I)
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01-01-2013 au 31-12-2013
(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-01-2013 au 31-12-2013	Période du 01-01-2012 au 31-12-2012
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	288 112	-521 666
a- Résultat d'exploitation	-161 510	-131 636
b- Variation des plus (ou moins) value potentielle	449 622	-390 030
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	0	0
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	0	0
a / Souscriptions	0	0
b / Rachats	0	0
Variation de l'actif net	288 112	-521 665
AN4 - <u>Actif net</u>		
Début de période	5 920 077	6 441 742
Fin de période	6 208 189	5 920 077
AN5 - <u>Nombre de Parts</u>		
Début de période	6 600	6 600
Fin de période	6 600	6 600
Valeur liquidative	941	897
AN6 - Taux de rendement annuel (%)	4,87%	-8,10%

Note aux états financiers arrêtés au 31/12/2013

1. Présentation du Fonds

Dénomination du fonds : A.T.I.D FUND (I).

Nature juridique du fonds : Fonds Commun de Placement à Risque (F.C.P.R) bénéficiant de procédures simplifiées.

Textes applicables au fonds : Régi par les dispositions de :

- Le décret n° 2006-381 du 3 février 2006.
- Le décret n° 2005 – 2603 du 24 septembre 2005.
- La loi 2005 – 59 du 18 juillet 2005.
- La loi n° 2001 – 83 du 24 juillet 2001.
- Le règlement du C.M.F relatif aux O.P.C.V.M.
- L'arrêté du ministre des finances du 27 mars 1996.

Siège social du gestionnaire du fonds : Immeuble AL BARAKA BANK TUNISIA (ex BEST BANK), N° 88 avenue Hédi CHAKER – 1002 Tunis.

Taille du fonds : Six millions six cents milles (6 600 000) de dinars tunisiens

Nombre de parts constituant le fonds 6 600 parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de mille (1 000) dinars chacune.

Référence de l'agrément du fonds : Agrément n° 39/2009 du 18 novembre 2009 délivré par le Conseil du Marché Financier (C.M.F).

Période de souscription : Couvrant la période allant de la date de l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier (C.M.F) jusqu'au jeudi 25 mars 2010 et ce quelque soit le montant souscrit. Cette période a été prolongée jusqu'au 23/04/2010 selon mise à jour du prospectus du mois d'avril 2010 visé par le CMF sous le numéro d'enregistrement 10-005

Durée du fonds : Dix (10) ans à compter de la date de clôture des souscriptions.

La durée de vie du présent fonds pourrait éventuellement être prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune.

Promoteurs du fonds : AL BARAKA BANK TUNISIA (ex BEST BANK) et la société ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT COMPANY.

Société de gestion : La société « ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT COMPANY » société anonyme au capital de 560 000 dinars tunisiens.

Banque dépositaire : AL BARAKA BANK TUNISIA (ex BEST BANK) société anonyme au capital de 50 millions de dollars américains.

Commissaire aux comptes : Le cabinet A.M.C / ERNST & YOUNG, membre du réseau international ERNST & YOUNG et membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie.

Lieu des souscriptions : AL BARAKA BANK TUNISIA (ex BEST BANK).

Périodicité de calcul de la V.L : Annuellement au 31 décembre.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 établis conformément à la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables généralement admis en Tunisie, notamment les normes comptables de 16 à 18 relatives à la présentation des états financiers des OPCVM.

Le système comptable tunisien préconise que les états financiers soient établis en conformités aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse sous-jacente de la continuité d'exploitation
- Hypothèse sous-jacente de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût Historique
- Convention de Réalisation du Revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de la Permanence des Méthodes
- Convention de l'information Complète
- Convention de Prudence
- Convention de l'Importance Relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme

3. Principes comptables applicables

Les états financiers de FCPR ATID FUND (I) doivent être élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements

Actions admises à la cote

Les actions admises à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont évaluées à leur valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

Actions non admises à la cote

Les actions non admises à la cote sont évaluées à leur juste valeur. La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et sera calculée selon différentes approches : le coût d'une transaction récente, les multiples boursiers, la valeur comptable nette, la méthode Discounted Cash Flow ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation.

Les actions non admises à la cote qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la cote sont évaluées selon les mêmes règles applicables à ces dernières.

Placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

4.1. Les titres de participation Fonds au capital des sociétés s'élèvent au 31/12/2013 à 6 108 451 DT, et se détaillent comme suit :

Société	Secteur d'activité	Nb d'actions détenues	Nb d'actions de la Société	% de détention au 31/12/2013	Base d'évaluation au 31/12/2013	En exploitation en 2013	Valeur d'acquisition	Plus ou moins value potentielle cumulée	Montant au 31/12/2013	Montant au 31/12/2012
Actions non cotées							4 440 000	-501 281	3 938 719	3 419 720
SERVICOM IT - SA	Technologie de l'information	50 000	230 000	22%	Discounted Cash Flow & Goodwill	Oui	500 000	42 050	542 050	523 050
Novarino Tunisie SA : Ex SIPA INTERNATIONAL Sarl	Industrie alimentaire (boulangerie, pâtisserie..)	1 450	3 150	46%	Valeur mathématique corrigée	Oui	990 000	-675 000	315 000	315 000
ECO BOIS - SA	Industrie (Production de palettes)	9 600	31 200	31%	Méthode du Goodwill	Non	960 000	32 669	992 669	992 669
ROYAL DRINKS- SA	Industrie alimentaire (Eau minérale, naturelle, boissons..)	99 000	1 825 000	5%	Discounted Cash Flow & Goodwill	Non	990 000	99 000	1 089 000	1 089 000
MICKET SA	Fabrication Kits hémodialyse	50 000	992 000	5%	Coût d'acquisition	Non	500 000	-	500 000	500 000
SICAF ATID	SICAF	50 000	850 000	6%	Coût d'acquisition	Oui	500 000	-	500 000	-
Actions cotées							696 990	522 742	1 219 732	789 109
HEXABYTE - SA	Services informatiques	116 165	2 083 334	6%	Cours boursier au 31 décembre 2013 = 10,5 dt	Oui	696 990	522 742	1 219 732	789 109
Obligations convertibles en actions							950 000	-	950 000	
BAROUNI IMMOBILIERE	PROMOTION IMMOBILIERE				Coût d'acquisition	Oui	950 000	-	950 000	-
TOTAL							6 086 990	21 461	6 108 451	4 208 829

La variation du portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se présente comme suit :

Société	Montant au 31/12/2012	Acquisitions	Cessions	Variation des (+) ou (-) valeurs potentielles	Montant au 31/12/2013
Actions non cotées	3 419 720	500 000	0	19 000	3 938 719
SERVICOM IT - SA	523 050			19 000	542 050
Novarino Tunisie SA : Ex SIPA INTERNATIONAL Sarl	315 000			0	315 000
ECO BOIS - SA	992 669				992 669
ROYAL DRINKS- SA	1 089 000				1 089 000
MICKET SA	500 000				500 000
SICAF ATID	0	500 000			500 000
Actions cotées	789 109		0	430 622	1 219 732
HEXABYTE - SA	789 109			430 622	1 219 732
Obligations convertibles en actions		950 000	0	0	950 000
BAROUNI IMMOBILIERE		950 000			950 000
TOTAL	4 208 829	1 450 000	0	449 622	6 108 451

4.2 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à 142 163 DT et, se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
Compte bancaire ouvert chez AL BARAKA BANK TUNISIA	142 163	1 734 871
Total des disponibilités	142 163	1 734 871
Total	142 163	1 734 871

4.3 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à 20 464 DT, et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
Rémunération du gestionnaire au titre des produits des placements encaissés	20 464	20 464
Total	20 464	20 464

4.4 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à 21 961 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
Honoraire du commissaire aux comptes	13 961	6 776
Honoraire Cheikh SALLAMI	8 000	8 000
Total	21 961	14 776

4.5 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à 6 621 461 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012	Note
Taille du fonds	6 600 000	6 600 000	4.6.1
Plus value Titre coté Hexabyte	522 742	92 119	4.6.2
Plus value Titre Royal DRINKS SA	99 000	99 000	
Plus value Titre Servicom IT SA	42 050	23 050	
Plus value Titre Ecois Bois SA	32 669	32 669	
Moins value Novarino Tunisie SA	-675 000	-675 000	
Total	6 621 461	6 171 839	

4.5.1 La taille du fonds s'élève à six millions six cents milles (6 600 000) de dinars tunisiens.

Le nombre de parts constituant le fonds est de 6 600 parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de mille (1 000) dinars chacune. La liste des souscripteurs est présentée au niveau du tableau suivant :

Souscripteur	Nombre de parts	Valeur Nominale en DT	Montant des part en DT
Arab Tunisian Bank (ATB)	1 000	1 000	1 000 000
Société de Promotion du lac de Tunis (S.P.L.T)	5 000	1 000	5 000 000
Société Modern Leasing	100	1 000	100 000
Société Folla Immobilière	250	1 000	250 000
Société Soula Center	125	1 000	125 000
Société Yasmina Center	125	1 000	125 000
Total	6 600	1 000	6 600 000

4.5.2 L'évaluation des titres au 31/12/2013 est présentée au niveau du tableau suivant :

Participation	Nombre d'action	Valeur nominale d'acquisition	Total	Plue value (Moins Value) nominale	Plus value (Moins Value) Totale	Total
Hexabyte	116 165	6,000	696 990	4,500	522 742	1 219 732
ECOBOIS	9 600	100,000	960 000	3,403	32 669	992 669
Royal Drinks	99 000	10,000	990 000	1,000	99 000	1 089 000
Michket	50 000	10,000	500 000	-	-	500 000
Servicom IT	50 000	10,000	500 000	0,841	42 050	542 050
Novarino	1 450	682,759	990 000	-465,517	-675 000	315 000
Barouni immobilière			950 000			950 000
ATID SICAF	50 000	10,000	500 000			500 000
Total			6 086 990		21 461	

4.6 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à 0,000 DT contre 22 613 DT au 31/12/2012 soit une diminution de 22 613 DT. Cette rubrique abritait au 31/12/2012 les produits des placements monétaires. En 2013 aucun placement monétaire n'a été effectué.

4.7 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à 146 322 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
Rémunération du gestionnaire	116 822	119 490
Rémunération du dépositaire	29 500	29 500
Total	146 322	148 990

4.8 Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à 15 188 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2012
Honoraire du commissaire aux comptes	7 186	6 776
Horaire Cheikh SALLAMI	8 000	10 000
Cotisation CMF		100
Services bancaires et assimilés	2	
Total	15 188	16 876

5. Autres notes aux états financiers

5.1 Données par part et ratios pertinents

Données par part	2013	2012
Revenus des placements	2,112	5,186
Charges de gestion des placements	-22,170	-22,574
Revenu net des placements	-20,058	-17,388
Autres charges	-2,301	-2,557
Résultat d'exploitation (1)	-22,359	-19,945
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
Somme distribuables de l'exercice	-22,359	-19,945
Variation des plus (ou moins) values potentielles	68,125	-59,095
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000
Frais de négociation	0,000	0,000
Plus ou moins values sur titres et frais de négociation (2)	68,125	-59,095
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	45,766	-79,040
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000
Résultats non distribuables de l'exercice	68,125	-59,095
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	68,125	-59,095
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur liquidative	940,635	896,981
Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion des placements/actif net moyen	2,41%	2,41%
Autres charges/actif net moyen	0,25%	0,27%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	-2,66%	-2,13%

5.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- La société de gestion du Fonds A.T.I.D Co reçoit :

- Une rémunération de base calculée sur la valeur du fonds tel que constatée à la clôture des souscriptions au taux annuel en H.T.VA de un et demi pour cent et encaissable de façon trimestrielle et d'avance. Elle s'élève au titre de l'exercice 2013 à 116 822 DT, et

- une rémunération de performance et de rendement, égale à dix pour cent H.T.V.A, calculée sur les plus-values et les produits des placements réalisés et effectivement encaissés par le fonds. Cette rémunération est payable en bloc à la liquidation du fonds «A.T.I.D FUND (I)» au terme de sa durée de vie. Elle s'élève au titre de l'exercice 2013 à 0 DT.

2- Le dépositaire Al Baraka Bank perçoit une commission annuelle forfaitaire de vingt-cinq mille (25 000) dinars en H.T.V.A. Sa rémunération est payable d'avance au début de chaque année civile. Elle s'élève au titre de l'exercice 2013 à 29 500 DT.

SITUATION ANNUELLE DE FCPR TUNINVEST CROISSANCE
ARRETEE AU 31/12/2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCPR Tuninvest Croissance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FCPR Tuninvest Croissance comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2013, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un actif net de 6 354 168 DT, y compris les sommes distribuables déficitaires s'élevant à 348 983 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la société T.G.F.. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de FCPR Tuninvest Croissance, ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration du gestionnaire (T.G.F.) sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

AMC Ernst & Young

Fehmi Laourine

Tunis, le 30 Juin 2014



FCPR Tuninvest Croissance
 BILAN arrêté au 31 Décembre 2013
 (exprimé en dinar Tunisien)

31/12/2013

ACTIF

AC1 -	Portefeuille titres	4.1	6 391 768
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés		5 891 768
	Autres valeurs		500 000
AC2 -	Placements monétaires et disponibilités	4.2	1 204
	Disponibilités		1 204
AC3 -	Créances d'exploitation	4.3	10 036
	Dividendes et intérêts à recevoir		10 036
AC4 -	Autres actifs	4.4	6 421
<hr/>			
	Total Actif		6 409 430
<hr/>			

PASSIF

PA1 -	Opérateurs créditeurs	4.5	11 800
PA2 -	Créditeurs divers	4.6	43 462
<hr/>			
	Total Passif		55 262
<hr/>			

ACTIF NET

CP1 -	Capital	4.7	6 703 151
CP2 -	Sommes distribuables		(348 983)
	Sommes distribuables de l'exercice		(348 983)
<hr/>			
	Actif Net		6 354 168
<hr/>			
	Total Passif et Actif Net		6 409 430
<hr/>			

FCPR Tuninvest Croissance
ETAT DE RESULTAT
Période allant du 12-06-2013 au 31-12-2013
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période allant du 12-06-2013 au 31-12-2013
PR 1 - Revenus du portefeuille titres	4.8	5 110
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.9	12 457
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		17 567
CH1 - Charges de gestion des placements	4.10	(258 792)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		(258 792)
CH2 - Autres charges	4.11	(107 758)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(348 983)
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		(348 983)
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-
Variation des plus (ou moins) values potentielles/titres		3 151
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(345 832)

FCPR Tuninvest Croissance
 ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
 Période allant du 12-06-2013 au 31-12-2013
 (exprimé en dinar Tunisien)

	Période allant du 12-06-2013 au 31-12-2013
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	(345 832)
a- Résultat d'exploitation	(348 983)
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 151
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	-
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	5 622 000
a / Souscriptions	-
Capital libéré	5 622 000
b / Rachats	-
Capital	-
Variation de l'actif net	5 276 168
AN4 - <u>Actif net</u>	
Début de période	1 078 000
Fin de période	6 354 168
AN5 - <u>Nombre de Parts</u>	
Début de période	10 780
Fin de période	67 000
Valeur liquidative	94,838
AN6 - Taux de rendement annuel (%)	-9,33%

1. Présentation du Fonds

Dénomination du fonds : FCPR Tuninvest Croissance.

Nature juridique du fonds : Fonds Commun de Placement à Risque (F.C.P.R) bénéficiant de procédures simplifiées.

Textes applicables au fonds : Régi par les dispositions de :

- Le décret n° 2006-381 du 3 février 2006.
- Le décret n° 2005 – 2603 du 24 septembre 2005.
- La loi 2005 – 59 du 18 juillet 2005.
- La loi n° 2001 – 83 du 24 juillet 2001.
- Le règlement du C.M.F relatif aux O.P.C.V.M.
- L'arrêté du ministre des finances du 27 mars 1996.

Siège social du gestionnaire du fonds : Immeuble Intégra, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis.

Montant du fonds : Trente-cinq millions (35 000 000) de dinars tunisiens répartis en 350 000 parts d'un montant nominal de 100 DT chacune.

Catégorie de parts constituant le fonds : 350 000 parts répartis en 340 000 parts de catégorie A de 100 dinars chacune dont la souscription est ouverte aux investisseurs et 10 000 parts de catégorie B d'un montant nominal de 100 dinars chacune dont la souscription ouverte au Gestionnaire.

Au 31 décembre 2013, le montant souscrit du fond s'élève à 16 000 000 DT et a été libéré à hauteur de 6 700 000 DT détaillé comme suit :

- SILATECH pour 2 093 600 DT ;
- CDC Entreprises Elan PME pour 1 674 500 DT ;
- Amen Bank pour 1 256 400 DT ;
- Tunisie Leasing pour 1 256 400 DT ; Et
- Tuninvest Gestion Financière pour 419 100 DT.

Référence de l'agrément du fonds : Agrément n° 46/2012 du 17 Décembre 2012 délivré par le Conseil du Marché Financier (C.M.F).

Durée du fonds : Douze (12) ans à compter de la date de constitution du Fonds.

La durée de vie du présent fonds pourrait éventuellement être prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune.

Promoteurs du fonds : AMEN BANK et la société Tuninvest Gestion Financière.

Société de gestion : La société « Tuninvest Gestion Financière » société anonyme au capital de 220 000 dinars tunisiens.

Banque dépositaire : AMEN BANK dont le siège social est situé à Avenue Mohamed V Tunis.

Commissaire aux comptes : Le cabinet A.M.C / ERNST & YOUNG, membre du réseau international ERNST & YOUNG et membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie.

Lieu des souscriptions : AMEN BANK.

Périodicité de calcul de la V.L : Annuellement au 31 décembre.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2013 sont établis conformément à la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables généralement admis en Tunisie, notamment les normes comptables de 16 à 18 relatives à la présentation des états financiers des OPCVM.

Le système comptable tunisien préconise que les états financiers soient établis en conformité aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse sous-jacente de la continuité d'exploitation
- Hypothèse sous-jacente de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût Historique
- Convention de Réalisation du Revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de la Permanence des Méthodes
- Convention de l'information Complète
- Convention de Prudence
- Convention de l'importance Relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme

3. Principes comptables adoptés

Les principes comptables adoptés par FCPR Tuninvest Croissance pour l'élaboration des états financiers se résument ainsi :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les profits sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements

Actions admises à la cote

Les actions admises à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont évaluées à leur valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

Actions non admises à la cote

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur conformément aux IPEV (International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines). La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et sera calculée selon différentes approches : le coût d'une transaction récente, les multiples boursiers, la valeur comptable nette, la méthode Discounted Cash-Flow ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation.

Titres des OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

4.1 Portefeuille titres

Le portefeuille titres se détaille comme suit :

Désignation du titre	Secteur d'activité	Nombre	% de détention au 31/12/2013	Base d'évaluation au 31/12/2013	Coût d'acquisition	Plus ou moins-value	Valeur au 31/12/2013	% Actif
Actions, valeurs assimilées et droits attachés					5 888 617	3 151	6 091 768	91,32%
* Actions non cotées		66 803			2 989 846	-	2 989 846	46,65%
ESPRIT SA	Formation Universitaire	11 894	6%	Coût d'acquisition	1 967 676	-	1 967 676	30,70%
U.N.D.	Industrie mécanique et métallurgique	50 000	45%	Coût d'acquisition	500 000	-	500 000	7,80%
TECHNOGAS SA	Mines et Energies	2 692	35%	Coût d'acquisition	500 000	-	500 000	7,80%
LAJNEF MAISON BOIS	Construction en bois	2 217	5%	Coût d'acquisition	22 170	-	22 170	0,35%
* Titres des OPCVM		27 845			2 898 771	3 151	2 901 922	45,28%
Actions des SICAV (Amen Première)		27 845		Valeur liquidative au 31.12.2013	2 898 771	3 151	2 901 922	45,28%
Autres valeurs					500 000	-	500 000	7,80%
Avance sur compte courant associés UND					500 000	-	500 000	7,80%
Total					6 388 617	3 151	6 391 768	99,72%

Pour les actions non cotés, la juste valeur correspond au coût d'acquisition puisqu'il s'agit d'acquisition de l'exercice 2013.

4.2 Placements monétaires et disponibilités

Montant en TND	31/12/2013
Disponibilités	
Compte bancaire ouvert chez Amen Bank	1 204
Total	1 204

4.3 Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation au 31.12.2013 sont relatives à des intérêts à recevoir, qui se détaillent comme suit :

Montant en TND	31/12/2013
Intérêts à recevoir (échus) sur les avoirs en banque (agios créditeurs)	4 926
Intérêts à recevoir (échus) sur l'avance en compte courant associé	5 110
Total	10 036

4.4 Autres actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Montant en TND	31/12/2013
Charges constatées d'avance (Assurance)	6 421
Total	6 421

4.5 Opérateurs créditeurs

Montant en TND	31/12/2013
Rémunération du dépositaire	11 800
Total	11 800

4.6 Crédoeurs divers

Montant en TND	31/12/2013
Honoraires Avocats	20 161
Honoraires Commissaires aux comptes	12 191
Frais d'assurance	11 056
Etat, autres impôts et taxes à payer	54
Total	43 462

4.7 Capital

Capital en début de période

Montant	1 078 000
Nombre de parts émises	10 780
Nombre de copropriétaires	1

Souscriptions réalisées (Libérées)

Montant	5 622 000
Nombre de parts émises	56 220
Nombre de copropriétaires	5

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires	-

Capital au 31.12.2013

Montant	6 700 000
Nombre de parts émises	67 000
Nombre de copropriétaires	5

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice.

Les souscriptions au Fonds ont totalisé 16 000 000 DT et ont été libérées à hauteur de 42% soit 6 700 000 DT.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital de début de période	6 700 000
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 151
Capital au 31-12-2013	6 703 151

4.8 Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres correspondent aux intérêts sur l'avance en compte courant associés qui s'élève à 5 110 DT au titre de l'exercice 2013.

4.9 Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 12 457 DT au titre de l'exercice 2013 et représentent les intérêts créditeurs sur les avoirs en banque.

4.10 Charges de gestion des placements

Montant en TND	2013
Rémunération du gestionnaire	246 992
Rémunération du dépositaire	11 800
Total	258 792

4.11 Autres charges

Montant en TND	2013
Honoraires d'avocats	87 360
Honoraires Commissaires aux comptes	12 191
Primes d'assurance	4 634
Charges diverses d'exploitation	3 334
Services bancaires et assimilés	239
Total	107 758

5 Autres notes aux états financiers
5.1 Données par part et ratios pertinents

Données par part	2013
Revenus des placements	0,262
Charges de gestion des placements	-3,863
Revenu net des placements	-3,600
Autres charges	-1,608
Résultat d'exploitation (1)	-5,209
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000
Somme distribuables de l'exercice	-5,209
Variation des plus (ou moins) values potentielles	0,047
Plus ou moins-values sur titres (2)	0,000
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	-5,162
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,047
Régularisation du résultat non distribuable	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	0,047
Distribution de dividendes	0,000
Valeur liquidative	94,838
Ratios de gestion des placements	
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-3,96%
Autres charges/actif net moyen	-1,65%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	-5,35%

5.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- La société de gestion du Fonds reçoit des honoraires qui sont fixés à 2,5% H.T.V.A. des montants souscrits par les porteurs de parts dans le capital du Fonds. Les honoraires de gestion sont facturés par T.G.F. trimestriellement et d'avance.

En cas de libération de capital en milieu d'année, les frais de gestion seront calculés au prorata temporis. Les honoraires de gestion au titre de l'exercice 2013 s'élève à 246 992.

2- Le dépositaire Amen Bank perçoit une rémunération qui est égale à 0,1% H.T.V.A. du montant de l'actif net du Fonds évalué au 31/12 de chaque année avec un minimum de de 10 000 dinars en H.T.V.A et un maximum de 12 000 H.T.V.A. Elle s'élève au titre de l'exercice 2013 à 11 800 dinars.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-
Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Fathi SAIDI (CFA) et Mme Nedra Jlassi Semmar (Groupement SNJ- IMAC).

BILAN
31/12/2013

(unité = En 1000DT)

<u>ACTIF</u>	<i>Notes</i>	<i>31-12-2013</i>	<i>31-12-2012</i>
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	4,1	144 052	506 827
2- Créances sur les établissements bancaires et financiers*	4,2	235 276	281 878
3- Créances sur la clientèle*	4,3	5 469 127	5 653 418
4- Portefeuille titres commercial	4,4	215 475	209 547
5- Portefeuille d'investissement	4,5	274 583	279 729
6- Valeurs immobilisées	4,6	83 458	81 797
7- Autres actifs*	4,7	593 203	530 939
TOTAL ACTIF		7 015 174	7 544 135
<u>PASSIF</u>			
1- Banque centrale et C.C.P		544 286	181 625
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4,8	188 226	178 161
3- Dépôts et avoirs de la clientèle	4,9	5 175 396	5 517 309
4- Emprunts et ressources spéciales	4,10	519 003	562 830
5- Autres passifs*	4,11	702 086	699 898
TOTAL PASSIF		7 128 997	7 139 823
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
	4,12		
1- Capital		124 300	124 300
2- Dotation de l'Etat		117 000	117 000
3- Réserves		359 295	358 756
4- Actions propres		-2 859	-2 859
5- Autres capitaux propres		37 324	37 324
6- Résultats reportés		-633 430	-225 502
7- Résultat de l'exercice		-115 453	-4 707
TOTAL CAPITAUX PROPRES		-113 823	404 312
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 015 174	7 544 135

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 31-12-2013**

(unité : en 1000DT)

	Notes	31-12-2013	31-12-2012
PASSIFS EVENTUELS	4,13		
HB 1 Cautions,avals et autres garanties données		920 485	998 141
HB 2 Crédits documentaires		437 259	506 916
HB 3 Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 357 744	1 505 057
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 Engagements de financements donnés	4,14	115 647	139 623
HB4-a Engagements de financements		115 647	139 623
HB4-b Engagements de remboursement de L'Etat		0	0
HB 5 Engagements sur titres		3 646	3 953
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		119 292	143 576
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB 6 Engagements de financements reçus			
HB 7 Garanties reçues		1 506 074	1 567 685

ETAT DE RESULTAT
Période du 01.01.2013 au 31.12.2013

	<u>Notes</u>	<u>31-12-2013</u>	<u>31-12-2012</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
- Intérêts et revenus assimilés	4,16	351 735	311 381
- Commissions	4,17	59 643	56 216
- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	4,18	28 047	24 879
- Revenus du portefeuille-titres d'investissement	4,19	9 680	8 004
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		449 105	400 480
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
- Intérêts encourus et charges assimilées	4,20	-196 567	-170 523
- Commissions encourues		-5 325	-4 297
- Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-201 892	-174 820
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>			
		247 213	225 660
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	4,21	-226 804	-75 859
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	4,22	-12 791	-19 687
- Autres produits d'exploitation		4 759	3 776
- Frais de personnel	4,23	-99 178	-98 818
- Charges générales d'exploitation	4,24	-21 182	-20 822
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-6 530	-6 514
RESULTAT D'EXPLOITATION		-114 513	7 736
- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		-3	873
- Impôts sur les sociétés	4,25	-937	-13 316
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-115 453	-4 707
- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-115 453	-4 707
EFFETS DES MODIFECATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)		-403 221	-119 612
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		-518 674	-124 319

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2013
(Unité : en milliers de dinars)

	Note	31/12/2013	31/12/2012
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		424 790	383 970
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-208 872	-187 539
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		8 487	1 366
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-420 806	-213 511
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		-335 328	288 536
Acquisitions/cessions des titres de placement		-19 613	-68 062
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-100 815	-85 940
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-82 376	83 125
Impôts sur les sociétés payés		-983	-14 729
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		-735 515	187 216
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		9 288	7 870
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-7 556	4 168
Acquisitions / cessions des immobilisations		-8 190	-8 475
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-6 458	3 563
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emissions d'actions		0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-42 722	92 902
Dividendes versés		-1	-5
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-42 723	92 897
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-784 695	283 676
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		473 340	189 664
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	4,26	-311 355	473 340

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2013

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 Décembre 2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

2.1.1 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portées en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds pour leur valeur nominale.

2.1.2 Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

2.1.3 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2013 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus à l'exception des intérêts des crédits traités dans le cadre de la nouvelle circulaire BCT N°2011-04.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

2.1.4 Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 437 423 mD.

2.1.5 Provisions sur engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la « B.C.T » n° 91- 24, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

• A	: actifs courants	0%
• B1	: actifs nécessitant un suivi particulier	0%
• B2	: actifs incertains	20%
• B3	: actifs préoccupants	50%
• B4	: Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24 qui prévoit les étapes suivantes :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par secteur d'activité ;
- Calcul des taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe de l'année N par rapport aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1. Ce calcul a été effectué en éliminant les engagements présentant un profil de risque spécifique à savoir : Clan Ben Ali et entreprises publiques;
- Détermination du facteur scalaire par groupe de créances reflétant l'aggravation des risques. Il y a lieu de noter que le calcul du facteur scalaire a été effectué compte tenu des engagements du clan Ben Ali et ceux des entreprises publiques étant donné que ces derniers sont également touchés par la conjoncture exceptionnelle observée en 2011 ;
- Estimation des taux de provision à appliquer par groupe de créances et détermination du montant de la provision collective par la multiplication du montant des engagements 0 et 1 par ces trois paramètres.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 31 décembre 2013 portant divisions, couverture des risques et suivi des engagements, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'État, des organismes d'assurance et des établissements de crédits ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012, ont été imputées sur les capitaux propres d'ouverture de la STB au titre de l'exercice 2013.

2.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

- Sont classés dans le portefeuille d'investissement :
- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

ii. Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

iii. Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.

Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

2.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.5. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

2.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
	10 %
-Mobilier et matériel de bureau	15%
	20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
-Matériel informatique	33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

2.7 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une nouvelle obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'établissement de crédit au titre de l'exercice 2013

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, cette nouvelle obligation instaurée par ladite circulaire a été traitée en tant que changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

Ainsi les redressements comptables, constatés par le biais du compte des modifications comptables affectant les résultats reportés, ont résulté de :

Objet de l'ajustement	Montant en mD
1. Ajustement des provisions des créances sur la clientèle	-390 290
2. Ajustement des provisions sur comptes courants associés	-12 931
Total	-403 221

Toutefois, compte tenu des difficultés de retraitement des exercices antérieurs, les données de l'exercice 2012 n'ont pas fait l'objet d'un retraitement en proforma pour les besoins de comparabilité

4. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

Note 4.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 144 052 mDT au 31/12/2013 contre 506 827 mDT au 31/12/2012 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Caisse	38 484	85 995
BCT	104 325	163 873
CCP	1 239	932
TGT et Reprise de liquidité	4	256 027
Total	144 052	506 827

- Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.
- Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

ANTERIORITE	DEBIT BCT	DEBIT STB	CREDIT BCT	CREDIT STB
Moins d'un trimestre	876 950 147	45 537 132	855 135 587	44 428 196
Plus d'un trimestre	2 572 415	2 411 881	2 159 841	1 743 338
Plus d'un semestre	3 507 559	6 513 729	9 453 305	1 440 978
Plus d'un an	54 494 131	41 380 750	37 487 774	51 597 002
<u>TOTAL</u>	937 524 252	95 843 491	904 236 506	99 209 514

- Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
AED	Moins d'un trimestre	20 040	0	21 350	52 950	41 390	52 950	0,4464	18 478	23 638
	Plus d'un trimestre					0	0	0,4464	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,4464	0	0
	Plus d'un an	0	191	0	0	0	191	0,4464	0	85
		20 040	191	21 350	52 950	41 390	53 141		18 478	23 724
CAD	Moins d'un trimestre	0	0	55 580	68 990	55 580	68 990	1,5410	85 649	106 314
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	1,5410	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	3 960	0	3 960	1,5410	0	6 102
	Plus d'un an	1 354	10	5 676	15 460	7 030	15 470	1,5410	10 833	23 839
		1 354	10	61 256	88 410	62 610	88 420		96 482	136 255
CHF	Moins d'un trimestre	0	150	46 860	570	46 860	720	1,8404	86 242	1 325
	Plus d'un trimestre					0	0	1,8404	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	1,8404	0	0
	Plus d'un an	117	25	2 797	600	2 914	625	1,8404	5 363	1 149
		117	175	49 657	1 170	49 774	1 345		91 604	2 474
DKK	Moins d'un trimestre	0	100	0	0	0	100	0,3027	0	30
	Plus d'un trimestre					0	0	0,3027	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,3027	0	0
	Plus d'un an	0	1	0	0	0	1	0,3027	0	0
		0	101	0	0	0	101		0	31
DZD	Moins d'un trimestre					0	0	0,0209	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,0209	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,0209	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	440 720	0	440 720	0,0209	0	9 220
		0	0	0	440 720	0	440 720		0	9 220

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
EURO	Moins d'un trimestre	1 611 049	1 988 963	3 757 946	10 840 269	5 368 995	12 829 231	2,2663	12 167 753	29 074 887
	Plus d'un trimestre	23 969	25 299	23 988	17 901	47 957	43 200	2,2663	108 685	97 905
	Plus d'un semestre	69 810	58 167	95 922	62 543	165 731	120 710	2,2663	375 597	273 564
	Plus d'un an	88 894 891	104 153 229	36 150 070	14 536 834	125 044 961	118 690 063	2,2663	283 389 396	268 987 290
		90 599 719	106 225 658	40 027 926	25 457 547	130 627 645	131 683 205		296 041 432	298 433 646
GBP	Moins d'un trimestre	17	96 881	18	11 300	35	108 181	2,7107	95	293 247
	Plus d'un trimestre	300	0	29	3 991	329	3 991	2,7107	892	10 818
	Plus d'un semestre	0	0	11 170	0	11 170	0	2,7107	30 279	0
	Plus d'un an	33 544	90 052	76 249	40 987	109 793	131 039	2,7107	297 615	355 207
		33 862	186 934	87 466	56 278	121 327	243 211		328 881	659 273
JPY	Moins d'un trimestre	0	0	110 000 000	699 540 728	110 000 000	699 540 728	0,0156	1 718 684	10 929 904
	Plus d'un trimestre					0	0	0,0156	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,0156	0	0
	Plus d'un an	2 574 423	0	0	0	2 574 423	0	0,0156	40 224	0
		2 574 423	0	110 000 000	699 540 728	112 574 423	699 540 728		1 758 908	10 929 904
KWD	Moins d'un trimestre					0	0	5,8063	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	5,8063	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	5,8063	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	5,8063	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
LYD	Moins d'un trimestre					0	0	1,3288	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	1,3288	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	1,3288	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	1,3288	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
MAD	Moins d'un trimestre					0	0	0,2010	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,2010	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,2010	0	0
	Plus d'un an	0	0	612	0	612	0	0,2010	123	0
		0	0	612	0	612	0		123	0
NOK	Moins d'un trimestre	0	0	0	200	0	200	0,2698	0	54
	Plus d'un trimestre					0	0	0,2698	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,2698	0	0
	Plus d'un an	0	142 300	97	225	97	142 725	0,2698	26	38 504
		0	142 300	97	425	97	142 725		26	38 558
QAR	Moins d'un trimestre	0	0	19 556	0	19 556	0	0,4503	8 806	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,4503	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,4503	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0,4503	0	0
		0	0	19 556	0	19 556	0		8 806	0

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
SAR	Moins d'un trimestre	3 500				3 500	0	0,4372	1 530	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0,4372	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,4372	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0,4372	0	0
		3 500	0	0	0	3 500	0		1 530	0
SEK	Moins d'un trimestre	422	55 000	35 000	590	35 422	55 590	0,2547	9 021	14 158
	Plus d'un trimestre					0	0	0,2547	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0,2547	0	0
	Plus d'un an	0	0	45 474	360	45 474	360	0,2547	11 581	92
		422	55 000	80 474	950	80 897	55 950		20 603	14 249
USD	Moins d'un trimestre	4 620 679	4 843 970	5 063 504	1 948 710	9 684 183	6 792 679	1,6467	15 946 944	11 185 505
	Plus d'un trimestre	157 127	113	0	150	157 127	263	1,6467	258 741	433
	Plus d'un semestre	4 657	20 119	52 155	11 473	56 812	31 593	1,6467	93 552	52 023
	Plus d'un an	41 313 286	48 630 740	26 780 160	40 810 368	68 093 446	89 441 108	1,6467	112 129 477	147 282 672
		46 095 749	53 494 942	31 895 819	42 770 701	77 991 568	96 265 643		128 428 714	158 520 634

Note 4.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 235 276 mDT au 31/12/2013 contre 281 878 mDT au 31/12/2012.
Il se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
<i>Créances sur les établissements bancaires:</i>	223 119	269 656
- Comptes courants des banques résidentes	2	2
- Comptes courants des banques non résidentes	41 849	8 338
- Prêts sur le marché monétaire en Dinars	70 000	105 000
- Prêts sur le marché monétaire en Devises	107 355	151 156
- Intérêts à percevoir sur les prêts	10	1439
- Créances rattachées	3 903	3 721
<i>Institutions Financières:</i>	12 157	12 222
- Prêts MLT	12 105	11 776
- Créances rattachées (société de leasing)	52	446
<i>Total</i>	235 276	281 878

- Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DZD	731	0	0	0	731	0	0,0209	15	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	EUR	100 679	76 904	197 646	128 789	298 324	205 693	2,2663	676 093	466 163
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	GBP	23	94	0	8	23	102	2,7107	62	276
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	JPY	4 000	0	0	0	4 000	0	0,0156	62	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	KWD	0	0	0	0	0	0	5,8063	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	LYD	0	0	0	0	0	0	1,3288	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	NOK	0	400	0	0	0	400	0,2698	0	108
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SAR	95	0	0	0	95	0	0,4372	42	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SEK	1 110	0	1 000	0	2 110	0	0,2547	537	0
									676 812	466 547
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DZD	1 463	0	0	1 173	1 463	1 173	0,0209	31	25
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	EUR	331 512	152 078	104 037	63 534	435 549	215 612	2,2663	987 085	488 642
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	GBP	9 324	198	5 128	5 873	14 451	6 071	2,7107	39 173	16 457
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	JPY	0	0	9 000	35 022	9 000	35 022	0,0156	141	547
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	KWD	0	0	0	0	0	0	5,8063	0	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	LYD					0	0	1,3288	0	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	NOK					0	0	0,2698	0	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SAR	14 020	0	10	60	14 030	60	0,4372	6 134	26
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SEK	3 170	1 100	0	0	3 170	1 100	0,2547	807	280
									1 033 371	505 977

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVICES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP A 12 MOIS	DZD	283 972	12 299 875	4 200	2 605 290	288 172	14 905 164	0,0209	6 029	311 816
SUP A 12 MOIS	EUR	31 547 013	49 914 347	90 138 199	67 467 326	121 685 211	117 381 672	2,2663	275 775 194	266 022 084
SUP A 12 MOIS	GBP	263 620	1 255 731	1 335 570	391 068	1 599 190	1 646 799	2,7107	4 334 925	4 463 979
SUP A 12 MOIS	JPY	2 198 150	24 450	1 007 373	62 870	3 205 523	87 320	0,0156	50 084	1 364
SUP A 12 MOIS	KWD	13	0	0	3 017	13	3 017	5,8063	78	17 516
SUP A 12 MOIS	LYD	350 021	437 176	839 111	675 138	1 189 131	1 112 315	1,3288	1 580 118	1 478 044
SUP A 12 MOIS	NOK	0	780	20 044	1 883	20 044	2 663	0,2698	5 407	719
SUP A 12 MOIS	SAR	1 085	430	10 516	10 077	11 601	10 507	0,4372	5 072	4 594
SUP A 12 MOIS	SEK	394 800	404 387	22 284	1 660	417 084	406 047	0,2547	106 223	103 412
									281 863 130	272 403 527

L'applicatif dédié à la gestion des prêts en devises ne permet pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.

Note 4.3 – Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2012 et 2013 se présente comme suit :

	En mDT	
Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- Comptes courants débiteurs	782 856	703 925
- Crédits sur ressources spéciales	260 806	261 353
- Les créances prises en charge par l'Etat	66 294	52 432
- Bonification prise en charge par l'Etat	19 817	25 659*
- Comptes courants associés	202 921	209 900
- Autres concours à la clientèle	6 303 812	5 848 926*
- Créances à abandonner	3 562	3 562
- Créances rattachées	41 640	39 412*
<i>Total Brut</i>	7 681 708	7 136 464*
Provisions	1 241 644	626 918
- Provisions sur comptes courants	216 372	147 607
- Provisions sur ressources spéciales	142 418	54 371
- Provisions sur autres concours à la clientèle	769 116	341 546
- Provisions sur comptes courants associés	59 355	29 012
- Provisions sur créances à abandonner	455	455
- Provisions collectives	53 928	53 928
- Agios réservés	961 427	857 098*
- Agios réservés sur comptes courants	55 833	45 680
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	760 257	665 058
- Agios réservés sur comptes courants associés	37 061	37 219
- Agios réservés sur ressources spéciales	97 329	97 329
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107
- Agios réservés sur créances rattachées	7 840	8 705*
- Produits perçus d'avance	9 511	7 735
<i>Total Net</i>	5 469 126	5 653 418

(*) Données retraitées pour le besoin de la comparabilité.

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2013 est la suivante :

							En mDT
Libellé	Encours Brut	Créances Rattachées	Prov. Individuelle s	Prov. additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	782 856	0	-176820	-39552	-55 833		510 650
C/ Ressources spéciales	260 806	516	-54 006	-88 412	-97 329		21 575
Comptes courants associés	202 921		-45 485	-13 869	-37 061		106 505
Autres conc. à la clientèle	6 389 924	41 124	-437 051	-332065	-768 097	-9 511	4884 324
Créances à abandonner	3 562		-455		-3 107		0
Total	7 640 069	41 640	-713 818	-473 898	-961 427	-9 511	5 523 055
Provisions collectives							-53 928
Encours net							5 469 126

Le système d'information de la banque n'assure pas la traçabilité, le recouplement et le contrôle des soldes des comptes « Produits perçus d'avance » se rapportant aux crédits à la clientèle. Cependant, des ajustements sont effectués pour l'estimation de ces soldes en fin d'exercice, sur la base de situations extra-comptable du portefeuille.

Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2013 se détaillent comme suit :

			En mDT
Libellé	31/12/2013	31/12/2012	
Agios réservés sur C/C	55 833	45 680	
Agios réservés sur Avals et Cautions	7 451	6 969	
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	137 086	109 806	
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	174 566	172 364	
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	3 731	4 009	
Agios réservés sur Ressources Spéciales	97 329	97 329	
Agios réservés sur C/C Associés	37 061	37 219	
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	437 423	371 910	
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107	
Agios réservés sur créances rattachées	7 840	8 705	
<i>Sous Total</i>	961 427	857 098	
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	9 253	10 094	
<i>Total</i>	970 680	867 192	

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 437 423 mD.

Ces intérêts de retard réservés sur créances contentieuses concernent seulement une partie des créances contentieuses gérées par le nouveau progiciel du contentieux et qui sont calculés et comptabilisés automatiquement par ce système.

Les agios réservés sur les comptes courants associés sont comptabilisés en partie au niveau du compte agios réservés sur CCA et en partie au niveau des comptes agios réservés sur les autres engagements.

Les comptes des provisions ont connu les mouvements suivants au cours de l'exercice 2013 :

Désignation	En mDT
Désignation	Montant
SOLDE AU 31/12/2012	964 715
MODIFICATIONS COMPTABLES SE RAPPORTANT AUX COMPTES DE PROVISIONS SUR LES ENGAGEMENTS	390 290
MODIFICATIONS COMPTABLES SE RAPPORTANT AUX COMPTES DE PROVISIONS SUR COMPTES COURANTS ASSOCIES	12 931
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	169 580
DOTATIONS AUX PROVISIONS ADDITIONNELLES SUR ENGAGEMENTS	90 989
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR TITRES	15 630
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15 642
REPRISES DES PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	-24 998
REPRISE DES PROVISIONS ADDITIONNELLES SUR ENGAGEMENTS	-7 477
REPRISES DES PROVISIONS SUR TITRES	-2 074
REPRISES DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-17 769
SOLDE AU 31/12/2013	1 607 459

Note 4.3.1 – Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI....).

Note 4.3.2 – Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2013, des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour un montant de 83 513 mDT.

Les provisions additionnelles à fin 2012 qui s'élèvent à 403 221mDT sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture au titre de l'exercice 2013.

Ainsi, et pour l'exercice clos le 31/12/2013 le solde des provisions additionnelles s'élève à 486 734 mDT.

Note 4.3.3 – Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

La provision collective, déterminée conformément à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24, a été estimée fin 2013 à 46,057 millions de dinars. Toutefois, la STB a opté pour le maintien de la provision collective constatée depuis l'exercice 2011 soit 53,928 millions de dinars et afin de renforcer ses fonds propres.

La provision collective, estimée à 53 928 mDT, se détaille comme suit :

Activité	Classe 0&1	TX MIG moyen	Facteur scalaire	TX de provision corrigé	Provision collective
AGRICULTURE	40 246 181	9,49%	2,32	20,00%	1 771 652
AUTRES INDUSTRIES	7 727 907	5,77%	1,00	25,00%	111 528
AUTRES SERVICES	728 162 323	1,65%	2,42	25,00%	7 299 876
BATIMENT & T.P	315 654 364	3,83%	1,00	20,00%	2 415 808
COMMERCE	554 787 107	2,90%	1,40	25,00%	5 629 396
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	1 080 754 584	4,29%	1,24	25,00%	14 377 905
PROMOTION IMMOBILIERE	314 825 265	6,40%	1,72	15,00%	5 206 482
TOURISME	369 169 469	16,38%	1,00	20,00%	12 092 614
AUTRES	27 737 276	3,26%	1,72	41,69%	1 915 033
CONSOMMATION	1 061 016 993	0,74%	1,65	20,00%	2 589 308
HABITAT	271 644 746	1,43%	1,34	10,00%	518 402
TOTAL	4 771 726 215				53 928 003

Note 4.3.3 – Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont :

- les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 48,160 millions de dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.
- Les créances de la société « ELFOULEDH » prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 2013 dont l'encours totalise la somme de 18,133 millions de dinars.

Note 4.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 215 475 mDT au 31/12/2013 contre 209 547 mDT au 31/12/2012. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

<i>Libellé</i>	31/12/2013	31/12/2012
<i>Bons de trésor à court terme</i>	73 002	83 400
<i>Bons de trésor assimilables</i>	143 872	125 168
<i>Créances et dettes rattachées</i>	1 066	2 991
<i>Dépréciation des bons de trésor assimilables</i>	0	-228
<i>Intérêts perçus d'avance</i>	-2 465	-1 784
<i>Total</i>	215 475	209 547

Note 4.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres est passée de 274 583 mDT au 31/12/2013 à 279 729 mDT au 31/12/2012 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- Titres d'investissement	33 697	30 133
- Fonds gérés SICAR	96 574	95 750
- Fonds commun de Placement	22600	22 600
- Titres de participation	87 679	84 658
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	89 122	88 121
- Parts dans les entreprises liées	123 559	123 559
- Sociétés en liquidation	582	582
- Participations en rétrocession	20 657	20 657
- Créances et dettes rattachées	-332	-332
<i>Valeur Brute</i>	474 138	465 728
Provisions	199 555	185 999
<i>Valeur Nette</i>	274 583	279 729

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Libellé	Valeur comptable	Provisions au 31/12/2012	Dotations	Reprises	En mDT
					Provisions au 31/12/2013
Les titres d'investissement	33 697	-650			-650
Les SICAR	96 574	-40 905	3 913	1 838	-42 981
Les titres de participation	344 199	-144 444	11 717	236	-155 925
Les créances rattachées	-322	-			-
<i>Total</i>	474 138	-185 999	15 630	2 074	-199 555

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2013 se détaille comme suit :

Filiales	Quote part du capital détenu par la « S.T.B »	Valeur Comptable Brute	Provision	En mDT
				Valeur Comptable Nette
SECTEUR FINANCIER				
STRC	91,4%	33 801	26 348	7 453
STB SICAR	55,8%	10 905	1 197	9 708
STB INVEST	94,4%	34 676		34 676
STB-FINANCE (Ex-SOFIGES)	61,3%	4 749		4 749
BFT	78,2%	3 535	3 535	0
SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE INTERNATIO	99,8	6 180	6 180	0
AFRICA SOUSSE	96,9	9 050	9 050	0
ED-DKHILA	61,2	3 221		3 221
CIE HOTELI CENTRES VILLES	70,3	2 488	2 488	
SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	84,7	7 461		7 461
SECTEUR SERVICES				
STE LA GENERALE DE VENTE	50	2 000	1 321	679

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur totale de 96 574 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 42 981 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Remboursements Antérieur	Restitutions fonds	Résultats capitalisés	Solde au 31/12/2013
FG STB 1	8 000	1 970		-1 131	4 899
FG STB 2	8 000	4 083		1 558	5 475
FG STB 3	5 000	1 610		1 095	4 485
FG STB 4	6 500	1 722		1 327	6 105
FG STB 5	6 824	2 158		1 691	6 357
FG STB 6	2 707	724		207	2 190
FG STB 7	800			90	890
FG STB 8	9 371		850	1 849	10 370
FG STB 9	4 800			317	5 117
FG STB 10	8 748			732	9 480
FG STB 11	6 000			581	6 581
FG STB 12	9 898			907	10 805
FG STB 13	10 000			996	10 996
FG ID 1	2 000	1 630		890	1 260
FG ID 2	2 000	957		232	1 275
FG ID 3	5 436	2 834		1 249	3 851
FG ID 4	360	28		30	362
FG ID 5	1 133			266	1 399
FG ID 6	4 000			677	4 677
Total	101 577	17 716	850	13 564	96 574

Au 31 Décembre 2013, la situation des emplois des Fonds Gérés se détaille comme suit :

En mDT

Fonds Gérés	Titres de participations à rétrocéder	Participations directes	Titres SICAV
Fonds gérés STB 1 (1999)	2 269	2 094	203
Fonds gérés STB 2 (2000)	5 635	299	429
Fonds gérés STB 3 (2001)	2 528	1 000	708
Fonds gérés STB 4 (2002)	6 767		487
Fonds gérés STB 5 (2003)	6 352	231	744
Fonds gérés STB 6 (2005)	2 810	79	492
Fonds gérés STB 7 (2006)	405	390	235
Fonds gérés STB 8 (2007)	7 425	382	5 343
Fonds gérés STB 9 (2008)	4 800		852
Fonds gérés STB 10 (2008)	8 575		924
Fonds gérés STB 11 (2009)	5 447	83	918
Fonds gérés STB 12 (2009)	7 321	896	2 345
Fonds gérés STB 13 (2010)			10 034
FG 1 ID SICAR (2002)	1 289		29
FG 2 ID SICAR (2002)	1 639		17
FG 3 ID SICAR (2003)	3 874	140	56
FG 4 ID SICAR (2005)	358		
FG 5 ID SICAR (2006)	951		447
FG 6 ID SICAR (2007)	3 044		1 700

Note 4.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 83 458 mDT au 31/12/2013. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2013 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2012	Acquisition / Cession 2013	Valeur Brute au 31/12/2013	Amort. Au 31/12/2012	Dotations / Régul. 2013	Sortie Amortif 2012	Amort au 31/12/2013	Valeur Nette au 31/12/2013
Immobilisations Incorporelles	10 314	1 755	12 069	7 677	1 698	0	9 375	2 694
Logiciel informatique	10 257	1 755	12 012	7 677	1 698		9 375	2 637
Droit au bail	57	0	57	0			0	57
Frais études et développement	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations Corporelles	184 287	4 789	189 075	105 126	4 832	1 648	108 311	80 764
Terrains	17 773	0	17 773					17 773
Constructions	69 588	1 708	71 296	25 204	1 477		26 681	44 615
Mobilier de bureaux	4 963	62	5 025	4 618	164		4 782	243
Matériel de transport	1 161	0	1 161	753	56	0	809	352

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2012	Acquisition / Cession 2013	Valeur Brute au 31/12/2013	Amort. Au 31/12/2012	Dotations / Régul. 2013	Sortie Amort actif 2012	Amort au 31/12/2013	Valeur Nette au 31/12/2013
Matériel informatique	30 893	410	31 303	30 849	1 362	1 647	30 564	739
Matériel de communication	1 799	132	1 931	1 650	42		1 692	239
Matériel de bureaux	15 036	53	15 089	14 318	250		14 568	521
Matériel de sécurité	2 679	56	2 735	1 990	113		2 103	632
Matériel de climatisation	4 719	167	4 886	3 637	235		3 872	1 014
Agencements, amén. et instal.	27 991	1 016	29 008	20 267	999		21 266	7 742
Mob- bureau hors expl	32	0	32	24	2		27	5
Mat-outil hors exploit	296	24	320	280	6		286	34
Immeubles hors exploit	6 860	0	6 860	1 536	127		1 663	5 197
Constructions en cours	397	1 261	1 658	0			0	1 658
Imm. En attente affectation	100	-100	0	0	0	0	0	0
TOTAL	194 601	6 544	201 144	112 803	6 530	1 648	117 686	83 458

La Banque n'a pas procédé en 2013 à l'inventaire physique de ses immobilisations. En outre, la Banque ne dispose pas d'une base de données détaillant les immobilisations comptabilisées par la banque par nature d'immobilisations et par référence.

Note 4.7 – Autres actifs

Au 31/12/2013, les autres postes d'actif totalisent 593 203 mDT contre 530 938 mDT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit:

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
- Prêts au personnel	117 075	112 237*
- Frais médicaux à récupérer	3 124	3 090
- État, impôt et taxes	43 473	43 528
- Stock divers	1 370	1 008
- Différence de change à la charge de l'état	5 613	10 092
- Écart de conversion	13 784	10 812*
- Siège, succursales et agences (1)	59 982	39 049
- Comptes de régularisation actif (2)	243 004	240 844*
- Valeurs présentées à la compensation	33 948	31 950
- Effets financiers en recette	107	107
- Débits à régulariser	4 192	4 277
- Charges payées d'avance	420	738
- Produits à recevoir	6 537	3 403
- Créances cédées	2 136	2 136
- Autres	58 438	27 670*
TOTAL	593 203	530 938

(*) : Données retraitées pour le besoin de la comparabilité.

(1) L'augmentation de cette rubrique de cette rubrique s'explique principalement par l'accroissement des effets à compensation internes de 30 mD dont la régularisation se fera en janvier 2014.

(2) Les comptes inter-siège (35 100 xxx) et (35 200 xxx) et les comptes relatifs à l'activité monétaire présentent des suspens anciens en cours d'apurement. Par ailleurs, les suspens débiteurs nets non identifiés et relatifs à l'inter-siège sont provisionnés à concurrence de 5 631 MD. Ce montant a été déterminé par application d'un taux de provisionnement de 100% pour les suspens antérieurs à 2013, de 50% pour les suspens du premier semestre 2013 et de 20% pour les suspens du troisième trimestre 2013.

Note 4.8 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2013 ce poste totalise 188 226 mDT contre 178 161 mDT au 31/12/2012. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financiers est la suivante :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
<i>Etablissements bancaires :</i>	<i>53 339</i>	<i>69 893</i>
- Banques de dépôts	226	287
- Banques non résidentes	53 113	69 606
<i>Emprunts interbancaires :</i>	<i>134 887</i>	<i>108 268</i>
<i>Total</i>	<i>188 226</i>	<i>178 161</i>

- Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVICES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CAD	1 688	4 699	5 729	16 083	7 418	20 782	1,5410	11 431	32 024
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CHF	120	365	310	0	430	365	1,8404	791	672
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	USD	103 749	193 282	84 547	82 804	188 296	276 086	1,6467	310 066	454 631
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DKK	0	0	0	0	0	0	0,3027	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	MAD	6 589	5 470	5 470	5 460	12 059	10 930	0,2010	2 424	2 197
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	AED	15	0	5	0	20	0	0,4464	9	0
									324 721	489 524
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CAD	5 363	3 658	2 376	21 731	7 739	25 390	1,5410	11 925	39 125
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CHF	1 523	345	580	75	2 103	420	1,8404	3 870	773
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	USD	245 776	461 480	173 308	16 921	419 083	478 401	1,6467	690 105	787 783
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	AED	65	0	0	0	65	0	0,4464	29	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DKK	0	400	0	0	0	400	0,3027	0	121
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	MAD	20 620	9 887	0	47 946	20 620	57 832	0,2010	4 145	11 625
									710074	839 427
SUP A 12 MOIS	CAD	113 984	88 532	56 927	505 890	170 910	594 422	1,5410	263 373	916 004
SUP A 12 MOIS	CHF	6 442	51 413	72 766	13 937	79 208	65 350	1,8404	145 774	120 270
SUP A 12 MOIS	USD	92 025 432	90 553 693	75 852 287	87 547 834	167 877 719	178 101 527	1,6467	276 444 240	293 279 785
SUP A 12 MOIS	AED	2 053	25	0	48 125	2 053	48 150	0,4464	916	21 496
SUP A 12 MOIS	DKK	1 660	8 083	13 327	895	14 987	8 978	0,3027	4 537	2 718
SUP A 12 MOIS	MAD	237 977	220 936	6 643	267 615	244 620	488 551	0,2010	49 171	98 204
									276 908 011	294 438 477

Note 4.9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 5 175 396 mDT au 31/12/2013 contre 5 517 309 mDT au 31/12/2012. Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Dépôts à vue	1 301 545	1 469 716
Dépôts épargne	2 075 450	2 023 960
Compte à terme	439 016	426 023
Comptes en dinars convertibles	71 453	72 832
Comptes en devises	285 166	313 636
Placements en devises	216 762	204 024
Bons de caisse	326 342	296 422
Autres sommes dues à la clientèle	143 758	160 674
Dettes rattachées	1 435	8 022
Certificats de dépôts	314 469	542 000
Total	5 175 396	5 517 309

Les applicatifs utilisés pour la gestion des placements clientèles en devises et en dinars ne permettent pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.

Note 4.10 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 519 003 mDT au 31/12/2013 contre 562 830 mDT au 31/12/2012 et se répartit comme suit:

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Emprunts obligataires & privés	307 788	341 510
Ressources spéciales	195 219	203 514*
Dettes rattachées	15 996	17 807*
Total	519 003	562 830

(*) : Données retraitées pour le besoin de la comparabilité

Note 4.11 – Autres passifs

Ce poste totalise 702 085 mDT au 31/12/2013 contre 699 898 mDT au 31/12/2012 :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Provisions pour passifs et charges (1)	166 260	151 797
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	20 162	18 103
Effets financiers non échus (3)	200 784	160 713
Agios réservés pris en charge par l'État	9 253	10 094
Charges à payer	33 467	32 264
Créditeurs divers	2 830	3 018
Suspens à régulariser	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	5 442	12 595
Comptes de régularisation-Passif	91 487	51 939
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	113 412	189 767
Autres crédits	348	322
Crédits à régulariser	3 891	2 866
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 719	13 724
Différence PF encaissement exigibles après encaissement(4)	35 115	46 781
Total	702 085	699 898

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2013 s'élèvent à 166 260 mDT contre 151 797 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 31/12/2012	Reprises	Dotations	Modification comptable	Réaffectation et correction	Provisions 31/12/2013
Prov sur E/S	21 715	-4 016	18 715	3 500	- 1 609	38 305
Prov pour départ à la retraite	32 116	-5 652				26 464
Prov pour risques divers	97 966	-12 117	15 642			101 491
Total	151 797	-21 785	34 357	3 500	-1 609	166 260

(2) cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2013	31/12/2012
TVA	1 631	1 442
Retenues à la source	9 027	5 886
Fonds de péréquation de change	6 818	6 677
Autres	2 686	4 098
Total	20 162	18 103

(3) cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	En mDT	
	31/12/2013	31/12/2012
Effets financiers moyen terme non échus	69 854	69 278
Effets financiers court terme non échus	102 428	62 035
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	27 940	28 784
Effets financiers non échus reçus de la compensation	562	616
Total	200 784	160 713

(4) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde de 35 115 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Nature	Montant
Valeur à l'encaissement	180 514
Valeurs exigibles après encaissement	-215 629
Total	-35 115

Note 4.12 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 mDT. Il est composé de 24 860 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde avant affectation 31/12/2012	Affectation résultat 2012	Solde après affectation au 31/12/2012	Autres imputations	Solde au 31/12/2013
Capital	124 300		124 300	-	124 300
Réserves	331 969		331 969	539	332 508
Prime de fusion	26 787		26 787	-	26 787
Actions propres	-2 859		-2 859	-	-2 859
Autres capitaux propres (1)	37 324		37 324	-	37 324
Dotation de l'État	117 000		117 000	-	117 000
Résultats reportés	-225 502	-4 707	-230 209	-403 221	-633 430
Résultat reporté	-105 890	-124 319	-230 209	-	-230 209
Modifications comptables(2)	-119 612	119 612	-	-403 221	-403 221
Résultat de l'exercice	-4 707	4 707	-	-115 453	-115 453
Total	404 312	-	404 312	-518 135	-113 823

(1) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996 mDT).

(2) Les modifications comptables constatées en 2013 pour un montant de -403 221 mDT sont relatives aux provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012.

Note 4.12.1 – Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

La STB a bénéficié de cette dotation au titre de la mise en jeu de la garantie de l'État en matière de remboursement des échéances des lignes des crédits extérieures suivantes :

Ligne	Encours 2011	Encours 2010	Échéances payées en 2011		Échéances à payer 2012-2014		Garantie de l'État	
			Principal	Intérêt	Principal	Intérêt	Principal	Intérêt
EMP BEI P . G .E.T.II/ BNDT	15 498	17 801	2 303	961	7 715	2 072	10 018	3 033
EMPRT . BAD 6/ EX -BNDT	18	35 900	17 950	648	17 950	643	35 900	1 291
EMP GSI /EX BNDT	95 624	95 624	-	4 542	-	13 626	-	18 169
EMP BAD 7EME LIGNE BDET	37 974	48 824	10 850	2 102	32 550	3 347	43 399	5 449
Total	149 115	198 149	31 102	8 253	58 215	19 688	89 317	27 941

Note 4.12.2 – Fonds propres distribuables

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi des finances de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue à la source totalisent au 31/12/2013, avant affectation du résultat, 351 614 mDT et se détaillent comme suit :

Fonds propres figurant au bilan clos au 31/12/2013	Montant en mDT
Réserve légale	12 430
Réinvestissements exonérés	9 974
Fonds social	7 228
Prime d'émission	11 464
Prime de fusion	26 787
Réserve à régime spécial	246 385
Autres réserves	82 351
Résultat de l'exercice 2013	-115 453
Résultats reportés	-230 209
Modifications comptables	-403 221
Total des Fonds propres au 31 Décembre 2013	-352 264
Dividendes décidés et prélevés sur les résultats avant le 31/12/2013 à payer	650
Total général des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 portant loi des finances pour l'année 2014	-351 614

Note 4.13 – Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 Décembre 2013 des éléments suivants :

Libellé	En mDT	
	31/12/2013	31/12/2012
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	519 612	562 702
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	400 873	435 439
<i>Total cautions, avals et autres garanties données</i>	920 485	998 141
Crédits documentaires et acceptations import	363 980	321 078
Crédits documentaires et acceptations export	73 279	185 838
<i>Total crédits documentaires</i>	437 259	506 916
<i>Total passifs éventuels</i>	1 357 744	1 505 057

Les comptes des engagements hors bilan ne sont pas justifiés et ne reflètent pas d'une manière fiable et exhaustive les engagements réels de la banque. Par conséquent et afin de pallier à cette situation, l'état des engagements hors bilan est élaboré à partir des déclarations extra-comptables.

Note 4.14 – Engagements de financement donnés

Le poste « Engagements de financement donnés » se compose au 31 Décembre 2013 des engagements de financement pour un montant de 115.647 mDT contre 139 623 mDT au 31 Décembre 2012.

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Engagements de financement	115 647	139 623
<i>Total</i>	115 647	139 623

Note 4.15 –Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 Décembre 2013 à 1 506 074 mDT contre 1 567 685 mDT au 31 Décembre 2012 :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	542 723	778 033
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	71 587	13 468
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	657 589	566 932
Garanties reçues de la clientèle	234 184	209 252
Total	1 506 074	1 567 685

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

Note 4.16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2013 à 351 735 mDT contre 311 381 mDT au 31 Décembre 2012 et s'analysent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2012
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	17 229	18 819
Intérêts sur créances sur la clientèle	322 375	280 351
Revenus assimilés	12 131	12 211
Total	351 735	311 381

Note 4.17 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2013 à 59 643 mDT contre 56 216 mDT au 31 Décembre 2012 et s'analyse comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2012
Chèques, effets, virements et tenue de compte	24 025	22 462
Opérations sur titres	550	659
Opérations de change	8 864	8 353
Opérations de commerce extérieur	1 497	1 535
Coffre-fort	33	32
Études	9 302	8 746
Autres	15 372	14 429
Total	59 643	56 216

Note 4.18 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2013 à 28 047 mDT contre 24 879 mDT au 31 Décembre 2012 et s'analyse comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2012
Gains nets sur titres de transaction	3 669	4 312
Gains nets sur titres de placement	6 698	4 759
Gains nets sur opérations de change	17 680	15 808
Total	28 047	24 879

Les gains nets sur titres de transaction sont répartis comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2012
Gains sur cession BTCT et BTA	1 524	1 493
Intérêts sur BTCT	2 555	3 287
Pertes sur cession BTCT et BTA	-410	-468
Total	3 669	4 312

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2012
Intérêts et revenus assimilés	6 698	4 759
Dividendes et revenus assimilés	0	0
Total	6 698	4 759

Note 4.19 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 31 Décembre 2013 à 9 680 mDT contre 8 004 mDT au 31 Décembre 2012 et s'analysent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2012
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	1 973	1 645
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	7 707	6 359
<i>Total</i>	9 680	8 004

Note 4.20 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2013 à 196 567 mDT contre 170 523 mDT au 31 Décembre 2012 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2012
Opérations avec les établissements bancaires	15 192	14 255
Opérations avec la clientèle	151 769	127 432
Emprunts et ressources spéciales	29 606	28 827
Autres intérêts et charges	0	9
<i>Total</i>	196 567	170 523

Note 4.21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2012
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-169 580	-96 693
Dotations aux provisions additionnelles	-90 990	
Créances passées par pertes	-836	-15 513
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et passif	24 998	32 670
Reprises sur provisions additionnelles	7 477	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	-15 642	-15 073
Reprises sur provisions pour risques et charges	17 769	18 479
<i>Total</i>	-226 804	-75 859

Note 4.22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2013, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2012
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-11 716	-15 668
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-3 913	-6 574
Plus-values ou moins-values de cession du portefeuille d'investissement	1 027	982
Pertes sur fonds SICAR	-263	-
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	236	157
Reprises sur provisions pour fonds gérés	1 838	1 417
<i>Total</i>	-12 791	-19 688

Note 4.23 – Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2013 un total de 99 178 mDT contre 98 817 mDT au 31 Décembre 2012, détaillés comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2012
Rémunération du personnel	76 497	75 153
Charges sociales	20 508	21 724
Autres charges liées au personnel	2 173	1 940
<i>Total</i>	99 178	98 817

Note 4.24 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2013 un total de 21 182 mDT contre 20 822 mDT au 31 Décembre 2012, détaillées comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2013	Exercice clos le 31/12/2012
Loyer	2 405	2 303
Entretiens et réparations confiés à des tiers	2 090	1 984
Travaux et façons exécutés par des tiers	2 791	2 781
Primes d'assurance	293	508
Autres	1 925	1 592
Impôts et taxes	1 185	1 120
Fournitures faites à l'entreprise	1 337	1 310
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	613	354
Transport et déplacement	249	199
Frais divers de gestion	8 294	8 671
<i>Total</i>	21 182	20 822

Note 4.25 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2013 s'élève à 936 mDT contre 13 316 mDT en 2012 soit une baisse de 12 384 mDT qui s'explique comme suit:

Libellé	2 013	2 012
Base imposable avant déduction des provisions	148 553	134 781
Provisions déductibles (1)	261 019	96 734
Résultat fiscal	-112 466	38 047
Impôt sur les sociétés(*)	937	13 316

(*) Pour l'exercice 2013 l'impôt sur les sociétés correspond au minimum d'impôt.

Note 4.26 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2013, un solde de -311 355 mDT contre 473 340 mDT au 31 Décembre 2012, détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Caisse, CCP et reprise de liquidité	39 728	342 955
BCT	-439 962	-17 753
Banques et organismes spécialisés	-11 489	-61 553
Prêts emprunts sur le marché monétaire	29 831	128 076
Titres de transactions	70 537	81 615
Total	-311 355	473 340

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers annuels

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne de Banque (STB), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2013, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction dans l'établissement des états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les états financiers ci-joints, qui couvrent la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013, font apparaître un total bilan net de 7 015,174 millions de dinars, un résultat avant modifications comptables négatif de 115,453 millions de dinars, des modifications comptables de 403,221 millions de dinars constatées en diminution des capitaux propres d'ouverture et un résultat après modifications comptables négatif de 518,674 millions de dinars.

3. Justification de l'opinion avec réserves

- 3.1** Par référence aux termes de la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles de 486,734 millions de dinars sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012, qui s'élèvent à 403,221 millions de dinars, ont été imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

Les modifications comptables, constatées en ajustement des capitaux propres d'ouverture, n'ont pas donné lieu au retraitement en proforma des états financiers de l'exercice 2012 présentés à titre comparatif.

Par conséquent, nous estimons que les tendances de la situation financière et des performances de la Banque ne sont pas à établir avec les données comparatives non retraitées de l'exercice 2012.

- 3.2** Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau des notes 4.1-4.2-4.7-4.8 & 4.11, les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

Aussi, les comptes « correspondants locaux » et le compte intitulé « BCT compte BDET /BNBDT » présentent des soldes anciens figés provisionnés mais non rapprochés.

Par ailleurs, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres de la banque que les travaux d'apurement pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

- 3.3** La STB ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base d'informations communiquées par les structures internes à la STB.

Aussi, les garanties réelles reçues par la STB en couverture des risques encourus sur sa clientèle ne sont pas pris en compte au niveau de la rubrique « Garanties reçues », et ce, faute d'un inventaire confirmé de ces garanties.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan.

Par ailleurs, l'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double ne permet pas à la STB d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de l'exercice.

- 3.4** Les capitaux propres de la banque comportent un compte intitulé « réserves pour fonds social » qui représente les montants affectés au financement des activités fonds social. Le rapprochement du solde de ce compte qui s'élève à 7,228 millions de dinars avec les encours des prêts sur fonds social qui s'élèvent à 21,082 millions de dinars dégage un déséquilibre entre les ressources et les emplois de 13,854 millions de dinars dont l'origine n'a pas pu être justifiée par la banque.

3.5 Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du Système Comptable des Entreprises, la STB n'a pas procédé en 2013 à l'inventaire physique de ses immobilisations qui s'élèvent en net à 83 millions de dinars.

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de certifier l'existence physique des immobilisations inscrites au bilan de la STB ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres, qui le cas échéant, pourraient se révéler nécessaires si l'inventaire physique a été réalisé et rapproché avec la comptabilité.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées aux paragraphes 3.1 à 3.5, les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne de Banque «STB» au 31 décembre 2013, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. La STB a parachevé au cours de l'exercice 2013 son action de couverture des risques antérieurs tels que annoncés dans nos rapports de 2011 et 2012. Au cours de la période 2011-2013, une couverture qui s'élève en dotations brutes à 1 230 millions dinars, dont 487 millions de dinars à titre de provisions additionnelles instituées par la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013, a été constituée par la STB.

Les provisions constituées, dont une partie conséquente se rapporte au secteur touristique, ont engendré, pour la période 2011-2013, des résultats déficitaires cumulés de 748,883 millions de dinars dont 640,110 millions de dinars constatées en modifications comptables.

Ces pertes venues en couverture de risques qui ne se rapportent pas, nécessairement, à la gestion de la période, ne reflètent pas, à juste valeur, la capacité bénéficiaire de la banque.

2. Les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne « BFT », filiale de la STB à 78,18%, ont fait l'objet d'une opinion défavorable de la part des commissaires aux comptes en raison de l'incertitude significative qui pèse sur la capacité de la BFT à poursuivre son exploitation et sur sa capacité de recouvrer ses actifs et de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

En application de l'article 40 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, la STB, actionnaire de référence, pourrait être invitée à apporter le soutien nécessaire pour rétablir l'équilibre de la BFT.

3. Les actifs de la banque comportent 48 millions de dinars au titre de créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.
4. Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'Etat d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 font apparaître des capitaux propres négatifs de 113,823 millions de dinars. Ces capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social de la banque.

En application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire est à convoquer dans les quatre mois de l'approbation des comptes, et ce afin de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la banque, l'augmentation de son capital ou bien sa réduction à concurrence des pertes enregistrées.

2. la STB affiche au 31 décembre 2013 un ratio de solvabilité, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et le total actif (bilan et hors bilan) net pondéré suivant les quotités des risques prévues par l'article 6 de la circulaire n°91-24, négatif de 6,21% contre un minimum de 9% prévu par l'article 4 de la dite circulaire.
3. La STB affiche au 31 décembre 2013 un ratio de liquidité, rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible, de 79,4 % soit une insuffisance de 20,60 % par rapport au minimum de 100% prévu par l'article 13 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.
4. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « justification de l'opinion avec réserves ».
5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne. Nos rapports font état d'insuffisances majeures au niveau du système d'information susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne.
6. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. Nous avons relevé le défaut de signature et de dépôt auprès du Conseil du Marché Financier (CMF) du cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 06 octobre 2014
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi

Groupement SNJ-IMAC
Nedra Jlassi Semmar

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration ne nous a pas avisés de l'existence, au titre de l'exercice 2013, de conventions entrant dans le cadre de celles prévues par lesdits articles.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

Au cours de l'exercice 2012, la STB a encaissé 70 millions de dinars au titre des échéances, en principal et intérêts des emprunts garantis, payées par la STB en 2011 et 2012. Le reliquat soit 47 millions de dinars a été encaissé courant l'exercice 2013.

2. En vertu de la convention de la garantie de l'État signée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire à hauteur de 70 millions de dinars pour une période de 3 mois renouvelable avec un taux d'intérêt de 4,85%.

3. La Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, en date du 1^{er} novembre 2011, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention ayant pour objet de fixer les modalités de remboursement de l'encours du compte courant associé «CCA-STRC». Les principales dispositions de cette convention se résument comme suit :

- Le montant logé dans le CCA-STRC au 31 décembre 2010 soit la somme de 109 millions de dinars produira des intérêts au profit de la STB au taux de TMM+0,5%. Ces intérêts commenceront à courir à partir du 1^{er} janvier 2011 et seront calculés sur la base du capital restant dû et payable le 31 décembre de chaque année ;
- L'amortissement du principal de la dette se fera en fonction des recouvrements effectués par la STRC durant l'année.

Dans le cadre de cette convention et au titre de l'exercice 2013, les intérêts calculés par la STB se sont élevés à 3,789 millions de dinars.

Au 31 décembre 2013, le solde du compte courant associé «CCA-STRC », objet de ladite convention, tel qu'il figure au niveau des états financiers, est de 72,5 millions de dinars.

1. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu des conventions des comptes courants associés avec les sociétés appartenant au groupe (hors STRC) dont l'encours au 31 décembre 2013 s'élève à 39,741 millions de dinars détaillés comme suit :

Société	Encours 31/12/2013
MEDITERRANNE TOURISME SA	1 623 000
ACTIVHOTELS	12 800 000
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	25 317 773
Total en Dinars	39 740 773

2. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR plusieurs conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2013
Fonds gérés STB 1	1999	8 000	4 899
Fonds gérés STB 2	2000	8 000	5 475
Fonds gérés STB 3	2001	5 000	4 485
Fonds gérés STB 4	2002	6 500	6 105
Fonds gérés STB 5	2003	6 824	6 357
Fonds gérés STB 6	2005	2 707	2 190
Fonds gérés STB 7	2006	800	890
Fonds gérés STB 8	2007	9 371	10 370
Fonds gérés STB 9	2008	4 800	5 117
Fonds gérés STB 10	2008	8 748	9 480
Fonds gérés STB 11	2009	6 000	6 581
Fonds gérés STB 12	2009	9 898	10 805
Fonds gérés STB 13	2010	10 000	10 996
Fonds gérés ID STB 1	2002	2 000	1 260
Fonds gérés ID STB 2	2002	2 000	1 275
Fonds gérés ID STB 3	2003	5 436	3 851
Fonds gérés ID STB 4	2005	360	362
Fonds gérés ID STB 5	2006	1 133	1 399
Fonds gérés ID STB 6	2007	4 000	4 677
Total en millier de dinars		101 577	96 574

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;
- Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;
- Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

Au cours de l'exercice 2013, la STB a comptabilisé une charge globale de 1 984 753 DT au titre de ces différentes commissions.

4. En vertu de conventions conclues avec la SICAV Épargnant, la SICAV Investisseur et la SICAV Avenir, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,05% (hors taxes) du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2013 s'élève en TTC à 335 383DT.
- 0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2013 s'élève à 1 461 DT.
- 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir.

5. La STB loue à ses filiales STRC, STB INVEST, STB MANAGER, STB FINANCE (Ex-SOFIGES) et SOFI-ELAN certains de ses locaux.

Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	loyer 2013 TTC
STRC 1 ^{er} étage	10000 (TTC)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	15 513
STRC 2 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/09/2001	5%	deuxième année de la location	17 959
STRC 3 ^{ème} étage	10000 (TTC)	01/05/2005	5%	deuxième année de la location	14 775
STB INVEST	8400 (HTVA)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	15 011
STB MANAGER	5400 (HTVA)	01/01/2003	5%	deuxième année de la location	10 379
STB FINANCE	27875 (HTVA)	01/01/2010	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	34 537
SOFI-ELAN	5 227(HTVA)	01/12/2011	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	5 488
TOTAL EN DINARS					113 661

6. Les emprunts souscrits par les administrateurs de la STB totalisent, au 31 décembre 2013, un montant de 64,711 millions de dinars, répartis comme suit :

Administrateurs	Emprunts	Montant souscrit	Encours 31/12/2013
STAR	EO 2008-1	7 000 000	5 500 000
STAR	EO 2008-2	10 000 000	7 500 000
STAR	EO 2010	20 000 000	15 998 000
STAR	EO2011	10 000 000	8 571 000
Hamrouni Abdelkader	EO 2011	8 000 000	6 856 800
Hamrouni Abdelkader	EP 2012-1	20 000 000	16 000 000
ETAP	EO 2011	5 000 000	4 285 500
Total en Dinars		70 000 000	64 711 300

7. Les concours bancaires accordés par la STB à ses administrateurs et ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2013, un montant de 161,463 millions de dinars , répartis comme suit :

(En dinars)

Administrateurs	Encours au 31/12/2013
ETAP	18 111 064
STAR	11 815 734
GROUPE HAMROUNI ABDELKADER	15 603 699
GROUPE KHALFALLAH BECHIR	88 809 895
GROUPE DRISS MOHAMED	26 994 821
Mr LOUATI ABDERRAZEK	11 981
Président Directeur général	7 052
Directeurs généraux adjoints	108 832
Total	161 463 079

III. Obligations et engagements de la STB envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Les rémunérations de l'ex-Président Directeur Général et du Président Directeur Général actuel ont été fixées par les décisions du Premier Ministre en date, respectivement, du 4 juin 2011 et du 21 septembre 2013 (date d'effet le 25 mars 2013).

La rémunération de l'actuel PDG a été appliquée à partir de mois de janvier 2014 et il a perçu des avances sur salaires pour l'exercice 2013 pour un montant de 31 mille dinars.

Cette rémunération se détaille comme suit :

Nature	Ex-PDG	PDG actuel
Salaire de base	900	900
Indemnité de logement	200	200
Indemnité de gestion	350	350
Indemnité de représentation	1 580	1 580
Indemnité temporaire pour remboursement des frais de responsabilité	1 120	1 120
Indemnité complémentaire	1 550	1 550
Total brut	5 700	5 700

Les avantages en nature sont les suivants : la mise à disposition d'une voiture de fonction, un quota de 500 litres de carburant par mois ainsi que les tickets de restauration.

- Les rémunérations des Directeurs Généraux Adjoints ainsi que celles des deux Ex-conseillers, sont fixées par référence aux termes de la convention collective nationale du personnel des banques et des établissements financiers ;
- L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 octobre 2013 a décidé de ne pas allouer des jetons de présence au titre de l'exercice 2012.

Toutefois, un montant relatif à des jetons de présence dus au titre d'exercices antérieurs, figure encore au passif du bilan à la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2013 pour 11 151 DT.

2. Les obligations et engagements de la STB envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	PDG		DGA et conseillers		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2013	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2013	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2013
Avantages à court terme	94 448	-	270 358	52 142	-	11 151
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	14 256	50 750		
TOTAL	94 448	-	284 615	102 892	-	11 151

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 06 octobre 2014
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi

Groupement SNJ-IMAC
Nedra Jlassi Semmar

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

LE GROUPE SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

Le groupe Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Fathi SAIDI (CFA) et Mme Nedra Jlassi Semmar (Groupement SNJ- IMAC).

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 Décembre 2013
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<u>ACTIF</u>			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		142 082	507 269
Créances sur les établissements bancaires et financiers		243 385	287 661
Créances sur la clientèle		5 439 433	5 749 835
Portefeuille titres commercial	2.1	288 933	315 982
Portefeuille d'investissement	2.2	191 997	169 412
Titres mis en équivalence	2.3	104 898	94 184
Ecarts d'acquisition		4 022	-974
Valeurs immobilisées		98 046	97 063
Actif d'impôt différé		4 586	4 483
Autres actifs		710 850	631 223
TOTAL ACTIF		7 228 232	7 856 138
<u>PASSIF</u>			
Banque centrale et C.C.P		546 767	182 689
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		406 908	398 250
Dépôts et avoirs de la clientèle		5 339 599	5 667 627
Emprunts et ressources spéciales		445 576	581 963
Passif d'impôt différé		37 495	30 257
Autres passifs		736 843	729 054
Total Passif		7 513 188	7 589 840
Intérêts Minoritaires	2.4	-49 944	-37 169
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		124 300	124 300
Réserves consolidées	2.5	-229 110	208 934
Actions propres *	2.7	-2 859	-2 859
Résultat Consolidé	2.5	-127 343	-26 908
Total Capitaux Propres		-235 012	303 467
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		7 228 232	7 856 138

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2013
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	352 152	312 024
PR 2	Commissions (en produits)	60 697	57 263
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	30 669	27 065
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	10 433	9 162
	Total Produits d'Exploitation Bancaire	453 951	405 514
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	-210 997	-180 828
CH 2	Commissions encourues	-4 273	-3 982
CH 3	Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	-352	-171
	Total Charges d'Exploitation Bancaire	-215 622	-184 981
PRODUIT NET BANCAIRE		238 329	220 533
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-221 784	-95 369
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-14 603	-7 018
PR7	Autres produits d'exploitation	22 386	42 475
CH6	Frais de personnel	-114 287	-112 432
CH7	Charges générales d'exploitation	-30 967	-47 515
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-7 788	-8 116
CH8	Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	4 854	5 256
RESULTAT D'EXPLOITATION		-123 860	-2 186
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	-399	974
CH11	Impôt sur les bénéfices	-8 536	-31 398
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-132 795	-32 610
PR 9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-132 795	-32 610
PR 9/CH10	Intérêts minoritaires dans le résultat	2.4	-5 452
		-5 452	-5 702
PART DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES		0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE AVANT MODIFICATION COMPTABLE		2.5	-127 343
		-127 343	-26 908
	Effet de la modification comptable	-438 297	-119 612
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION COMPTABLE		2.8	-571 092
		-571 092	-152 222

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2013
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	429 127	387 161
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-227 684	-214 042
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	8 487	1 366
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-405 800	328 012
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle	-320 741	-230 969
Acquisitions/cessions des titres de placement	-19 717	-70 494
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-128 439	-112 755
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-68 830	102 618
Impôts sur les sociétés payés	-2 420	-16 233
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation	-736 017	174 664
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement	9 707	8 942
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement	-6 626	4 703
Acquisitions / cessions des immobilisations	-8 543	-8 730
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	-5 462	4 915
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>		
Emissions d'actions	0	2 550
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales	-43 061	92 565
Dividendes versés	-1 140	-796
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	-44 201	94 319
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-785 680	273 898
Ajustement suite au variation du périmètre		
Liquidités et équivalents en début de la période	365 413	91 515
Liquidités et équivalents en fin de la période	-420 267	365 413

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE
ARRETE AU 31-12-2013

(unité : en 1000DT)

	31-12-2013	31-12-2012
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions,avals et autres garanties données	953 600	1 033 836
Crédits documentaires	441 028	517 595
Actifs donnés en garantie		
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 394 628	1 551 431
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financements donnés	115 647	139 623
Engagements sur titres	3 646	3 953
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	119 292	143 576
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de financements reçus		
Garanties reçues	1 507 747	1 569 358
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 507 747	1 569 358

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2013

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative au regroupement d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 du 19 mars 1999 et N° 2001-12 du 4 mai 2001.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

1.2.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe STB comprend :

- La société mère : STB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la STB exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la STB exerce une influence notable.

Sont exclus du périmètre de consolidation :

- Les sociétés en liquidation ;
- Les sociétés dont les états financiers sont indisponibles.
- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice;
- Les sociétés dont la STB a cessé d'exercer une influence notable ;
- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée ;
- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la STB, ou se trouvent sous contraintes durables.

Le tableau suivant synthétise le périmètre, les méthodes de consolidation et les pourcentages d'intérêts utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du groupe STB.

Par ailleurs, il est à signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 8 sociétés sur un périmètre de consolidation composé de 25 sociétés.

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe			ETATS FINANCIERS 2013
	2013	2012	Var %	2013	2012	2013	2012	Var %	
1. STB BANK (société Mère)	99,43%	99,43 %	0,00%	I-G	I-G	99,43 %	99,43 %	0,00%	C.I
2. STB INVEST	99,01%	99,01%	0,00%	I-G	I-G	98,24 %	98,24 %	0,00%	C.I
3. SOFI ELAN SICAF	59,39%	58,59%	0,8%	I-G	I-G	57,84%	57,05%	0,79%	C.I
4. STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%	I-G	I-G	91,28%	91,20%	0,08%	C.I
5. STB FINANCE	96,70%	96,70%	0,00%	I-G	I-G	93,01%	92,99 %	0,02%	C.I
6. STB SICAR	99,51%	99,51%	0,00%	I-G	I-G	85,38 %	85,37 %	0,01%	C.I
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,91%	99,91%	0,00%	I-G	I-G	97,84%	97,82 %	0,02%	C.I
8. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	99,99%	99,99%	0,00%	I-G	I-G	99,36 %	99,36 %	0,00%	C.I
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%	I-G	I-G	49,72 %	49,72 %	0,00%	N.C
10. SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%	I-G	I-G	67,41 %	67,41 %	0,00%	C.I
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%	I-G	I-G	96,28 %	96,27 %	0,01%	C.I
12. BFT	78,77%	78,77%	0,00%	I-G	IG	78,28 %	78,28 %	0,00%	C.I
13. SICAV L'INVESTISSEUR	70,70%	70,89 %	-0,19%	M-E	M-E	69,70%	69,90 %	-0,20%	C.I
14. SICAV L'AVENIR	98,68%	98,69%	-0,01%	M-E	M-E	95,81%	95,83 %	-0,02%	C.I
15. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE « B.A.T »	30,00%	30,00%	0,00%	M-E	M-E	29,83 %	29,83 %	0,00%	C.I
16. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B »	43,42%	43,42%	0,00%	M-E	M-E	43,17 %	43,17 %	0,00%	N.C
17. STE EL WEFAK LEASING	31,57%	21,71%	9,86%	M-E	M-E	29,98%	20,70 %	9,28%	C.I
18. S.T.C.V VERITAS	27,06%	27,06%	0,00%	M-E	M-E	26,91 %	26,91 %	0,00%	C.I
19. SICOAC	23,57%	23,57%	0,00%	M-E	M-E	23,44 %	23,44 %	0,00%	N.C
20. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%	M-E	M-E	24,86 %	24,86 %	0,00%	N.C
21. S.E.D SOUSSE NORD	24,92%	24,92%	0,00%	M-E	M-E	24,78 %	24,78 %	0,00%	N.C
22. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	21,64%	21,64%	0,00%	M-E	M-E	21,16 %	21,16 %	0,00%	N.C
23. S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	16,67%	3,33%	M-E	M-E	19,89%	16,58 %	3,31%	C.I
24. SMT (MAISON BLANCHE)	38,90%	38,90%	0,00%	M-E	M-E	38,68 %	38,68 %	0,00%	N.C
25. SIDCO SICAR	34,34%	34,34%	0,00%	M-E	M-E	32,07%	32,07%	0,00%	N.C

- I-G : consolidation par intégration globale ;
- M-E : consolidation par mise en équivalence ;
- (-): Voir tableau Variation du périmètre du groupe STB (2013-2012) ;

1.2.2. Variation du Périmètre de consolidation du groupe STB (2013-2012)

Le périmètre de consolidation du groupe STB arrêté au 31/12/2013 n'a pas connu de variation par rapport à l'exercice précédent.

1.2.3. Méthode de consolidation

⇒ Les sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

⇒ Les sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les filiales de la banque dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".
- Eliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif.

Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

1.3.2. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

NOTE 2 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

2.1. Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2013 un total de 288 933 MDT contre 315 981 MDT au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	215 475	209 546
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	73 458	106 435
TOTAL	<u>288 933</u>	<u>315 981</u>

2.2. Portefeuille titre d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2013 un total de **191 997** MDT contre 169 412 MDT au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	122 806	111 024
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	69 191	58 388
TOTAL	191 997	169 412

2.3. Titres mis en équivalences

Au 31 décembre 2013, le total de cette rubrique a grimpé à 104 898 MDT contre 94 184 MDT au 31 décembre 2012, et se détaille comme suit :

Société Mis en Equivalences	2013	2 012
1. SICAV L'INVESTISSEUR	991	1 039
2. SICAV L'AVENIR	1 242	1 272
3. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	941	1 118
4. SICOAC	2 933	2 687
5. STCV VERITAS	1457	1 387
6. UNION TUNISIENNE DE BANQUE «U.T.B »	37 338	39 561
7. STE EL WEAFAK LEASING	12 744	5 607
8. SONI BANK	28 078	23 335
9. EL FEJJA	4 928	3 452
10. MAISON DU BANQUIER	1 079	1 021
11. SED SOUSSE NORD	9 385	9 555
12. SIDCO SICAR	3 782	4 150
TOTAL	104 898	94 184

2.4. Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2013, le total de cette rubrique s'élève à (- 49 944) MDT contre (-37 169) MDT au 31 décembre 2012, et se détaille comme suit :

Société	31/12/2013			31/12/2012		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
1. S.T.B	-621	-586	-1 207	-59	1721	1 662
2. STB INVEST	-1	609	608	6	592	598
3. SOFI ELAN SICAF	69	3280	3 349	175	3 348	3 523
4. S.T.B MANAGER	46	54	100	53	42	95
5. STB FINANCE	-96	566	470	3	563	566
6. S.T.B SICAR	-80	213	133	186	143	329
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	-58	-92	-150	44	-58	-14
8. S.T.R.C	23	-142	-119	7	-48	-41
9. GENERALE DES VENTES	600	672	1 272	-197	950	753
10. STE ED DKHILA	-577	3112	2 535	39	2 904	2 943
11. ACTIVHOTELS	-12	-9	-21	-10	-77	-87
12. BFT	-4 745	-52 169	-56 914	-5 948	-41 548	-47 496
TOTAL	(-5 452)	<u>(-44 492)</u>	<u>(-49 944)</u>	<u>(-5 701)</u>	<u>(-31 468)</u>	<u>(- 37 169)</u>

2.5. Réserves et Résultat Consolidés

Au 31 décembre 2013, le résultat consolidé, s'est situé à (-127 343) MDT contre (-26 908) MDT au 31 décembre 2012. Par ailleurs, les réserves consolidées s'élèvent à la même date à (-229 110) MDT

Société Consolidée		Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
		2013	2 012	2013	2 012
◇ SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT		<u>-265 725</u>	<u>188 336</u>	<u>-132 198</u>	<u>-32 164</u>
1	STB	-71 440	331 734	-113 892	-15 665
2	STB INVEST	13 778	12 854	-57	331
3	SOFI ELAN SICAF	1 621	1 570	95	233
4	STB MANAGER	553	415	481	552
5	STB FINANCE	4 179	4 123	-1 279	40
6	STB SICAR	857	449	-466	1 083
7	IMMOB.DE.L'AVENUE	- 2 527	-970	-2 617	1 977
8	STRC	-22 430	- 7 815	3 551	1 112
9	LA GENERALE DES VENTES	-1 313	-1 038	594	-194
10	ED DKHILA	2 768	2 337	-1 194	81
11	ACTIVHOTELS	-251	-2 091	-308	-270
12	BFT	-191 520	-153 232	-17 106	-21 444
◇ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE		<u>36 615</u>	<u>20 598</u>	<u>4 855</u>	<u>5256</u>
13	SICAV L'INVESTISSEUR	222	233	-29	7
14	SICAV L'AVENIR	2	-6	-7	26
15	BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	-6	-357	-176	126
16	SICOAC	2 165	2 162	246	3
17	STCV VERITAS	907	870	436	403
18	UNION TUNISIENNE DE BANQUE « UTB »	9 004	2 317	- 1223	-222
19	STE EL WEFAK LEASING	1 720	-1 446	619	728
20	SIDCO SICAR	547	290	-158	-115
21	SONI BANK	15 507	11 515	4 383	3 633
22	MAISON BLANCHE	- 1 929	-1 119	-89	-121
23	EL FEJJA	1 169	1	695	451
24	MAISON DU BANQUIER	317	-824	58	40
25	SED SOUSSE NORD	6990	6 962	100	297
TOTAUX		- 229 110	208 934	-127 343	-26 908

2.6. Rachats des actions propres par des sociétés du groupe :

Au 31 décembre 2013 Ce poste affiche un solde de 2 859MDT; Il renferme les rachats d'actions effectués par la société consolidante.

Annexe I

Liste des Sociétés Normalement Consolidables, mais exclues de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2013 conformément aux dispositions de la NCT n°35

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
1	SKANES PALACE	6 195 000	99.76%	En liquidation.
2	AFRICA SOUSSE	9 800 000	96.94%	En liquidation.
3	STE ANONYME DE CONSTR. ELECTROMECHANIQUES "SACEM"	5 174 000	85.94%	En liquidation.
4	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)	3 540 000	70.28%	En veillesse.
5	STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUDIOV."STDCA"	10 000	50%	En liquidation.
6	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM "HOTEL NOUR EL AIN"	2 299 500	49.66%	En liquidation.
7	STE RAMLA TOZEUR	5 947 800	47.88%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
8	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA	4 259 840	42.68%	Au 31 décembre 2013, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
9	ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	2 555 000	46.81%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement
10	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"	3 429 000	45.29%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
11	CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"	770 000	39.61%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement.
12	STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"	1 523 000	41.96%	Au 31 décembre 2013, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
13	STE D'ACTIVITE TQUE "HOTEL ZODIAC"	4 637 000	37.44%	Au 31 décembre 2013, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
14	STE HOTEL BYZANCE	2 675 000	35.07%	Au 31 décembre 2013, la STB compte céder la filiale dans un avenir proche.
15	EL MARASSI	1 380 000	34.78%	En liquidation..

16	Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen"JERBA MARITIM	4 087 500	36.70%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
17	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)	2 059 000	31.03%	En liquidation.
18	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"	1 000 000	30%	En liquidation..
19	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS	250 000	30%	En veilleuse.
20	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"	1 015 000	28.33%	En liquidation.
21	CIE TQUE ARABE "CTA" (MARINA MONASTIR)	15 098 120	28%	Au 31 décembre 2013, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
22	STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"	3 520 000	25%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement.
23	STE COND. IMPR. & PUBLICITE "CIP"	532 525	26.24%	En liquidation.
24	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE	1 000 000	25%	En veilleuse.
25	STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"	200 000	25%	En veilleuse.
26	STE HOTEL YOUNES	3 987 000	24.76%	Au 31 décembre 2013, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
27	STE HOT ET DE DEV TQUE "HOTEL DREAMS BEACH"	3 182 000	24.58%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2013.
28	STE HOTELIERE "BEL AIR"	5 423 510	23.97%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
29	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR	6 236 055	23.56%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2013.
30	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI "SOCIK"	200 000	22.50%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement
31	STE DES IND. METALLURGIQUES "SIMET"	2 025 000	21.47%	En liquidation.
32	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS	4 319 000	21%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2013.
33	S.H.T. LES BERGES 2000 "Hôtel l'Atrium"	1 375 000	20.18%	La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
34	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL	2 150 000	20%	Au 31 décembre 2013, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.

35	STE DE DEVPT DU TOUR.SAHARIEN « PALMYRE »	8 808 500	26.86%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2013.
36	DUNES DE NEFZAEQUA	2 868 400	22.87%	En liquidation.
37	STE HOTELIERE « DAR DHIAFA »TROPICANA CLUB	2 550 000	31.26%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013.

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés du Groupe de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Société Tunisienne de Banque (STB), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction dans l'établissement des états financiers consolidés

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Justification de l'opinion avec réserves

- 3.1** Les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne « BFT », intégrée globalement, ont fait l'objet d'une opinion défavorable en raison de l'incertitude significative qui pèse sur la capacité de la BFT à poursuivre son exploitation et sur sa capacité de recouvrer ses actifs et de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Un éventuel retrait de la BFT du périmètre de consolidation du groupe STB impacterait significativement de nombreux éléments des états financiers consolidés du groupe STB.

- 3.2** Par référence aux termes de la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB (société mère) et la BFT, intégrée globalement, ont constitué des provisions additionnelles respectivement de 486,734 millions de dinars et de 30,251 millions de dinars sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012, qui s'élèvent à 424,738 millions de dinars, ont été imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

D'autre part, la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », intégrée globalement, a constaté en 2013 des modifications comptables pour 13,559 millions de dinars.

Les modifications comptables, constatées en ajustement des capitaux propres d'ouverture, n'ont pas donné lieu au retraitement en proforma des états financiers consolidés de l'exercice 2012 présentés à titre comparatif.

Par conséquent, nous estimons que les tendances de la situation financière et des performances du groupe ne sont pas à établir avec les données comparatives non retraitées de l'exercice 2012.

- 3.3** Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » des états financiers de la société mère STB comportent des comptes qui présentent des suspens se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

Aussi, les comptes « correspondants locaux » et le compte intitulé « BCT compte BDET /BNDET » présentent des soldes anciens figés provisionnés mais non rapprochés.

Par ailleurs, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres du groupe que les travaux d'apurement pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

- 3.4** La STB (société mère) ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base d'informations communiquées par les structures internes à la STB.

Aussi, les garanties réelles reçues par la STB (société mère) en couverture des risques encourus sur sa clientèle ne sont pas prises en compte au niveau de la rubrique « Garanties reçues », et ce, faute d'un inventaire confirmé de ces garanties.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan consolidé.

Par ailleurs, l'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double ne permet pas à la STB (société mère) d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de l'exercice.

- 3.5** Les capitaux propres de la STB (société mère) comportent un compte intitulé « réserves pour fonds social » qui représente les montants affectés au financement des activités fonds social. Le rapprochement du solde de ce compte qui s'élève à 7,228 millions de dinars avec les encours des prêts sur fonds social qui s'élèvent à 21,082 millions de dinars dégage un déséquilibre entre les ressources et les emplois de 13,854 millions de dinars dont l'origine n'a pas pu être justifiée par la banque.

- 3.6** Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du Système Comptable des Entreprises, la STB (société mère) n'a pas procédé en 2013 à l'inventaire physique de ses immobilisations qui s'élèvent en net à 83 millions de dinars. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de certifier l'existence physique des immobilisations inscrites au bilan du groupe ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres du groupe, qui le cas échéant, pourraient se révéler nécessaires si l'inventaire physique a été réalisé et rapproché avec la comptabilité.
- 3.7** Les créances bancaires cédées par la STB (société mère) à sa filiale, la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », ne font pas l'objet de retraitement pour les ramener à leur juste valeur par la reconstitution de l'encours brut, à base consolidé, ainsi que leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés après avoir éliminer les résultats de cession interne. Aussi, les actifs de la STRC comportent des créances acquises depuis plus de 10 ans pour 68,8 millions de dinars et provisionnées à hauteur de 30,8 millions de dinars et qui ne font pas l'objet d'une politique de décote. Les corrections à apporter à la juste valeur de ces créances, et conséquemment des provisions complémentaires à constituer risquent d'impacter la situation financière et la performance du groupe.
- 3.8** La Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », intégrée globalement, ne comptabilise pas les charges relatives aux indemnités de départ à la retraite et les charges relatives aux cotisations assurance-groupe des retraités qu'au moment du départ effectif à la retraite. La prise en compte de ces charges impacterait la situation financière et la performance du groupe.
- 3.9** Ainsi qu'il a été mentionné au niveau de la note 1.2.1 « Périmètre de consolidation », les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 8 sociétés sur un périmètre composé de 25. Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'effet des ajustements que les travaux des commissaires aux comptes pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.
- 3.10** Ainsi qu'il a été donné au niveau de la note 1.3.2 « traitement des impôts différés », l'impôt différé est constaté uniquement au titre des éliminations des opérations intra-groupe. Les actifs et les passifs d'impôt éventuels sur les autres différences temporaires découlant des états financiers individuels des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ne sont pas constatés au niveau des états financiers du groupe.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées aux paragraphes 3.1 à 3.10, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe STB au 31 décembre 2013, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

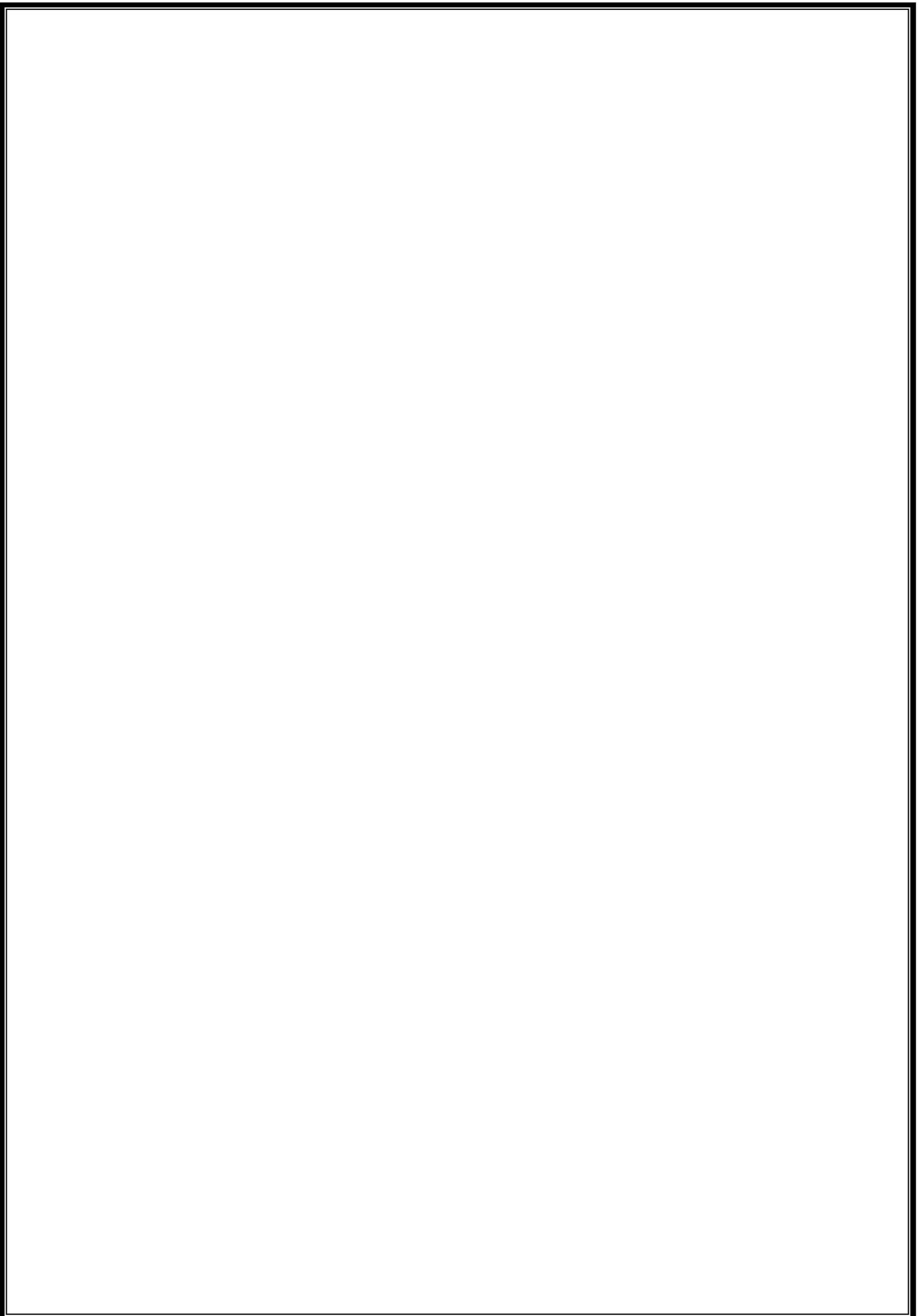
Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les informations sur les comptes consolidés du groupe STB et contenues dans le rapport du conseil d'administration destiné à l'Assemblée Générale appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « justification de l'opinion avec réserves ».

Tunis, le 13 octobre 2014
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi

Groupement SNJ-IMAC
Nedra Jlassi Semmar



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRE

LES CEMENTS DE BIZERTE

Siège social : Baie de Sebra – BP 53-7018 Bizerte

La société « LES CEMENTS DE BIZERTE » publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Abdelatif ABBES (UAT) & Mr HAMMI Lotfi (CEGAUDIT).

BILAN AU 30 JUIN 2014

(Exprimés en dinars)

A C T I F S	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		1 062 920	1 089 018	1 062 920
Moins : Amortissements		-1 039 978	-1 040 022	-1 027 833
	1	22 942	48 997	35 087
Immobilisations corporelles		319 980 581	251 867 251	300 980 953
Moins : Amortissements		-102 503 817	-111 247 479	-100 435 345
	1	217 476 764	140 619 772	200 545 608
Immobilisations financières		3 431 971	3 031 433	3 044 138
Moins : Provisions		-551 473	-551 473	-551 473
	2	2 880 498	2 479 960	2 492 665
Total des Actifs Immobilisés		220 380 205	143 148 728	203 073 359
Autres Actifs non courants	3	5 748 444	6 440 151	4 688 842
Total des Actifs non courants		226 128 649	149 588 880	207 762 201
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		40 906 895	34 318 358	39 067 978
Moins : Provisions		-9 047 561	-3 834 103	-9 119 636
	4	31 859 334	30 484 255	29 948 342
Clients et comptes rattachés		6 281 806	6 183 976	7 124 337
Moins : Provisions		-4 088 699	-4 093 904	-4 085 485
	5	2 193 107	2 090 072	3 038 851
Autres actifs courants		15 882 732	13 331 493	15 385 436
Moins : Provisions		-185 380	-193 258	-105 132
	6	15 697 353	13 138 235	15 280 304
Placements et autres actifs financiers	7	242 900	15 069 892	523 208
Liquidités et équivalents de liquidités	8	7 925 671	4 165 083	3 314 221
Total des Actifs courants		57 918 364	64 947 538	52 104 926
Total des Actifs		284 047 013	214 536 418	259 867 127

BILAN AU 30 JUIN 2014

(Exprimés en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Capitaux propres				
Capital social		44 047 290	44 047 290	44 047 290
Réserves et primes liées au capital	9	102 109 824	102 247 570	102 125 867
Autres capitaux propres	9	2 017 595	2 141 968	2 079 781
Résultats reportés	9	-8 889 857	13 412 736	13 412 736
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		139 284 852	161 849 564	161 665 674
Résultat de l'exercice		-4 147 599	-6 859 164	-22 302 593
Total des capitaux propres avant affectation		135 137 252	154 990 399	139 363 081
<u>PASSIFS</u>				
Passifs non courants				
Provisions pour impôts		74 476	74 476	74 476
Emprunts bancaires	10	60 782 858	4 210 440	4 779 726
Total des passifs non courants		60 857 334	4 284 916	4 854 202
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	11	71 833 830	38 440 558	74 314 131
Autres passifs courants	12	12 027 767	13 915 913	13 569 154
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	4 190 830	2 904 631	27 766 560
Total des passifs courants		88 052 427	55 261 103	115 649 844
Total des passifs		148 909 761	59 546 019	120 504 047
Total des capitaux propres et des passifs		284 047 013	214 536 418	259 867 127

ETAT DE RESULTAT
DU 01/01/2014 AU 30/06/2014

(Exprimés en dinars)

	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Revenus	14	23 765 800	27 254 114	52 079 396
Coût des ventes	15	-30 393 157	-32 373 426	-65 097 894
Marge Brute		-6 627 356	-5 119 311	-13 018 498
Autres produits d'exploitation	16	3 579 955	914 110	2 072 666
Frais de distribution	17	-67 276	-882 378	-1 916 288
Frais d'administration	18	-2 816 012	-2 501 193	-4 609 520
Autres charges d'exploitation	19	-3 908 250	-2 037 938	-9 710 907
Résultat d'exploitation		-9 838 938	-9 626 711	-27 182 547
Charges financières nettes	20	-524 682	-441 795	-1 206 241
Produits financiers	21	482 386	828 295	1 171 764
Autres gains ordinaires	22	5 733 635	2 412 060	4 914 431
Résultats des activités ordinaires avant impôts		-4 147 599	-6 828 151	-22 302 593
Impôt sur les bénéfices		0	-31 013	0
Résultat des activités ordinaires après impôts		-4 147 599	-6 859 164	-22 302 593
Eléments extraordinaires		0	0	0
Gains		0	0	0
Pertes		0	0	0
Résultat net de l'exercice		-4 147 599	-6 859 164	-22 302 593
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	0	0
Résultat après modification comptable		-4 147 599	-6 859 164	-22 302 593

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
DU 01/01/2014 AU 30/06/2014

	(Exprimés en dinars)		
	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients	33 235 435	35 264 331	66 923 961
Sommes perçus des produits ordinaires	130 103	61 479	99 530
Somme versées aux fournisseurs	-37 021 374	-29 320 178	-50 952 810
Somme versées aux personnel et organismes sociaux	-6 315 899	-6 246 942	-12 850 672
Intérêts payés	-31 111	-1 687	-153 527
Somme versées à l'Etat	-185 260	-334 124	-628 510
Redevances	-607 284	-709 507	-1 568 253
Impôt sur les sociétés payé		-31 013	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-10 795 390	-1 317 641	869 718
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	-29 231 218	-43 271 771	-95 792 886
Décaissements provenant des investissements gros entretiens	-1 861 464	-643 841	-1 372 311
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles		-16 694	-40 304
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	65 996	46 100	45 702
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
Décaissements provenant de l'octroi des prêts (Obligations Etat Tunisien)	-100 000		
Décaissements provenant de l'octroi des prêts au personnel	-290 596	-280 199	-551 995
Encaissements provenant des remboursements des prêts	406 217	458 999	916 604
Flux liés aux réserves du fonds social	-16 042	13 029	-72 471
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-31 027 107	-43 694 377	-96 867 662
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements des crédits à court terme	41 030 000	5 800 000	59 800 000
Remboursements des crédits à court terme	-55 000 000	-5 800 000	-31 500 000
Encaissements des crédits à moyen terme	58 085 600		2 300 000
Remboursements en principal sur emprunts moyen et long termes + intérêts sur crédits	-1 531 673	-2 180 541	-2 881 973
Encaissements provenant de l'augmentation de capitaux			
Souscriptions du personnel de la SCB à l'augmentation du capital			
Encaissements provenant des subventions		1 593 086	1 593 086
Encaissements provenant de la restitution de T. V. A.	3 257 687		5 920 836
Dividendes et autres distributions payées			
Dividendes et autres distributions reçues	2 000	2 863	37 812
Produits financiers des placements	19 325	1 495 074	2 092 336
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	45 862 940	910 482	37 362 096
Incidence variation taux de change	342 482	-51 543	-165 162
Variation de la trésorerie	4 382 925	-44 153 079	-58 801 010
Trésorerie du début d'exercice	3 273 097	62 074 107	62 074 107
Trésorerie à la clôture de l'exercice	7 656 022	17 921 028	3 273 097

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Conventions et méthodes comptables

Référentiel de l'élaboration des états financiers :

Les états financiers ont été élaborés conformément aux dispositions de la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, du cadre conceptuel de la comptabilité approuvé par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que des normes comptables tunisiennes approuvées par des arrêtés du ministre des finances.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers. Le bilan est composé des actifs, des passifs et des capitaux propres. L'état de résultat est présenté selon le modèle de référence.

Ces états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie de la société. Ils sont établis sur une base de continuité de l'exploitation. La présentation et la classification des postes dans ces états financiers sont conservées d'une période à l'autre et chaque catégorie significative d'éléments similaires fait l'objet d'une présentation séparée.

Les états financiers ont été élaborés par référence aux conventions comptables de base, et notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence ;
- La convention de permanence des méthodes ;
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

Faits marquants du premier semestre 2014 :

a) La dernière étape de l'augmentation de la capacité de production et le montage du nouveau four a été réalisée, celles des autres projets d'accompagnement sont en cours de réalisation. Les investissements acquis au cours du premier semestre 2014 s'élèvent à 20 388 502 dinars.

b) L'entrepreneur POLYSIUS a démarré les essais de production fin mai 2014, dans l'attente de la réception provisoire du nouveau four prévue au cours du 4^{ème} trimestre de l'année 2014.

c) La société a procédé à l'achat de clinker jusqu'à fin mai 2014 et a continué à satisfaire sa clientèle.

d) La société a réalisé au cours du premier semestre 2014 la vente de trois immeubles, un terrain et un bureau administratif ayant dégagé un profit de 2 209 161 D.

Les principes et méthodes comptables :

a) **Unité monétaire :** Les états financiers de la société « Les Ciments de Bizerte » sont libellés en Dinar Tunisien.

b) Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, à la date de l'opération, sur la base des cours de change moyens du mois précédent.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars tunisien en utilisant les cours de change du marché interbancaire au 31 Décembre de l'année tels que publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Les pertes et les gains de change sont traités conformément à la norme comptable tunisienne N° 15.

c) Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat, les taxes non récupérables et les frais directs tels que les frais d'actes, les honoraires et les frais de livraison et d'installation et ce, conformément aux normes comptables 5 et 6.

Le coût de construction du nouveau four est enregistré dans les immobilisations en cours. Outre les frais directs et indirects incorporables dans le coût de construction, celui-ci a aussi incorporé les charges financières (intérêts des emprunts et pertes de change relatives aux paiements différés des dettes auprès des fournisseurs étrangers) relatives à la période de réalisation de l'actif et ce conformément à la NCT n°13.

Les immobilisations de la société sont amorties selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Logiciels informatiques	10 ou 33.33 %
Terrains de gisements	2%
Terrains de gisements expropriés	5 %
Constructions	5 ou 10 %
Installations générales et aménagements des constructions	10 %
Installations techniques, Matériel et outillages industriels	6.67 à 15 %
Matériel de transport	10 % ou 20%
Installations, agencements et aménagements divers	5% ou 10 %
Mobiliers et matériel de Bureau	10 % ou 15%
Matériel informatique	10 % ou 15%
Voies ferrées	5 %
Palettes	100 %

d) Charges reportées :

Les charges à répartir représentent des dépenses engagées pour des grosses réparations. Suivant les services techniques, ces charges se rapportent à des opérations spécifiques identifiées et dont la rentabilité globale et leur impact sur des exercices ultérieurs sont démontrés. Leur résorption est faite suivant la méthode linéaire aux taux de 50% ou 33.33% déterminés suivant la spécificité technique de ces charges. La résorption commence à courir dès le moment à partir duquel les services techniques prévoient de réaliser les avantages que procurent ces charges reportées à la société.

Les frais préliminaires enregistrent les dotations aux amortissements des immobilisations dont l'exploitation est arrêtée temporairement dans l'attente de la réception provisoire du nouveau four.

L'écart de conversion est relatif aux pertes de changes sur l'emprunt contracté en monnaie étrangère pour le financement de l'extension de l'usine.

e) Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées à leur juste valeur. Les plus-values ne sont pas constatées alors que les moins-values latentes font l'objet de provisions pour dépréciation.

f) Les stocks :

Les stocks sont constitués des produits finis, produits en cours, matières premières, pièces de rechange et consommables.

La société adopte la méthode de l'inventaire intermittent annuel pour la comptabilisation de ses stocks.

Les stocks de matières premières, pièces de rechange et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables. Les stocks des matières premières (calcaire et marne) ont été valorisés au coût du 31/12/2013, les produits finis ont été valorisés à la valeur de réalisation nette du fait que celle-ci est inférieur au coût de production tel que calculé pendant la période d'essai du nouveau four.

g) Clients et comptes rattachés :

Sont enregistrées dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses, les créances matérialisées par des effets non échus et effets échus et impayés et les chèques impayés.

Vu la politique commerciale sécurisée (hypothèques, cautions bancaires, etc ...) la société n'a pas enregistré de créances douteuses nécessitant la constatation de provisions.

h) Les emprunts bancaires :

Les intérêts des emprunts bancaires sont comptabilisés en charges dans l'exercice comptable au cours duquel ils sont encourus.

Pour la présentation de l'encours de la dette, les échéances à plus d'un an sont présentées parmi les passifs non courants alors que les échéances à moins d'un an figurent parmi les passifs courants.

La société a contracté un crédit en devise en 2014. Les pertes de change relatives à ce crédit ont été enregistrées dans le compte écart de conversion. L'écart de conversion a été amorti linéairement sur la durée de vie restante de l'emprunt y compris l'année en cours.

i) Prise en compte des revenus :

Les revenus provenant de la vente des produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

AU 30/06/2014

(Exprimés en dinars)

Produits	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Charges	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Sol	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Revenus Production stockée	23 765 800	27 254 114	52 079 396								
Production immobilisée				Production déstockée	3 207 721	3 955 839	404 375				
Autres produits d'exploitations	607 498	73 791	184 579								
	2 972 457	840 319	1 888 087								
Total	27 345 756	28 168 224	54 152 062	Total	3 207 721	3 955 839	404 375	Production	24 138 035	24 212 385	53 747 687
Production	24 138 035	24 212 385	53 747 687	Achats consommés	19 947 459	17 436 204	43 633 314	Marge sur coût matières	4 190 576	6 776 181	10 114 373
Marge sur coût matières	4 190 576	6 776 181	10 114 373	Services extérieurs et autres	1 869 748	3 307 037	6 496 087				
Total	4 190 576	6 776 181	10 114 373	Total	1 869 748	3 307 037	6 496 087	Valeur ajoutée brute	2 320 828	3 469 144	3 618 286
Valeur ajoutée brute	2 320 828	3 469 144	3 618 286	Impôts et taxes	148 690	147 521	253 962				
				Frais du personnel	6 596 492	6 280 992	12 879 961				
Total	2 320 828	3 469 144	3 618 286	Total	6 745 182	6 428 513	13 133 923	Excédent brut d'exploitation	-4 424 354	-2 959 369	-9 515 637
Excédent brut d'exploitation		-2 959 369		Insuffisance brute d'exploitation	4 424 354		9 515 637				
Autres produits ordinaires	5 733 635	2 412 060	4 914 431	Dotations aux amortissements							
Produits financiers	482 386	828 295	1 171 764	et provisions ordinaires	5 048 441	6 406 376	17 286 395				
				Autres charges ordinaires	366 143	260 966	380 516				
				Charges financières	524 682	441 795	1 206 241				
				Impôt sur les sociétés	0	31 013	0				
Total	6 216 021	280 986	6 086 195	Total	10 363 620	7 140 150	28 388 789	Résultat des activités	-4 147 599	-6 859 164	-22 302 593

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION
AUX CHARGES PAR NATURE
AU 30/06/2014**

(Exprimés en dinars)

Charges par Destination	Montant			Ventilation											
				Achats consommés			Charges de personnel			Amortissements et provisions			Autres Charges		
	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Coût des ventes	30 393 157	32 373 426	65 097 894	20 527 187	20 689 160	42 379 066	4 029 013	3 959 523	8 565 213	4 780 831	6 029 107	11 525 381	1 056 125	1 695 636	2 628 234
Frais de distribution	67 276	882 378	1 916 288	0	0	0	141 745	140 467	308 824	13 876	13 876	27 752	-88 345	728 036	1 579 713
Frais d'administration	2 816 012	2 501 193	4 609 520	50 022	48 504	114 580	2 365 314	2 113 944	3 866 189	170 272	174 798	321 378	230 404	163 948	307 373
Autres charges	3 908 250	2 037 938	9 710 907	2 577 971	654 379	1 544 043	60 420	67 058	139 735	83 462	188 596	5 411 885	1 186 397	1 127 905	2 615 245
TOTAL	37 184 694	37 794 935	81 334 609	23 155 180	21 392 043	44 037 689	6 596 492	6 280 992	12 879 961	5 048 441	6 406 376	17 286 395	2 384 581	3 715 524	7 130 565

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE
AUX CHARGES PAR DESTINATION AU 30/06/2014**

(Exprimés en dinars)

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
60 - <u>Achatsconsommés</u>	19 947 459	17 319 465	0	50 022	2 577 971
6001 - Matières premières	10 052 891	10 052 891			
6003 - Variation des stocks de matières premières	10 449	10 449			
6002 - Matières consommables	10 783 240	8 171 113		34 172	2 577 955
6003 - Variation des stocks de matières consommables	-5 057 086	-5 057 086			
6006 - Matières et fournitures non stockés	4 139 254	4 123 388		15 850	16
6008 - Achats liés à des M.C.	18 711	18 711			
61 - <u>ServicesExtérieurs</u>	1 368 007	707 756	77 452	148 448	434 351
6102 - Redevances	95 337	28 788	66 549		
6103 - Loyers et charges locatives	40 139	3 165		36 094	879
6105 - Entretien et réparations	719 377	675 803	6 273	36 235	1 067
6106 - Primes d'assurances	432 405				432 405
6107 - Etudes, recherches et divers services extérieurs	76 119			76 119	
6108 - Services extérieurs L. M. C.	4 630		4 630		
62 - <u>AutresServicesExtérieurs</u>	501 741	328 679	-165 796	81 956	256 902
6202 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	212 050	109 126	601		102 323
6203 - Publicité, publications, relations publiques	235 078		20 383	36 329	178 367
6204 - Transports de biens & transports collectifs du personnel	10 767	197 459	-186 780	87	
6205 - Déplacements missions et réceptions	42 944	21 749		21 194	
6206 - Frais postaux et de télécommunications	24 345			24 345	
6207 - Services bancaires et assimilés	-24 062				-24 062
6208 - Autres services extérieurs L. M. C.	619	345			274
A reporter	21 817 207	18 355 901	-88 345	280 426	3 269 224

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
Reports	21 817 207	18 355 901	-88 345	280 426	3 269 224
63 - <u>Charges diverses ordinaires</u>	366 143	19 690	0	0	346 453
6302 - Charges diverses pour personnel	7 495				7 495
6303 - Jetons de présence	9 000				9 000
6304 - Pertes sur créances irrécouvrables	31				31
6306 - Charges nettes sur cession d'immobilisations	19 690	19 690			
6307 - Autres charges ordinaires (Immeuble Ezzahra, manutention Coke pour autr	329 928				329 928
6308 - Charges diverses ordinaires L. M. C.	0				
64 - <u>Charges de personnel</u>	6 596 492	4 029 013	141 745	2 365 314	60 420
6400-6401-6402-6410 - Salaires et charges sociales	6 528 070	4 029 013	141 745	2 296 892	60 420
6406 - Charges connexes	68 422			68 422	
6408 - Charges de personnel L. M. C.	0				
66 - <u>Impôts, Taxes et versements assimilés</u>	148 690	0	0	0	148 690
6601 - Impôts taxes et versements assimilés	103 172				103 172
6605 - Autres Impôts taxes et vers. assimilés	45 519				45 519
6608 - Impôts et taxes L. M. C.	0				
68 - <u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>	5 048 441	4 780 831	13 876	170 272	83 462
6801 - Dot. aux amortissements (exploitation)	4 780 831	4 780 831			
6802 - Dot. aux amortissements (distribution)	13 876		13 876		
6803 - Dot. aux amortissements (administratif)	170 272			170 272	
6804 - Dot. aux amortissements (autres)	83 462				83 462
A reporter	33 976 973	27 185 436	67 276	2 816 012	3 908 250

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
Reports	33 976 973	27 185 436	67 276	2 816 012	3 908 250
71 - <u>Production (stockée et déstockée)</u>	3 207 721	3 207 721	0	0	0
7103 - Variations des stocks de produits	3 207 721	3 207 721			
TOTAL	37 184 694	30 393 157	67 276	2 816 012	3 908 250

**IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU
30.06.2014**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(Exprimés au

millimes)

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				Valeurs Comptables Nettes
	Valeurs Brutes au 31/12/2013	Acquisitions de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Valeurs Brutes au 30/06/2014	Amortissements au 31/12/2013	Dotations de de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Amortissements au 30/06/2014	
Logiciels	1 062 919.659			1 062 919.659	1 027 833.072	12 144.433		1 039 977.505	22 942.154
Immobilisations incorporelles en cours	0.000			0.000	0.000			0.000	0.000
Totaux	1 062 919.659	0.000	0.000	1 062 919.659	1 027 833.072	12 144.433	0.000	1 039 977.505	22 942.154

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				Valeurs Comptables Nettes
	Valeurs Brutes au 31/12/2013	Acquisitions de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Valeurs Brutes au 30/06/2014	Amortissements au 31/12/2013	Dotations de de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Amortissements au 30/06/2014	
Terrain de gisements expropriés	4 187 540.438	852 289.698		5 039 830.136	1 465 907.761	109 695.324		1 575 603.085	3 464 227.051
Terrain de gisements	1 513 061.536			1 513 061.536	466 319.503	15 085.062		481 404.565	1 031 656.971
Terrains bâtis	1 518 715.882		-280 716.291	1 237 999.591	0.000			0.000	1 237 999.591
Constructions	27 048 090.035	33 872.127	-1 316 094.951	25 765 867.211	18 684 750.957	295 149.428	-756 975.810	18 222 924.575	7 542 942.636
Matériels et Outillages	94 077 894.063	823 755.893		94 901 649.956	61 558 447.815	2 182 308.229		63 740 756.044	31 160 893.912
Matériels de Transport	13 013 000.719		-30 680.537	12 982 320.182	10 878 830.594	225 317.518	-30 590.538	11 073 557.574	1 908 762.608
Outillages	2 279 696.442	13 423.054		2 293 119.496	1 858 718.250	61 171.550		1 919 889.800	373 229.696
Matériels de Transport	5 439 071.028	23 890.088		5 462 961.116	4 463 285.947	78 211.124		4 541 497.071	921 464.045
Mobilier et Matériels de Bureau	1 059 084.225		-110 900.000	948 184.225	1 059 084.225		-110 900.000	948 184.225	0.000
Mobilier et Matériels de Bureau	150 844 798.650	19 628 153.982	-637 364.795	169 835 587.837					169 835 587.837
Totaux	300 980 953.018	21 375 384.842	-2 375 756.574	319 980 581.286	100 435 345.052	2 966 938.235	-898 466.348	102 503 816.939	217 476 764.347

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS AU 30/06/2014

DESIGNATIONS	Solde au 01/01/2014	Investis. 2014	Main d'œuvre	Total Investis.	TOTAL	Sorties pour immobilisation	Restes en cours
Extension usine (Matériel)	131 972 228.764	15 540 688.728	60 419.785	15 601 108.513	147 573 337.277		147 573 337.277
Extension usine (Génie civil)	7 966 979.665	385 270.900		385 270.900	8 352 250.565		8 352 250.565
Installation d'un système de télésurveillance à l'usine	2 645.746	20 277.825		20 277.825	22 923.571	22 923.571	
Conception d'une salle de supervision à distance atelier ensachage	872 076.066	2 659.650		2 659.650	874 735.716		874 735.716
Installation de 9 filtres à manche	393 651.456			0.000	393 651.456		393 651.456
Centre de loisir	2 015.368			0.000	2 015.368		2 015.368
Système de fluidisation et d'extraction silo N°4 (Matériel)	392 143.955			0.000	392 143.955		392 143.955
Système de fluidisation et d'extraction silo N°4 (Charpente)	91 566.609			0.000	91 566.609		91 566.609
Système de fluidisation et d'extraction commun (Matériel)	1 999 340.923	230 268.627		230 268.627	2 229 609.550		2 229 609.550
Système de fluidisation et d'extraction commun (Charpente)	234 888.258			0.000	234 888.258		234 888.258
Système de fluidisation et d'extraction commun (G. Civil)	60 227.026			0.000	60 227.026		60 227.026
Rénovation Sas alvéolaire nouvelle génération (PMN)	271 818.392			0.000	271 818.392		271 818.392
Canon a air à 8 sorties	56 266.128			0.000	56 266.128		56 266.128
Aire stockage clinker entre transp. P6U12 et quai bateaux	380 565.410			0.000	380 565.410		380 565.410
Modernisation des installations de charg. et déchar. du quai	50 182.969	2 264 916.503		2 264 916.503	2 315 099.472		2 315 099.472
Conduite de dégazage	5 924.164			0.000	5 924.164		5 924.164
Concasseur à percussion pour la carrière	6 023 945.521	543 224.527		543 224.527	6 567 170.048		6 567 170.048
Fondation de la porte d'entrée de l'usine	3 782.324			0.000	3 782.324		3 782.324
Construction d'un vestiaire à l'ensachage	34 013.787	-141.660		-141.660	33 872.127	33 872.127	
Rénovation aéroglisteurs alimentation silos homo	27 232.254			0.000	27 232.254		27 232.254
Installation multiports (trémie bas titre)	3 303.865			0.000	3 303.865		3 303.865

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS AU 30/06/2014

DESIGNATIONS	Solde au 01/01/2014	Investis. 2014	Main d'œuvre	Total Investis.	TOTAL	Sorties pour immobilisation	Restes en cours
Tourillon d'entrée broyeur Z5		503 824.091		503 824.091	503 824.091	503 824.091	
Commande centralisée POLYSIUS (polsit) at. broyage ciment		8 250.400		8 250.400	8 250.400	8 250.400	
Rénovation broyeur à cru		68 494.606		68 494.606	68 494.606	68 494.606	
TOTAUX	150 844 798.650	19 567 734.197	60 419.785	19 628 153.982	170 472 952.632	637 364.795	169 835 587.837

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 30/06/2014 à 3 151 125 dinars et se détaille comme suit :

Désignati ons	Note	Montant Brut	Provision	NETS
Titres de participation	2.1	1 034 545.000	476 480.000	558 065.000
Versements restants à effectuer sur titres de participations non libérés	2.1	-75 000.000		-75 000.000
Autres participations	2.1	300 000.000		300 000.000
Dépôts et cautionnements	2.2	209 905.662	74 993.127	134 912.535
Prêts à plus d'un an	2.3	1 862 520.612		1 862 520.612
Obligations Etat Tunisien	2.3	100 000.000		100 000.000
Total		3 431 971.274	551 473.127	2 880 498.147

TITRES DE PARTICIPATION AU 30/06/2014

Désignations	Nombre d'actions	Montant Brut	Provision	%	NETS
LE MARBRE NOIR		6 000.000	6 000.000	100	0.000
COOPERATION DU NORD		770.000	770.000	100	0.000
LE CONFORT		35 000.000	35 000.000	100	0.000
LES CARRELAGES TUNISIENS		55 050.000	55 050.000	100	0.000
LES CARRIERES TUNISIENNES		30 100.000	30 100.000	100	0.000
S T E M		30 000.000	30 000.000	100	0.000
LES CARRELAGES THALA		1 500.000	1 500.000	100	0.000
FRACTUCIM		500.000	500.000	100	0.000
SODIS SICAR (EX. SOMNIVAS)	4286	42 860.000			42 860.000
CIMENTS AMIANTE		31 600.000	31 600.000	100	0.000
CERAMIQUE TUNISIENNE	14096	140 960.000	140 960.000	100	0.000
STE TUNISIENNE DE CHAUX	7500	75 000.000	75 000.000	100	0.000
SODEPRI (EX. SOTEB)	16641	83 205.000			83 205.000
SCTUCIB		10 000.000	10 000.000	100	0.000
FOIRE INTERNATIONAL DE TUNISIE	1000	32 000.000			32 000.000
TE CEM		60 000.000	60 000.000	100	0.000
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUE DE BIZERTE (EX. ZONE FRANCHE)	60000*	300 000.000			300 000.000
STE STEG ENERGIES RENOUVELABLES	10000	100 000.000			100 000.000
TOTAUX		1 034 545.000	476 480.000		558 065.000

**VERSEMENTS RESTANTS A EFFECTUER SUR TITRES
DE PARTICIPATIONS NON LIBERES AU 30/06/2014**

Désignations	Nombre d'actions	Montant Brut	Provision	%	NETS
STE STEG ENERGIES RENOUVELABLES	7500	75 000.000			75 000.000
TOTAUX		75 000.000			75 000.000

AUTRES PARTICIPATIONS AU 30/06/2014

Désignations	Nombre d'actions	Montant Brut	Provision	%	NETS
ESSAIMAGE FCPR - CB	300	300 000.000			300 000.000
TOTAUX		300 000.000			300 000.000

NET	1 259 545.000	476 480.000	783 065.000
------------	----------------------	--------------------	--------------------

*NB : Suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2011 de la Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activité Economique de Bizerte, et suite à l'augmentation du capital par incorporation des réserves, la SCB a reçu 30000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour chaque action ancienne.

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS AU 30/06/2014

Date	Désignation	Montant	Provision	Taux	Net
	S. T. E. G.	7.000	2.333	1/3	4.667
1972	S. T. E. G.	21 931.040	7 310.347	1/3	14 620.693
	S. T. E. G.	2 112.000	704.000	1/3	1 408.000
	P. T. T.	609.619	609.619	100.00%	0.000
	ACCIDENT DE TRAVAIL	100.000	100.000	100.00%	0.000
	COFFRE FORT	1.500	1.500	100.00%	0.000
	TUNIS AIR	180.485	180.485	100.00%	0.000
	DOUANES	638.866	638.866	100.00%	0.000
	S. N. C. F. T.	1 500.000	1 500.000	100.00%	0.000
	O. P. N. T.	476.000	476.000	100.00%	0.000
	SOCIETE COMMERCIALE	280.130	280.130	100.00%	0.000
	S. T. E. G.	20.000	6.667	1/3	13.333
	PROMEKO	104.000	104.000	100.00%	0.000
	S. T. E. G.	30.000	10.000	1/3	20.000
3779/76	P. T. T. P.3779	10.000	10.000	100.00%	0.000
4176/76	MAGHRAOUI	80.000	80.000	100.00%	0.000
4018/76	BOUJALLABIA	80.000	80.000	100.00%	0.000
11016/77	S. T. E. G.	21.000	7.000	1/3	14.000
196/77	S. T. E. G.	14.000	4.667	1/3	9.333
7525-60/77	P. T. T.	20.000	20.000	100.00%	0.000
4./77	O. P. N. T.	494.520	494.520	100.00%	0.000
7515/78	P. T. T.	10.000	10.000	100.00%	0.000
278/78	O. P. N. T.	9.000	9.000	100.00%	0.000
3598/78	TOTAL GAZ	10.000	10.000	100.00%	0.000
1977	S. T. E. G.	2 047.837	682.612	1/3	1 365.225
1978	S. T. E. G.	13 511.223	4 503.741	1/3	9 007.482
1714/79	S. T. O. A.	79.920	79.920	100.00%	0.000
8492/79	CHAKROUN ABDELKADER	75.000	75.000	100.00%	0.000
3414/79	BOUTEILLES POUR CANTINE	4.320	4.320	100.00%	0.000
1979	S. T. E. G.	52 297.836	17 432.612	1/3	34 865.224
1980	S. T. E. G.	45 236.579	15 078.860	1/3	30 157.719
11665/90	S. T. O. A.	2 437.000	2 437.000	100.00%	0.000
1981	S. T. E. G.	47 270.421	15 756.807	1/3	31 513.614
1982	S. T. E. G.	611.862	203.954	1/3	407.908
1983	S. T. E. G.	44 444.973	14 814.991	1/3	29 629.982
1798/83	SOCIETE LAFARGE/PALETTE	6.500	6.500	100.00%	0.000
1984	S. T. E. G.	969.485	323.162	1/3	646.323
21351/84	BOUTEILLES DE GAZ	15.000	15.000	100.00%	0.000
8016/85	GHARBI MUSTAPHA LOYER	100.000	100.000	100.00%	0.000
8430/86	LASSOUED HABIB	140.000	140.000	100.00%	0.000
24625/87	S. T. E. G. REMB. CONSM. TENSION	-30 401.933	-10 133.978	1/3	-20 267.955
10734/87	S. T. E. G. AVANCE S/CONSUM. DEPOT BIZERTE	92.000	30.667	1/3	61.333
21424/88	S. T. E. G.	13.774	4.591	1/3	9.183
21411/88	S. T. E. G.	6.117	2.039	1/3	4.078
21443/88	S. T. E. G. AVANCE S/FACTURE	11.221	3.740	1/3	7.481

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS AU 30/06/2014

Date	Désignation	Montant	Provision	Taux	Net
9456/90	BRANCHEMENT ELECTRICITE CARRIERE	25.000	8.333	1/3	16.667
24464/89	BRANCHEMENT ELECTRICITE CARRIERE	28.000	9.333	1/3	18.667
5666/91	S. T. E. G.	36.884	12.295	1/3	24.589
6091/91	S. T. E. G.	44.448	14.816	1/3	29.632
9984/92	INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BIZERTE	13.000	4.333	1/3	8.667
13245/93	INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BURG TALEB	52.000	17.333	1/3	34.667
9063//93	INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BURG TALEB	14.600	4.867	1/3	9.733
13943/93	1 MOIS LOYER LOGEMENT DIRECT.ADM.	250.000	83.333	1/3	166.667
2043063/97	P. T. T.	40.000	13.333	1/3	26.667
14907	LOYER DIRECTION GENERALE	1 400.000	466.667	1/3	933.333
2576	STEG	88.000	29.333	1/3	58.667
2041187	CAUTION MARCHE	-150.000			-150.000
8016/04	COFFRE FORT BT	100.000	33.333	1/3	66.667
12372/06	COMPTEUR SONEDE LOGT AV FARHAT HACHED	255.435	85.145	1/3	170.290
	TOTAL	209 905.662	74 993.127		134 912.535

PRÊT A PLUS D'UN AN AU 30/06/2014

Désignations	Montant
Prêts Fonds Social	1 857 455.112
Effets à Recevoir à Plus d'un An	5 065.500
Total	1 862 520.612

OBLIGATIONS ETAT TUNISIEN

Désignations	Montant
Obligations Etat Tunisien	100 000.000
Total	100 000.000

TABLEAU DE RESORPTION DES CHARGES A REPARTIR AU 30/06/2014

GROSSES REPARATIONS

(Exprimés au millimes)

Année	Montants des charges à répartir	Résorptions			Annuités Restantes à Résorber	
		Antérieures	de l'exercice	Total Résorbé	Reste à Résorber	2014 à 2017
2010	6 252 892.714	6 252 892.714		6 252 892.714	0.000	0.000
2011	5 639 961.847	4 785 519.115	663 949.811	5 449 468.926	190 492.921	190 492.921
2012	5 456 562.577	3 049 808.098	909 462.100	3 959 270.198	1 497 292.379	1 497 292.379
2013	1 372 310.905	234 981.674	229 373.843	464 355.517	907 955.388	907 955.388
2014	1 861 463.618		183 110.335	183 110.335	1 678 353.283	1 678 353.283
Totaux	20 583 191.661	14 323 201.601	1 985 896.089	16 309 097.690	4 274 093.971	4 274 093.971

TABLEAU DE RESORPTION DES FRAIS PRELEMINAIRES AU 30/06/2014

Année	Montants des frais	Résorptions			Annuités Restantes à Résorber	
		Antérieures	de l'exercice	Total Résorbé	Reste à Résorber	2014 à 2017
2013	290 315.764			0.000	290 315.764	
2014	869 505.728			0.000	869 505.728	
Totaux	1 159 821.492	0.000	0.000	0.000	1 159 821.492	0.000

Totaux	21 743 013.153	14 323 201.601	1 985 896.089	16 309 097.690	5 433 915.463	5 433 915.463
---------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	----------------------

ECART DE CONVERSION ACTIF

Année	Libellés	Montants
2014	Actualisation emprunt ATB en euros	314 528.571

Total des actifs non courant = 5 748 444.034

STOCKS :

Les stocks au 30/06/2014 se récapitulent comme suit :

Désignations	Note	Montant Brut	Provision	NETS
Stock de matières premières	4.1	425 915.022		425 915.022
Stock de matières consommables	4.1	9 603 521.075		9 603 521.075
Stock de matières semi-œuvrés	4.1	1 560 412.952		1 560 412.952
Stock de produits finis	4.1	820 819.797		820 819.797
Stock magasin	4.2 & 4.5	28 476 166.600	9 027 501.859	19 448 664.741
Stock négoce	4.2 & 4.5	20 059.511	20 059.511	0.000
Total		40 906 894.957	9 047 561.370	31 859 333.587

STOCK DE MATIERES PREMIERES AU 30/06/2014

Désignations	Tonnage			Prix Unitaire			Montant		
	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Calcaire	8608	11523	6561	3.560	3.777	3.560	30 644.480	43 522.371	26 053.731
Marne	2162	4272	2935	1.727	2.442	1.727	3 733.774	10 432.224	6 879.640
Gypse	10496	10513.4	11200	14.204	15.260	15.091	149 085.184	160 434.484	169 971.200
Minerai de Fer	8896	9411	8531	27.254	27.480	28.217	242 451.584	258 614.280	233 459.346
Total							425 915.022	473 003.359	436 363.917

STOCK DE MATIERES CONSOMMABLES AU 30/06/2014

Désignations	Tonnage			Prix Unitaire			Montant		
	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Fuel	10401	7656	8158	391.317	382.208	384.703	4 070 088.117	2 926 184.448	3 138 407.074
Coke de pétrole	26092	0	5217	199.148	180.648	201.334	5 196 169.616		1 050 359.478
Lubrifiant & Carburant							334 831.239	296 262.041	321 853.703
Fournitures de Bureau							2 432.103	2 433.462	2 295.711
Total							9 603 521.075	3 224 879.951	4 512 915.966

STOCK DE MATIERES SEMI-OEUVRES AU 30/06/2014

Désignations	Tonnage			Prix Unitaire			Montant		
	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Poudre	5600	3500	2000	13.054	11.849	13.054	73 102.400	41 471.500	26 108.000
Clinker produit SCB	15912	11789	1920	93.471	87.627	93.471	1 487 310.552	1 033 034.703	179 464.320
Clinker CARTHAGE CEMENT	0	0	46554	91.300		80.300	0.000		3 738 286.200
Total							1 560 412.952	1 074 506.203	3 943 858.520

STOCK DE PRODUITS FINIS AU 30/06/2014

Désignations	Tonnage			Prix Unitaire			Montant		
	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Ciment CEM II AL 32,5	5101	7446	7536	110.085	92.541	92.471	561 543.585	689 060.286	696 861.456
Ciment CEM I 42,5 :	1603	2488	8800	124.492	91.466	102.451	199 560.612	227 566.823	901 569.348
Chaux	840	840	840	71.090	55.186	55.553	59 715.600	46 356.240	46 664.520
Total							820 819.797	962 983.349	1 645 095.324

STOCK MAGASIN AU 30/06/2014

Code Famille	Désignations	Montant
02	Matière d'addition	0.000
9	Réfractaires	1 530 952.167
11	Corps broyant (Boulets)	17 479.376
13	Blindage et accessoires	579 409.201
16	Aciers Marchands	39 304.937
17	Aciers spéciaux et fontes	55 810.308
18	Tôles et fils d'aciers, grillages, toiles, métalliques etc.	23 201.676
20	Métaux non ferreux purs	430.443
21	Alliages non ferreux	5 439.327
25	Boulons, tiges filetées, vis à métaux...	61 199.935
26	Ecrous, rivets, vis à bois...	7 544.641
27	Rondelles, goupilles, pointe, cerclips, ressorts...	10 037.805
31	Peinture, brosse, droguerie divers	8 614.880
32	Incendie, protection, sécurité	23 478.271
33	Matériel et produits de Lab., produits chimiques et pharmaceutiques	175 248.772
34	Matériels et accessoires relatifs aux installations pour protection incendie	33 177.071
35	Gaz industriels	261.333
39	Caoutchouc, textile, plastique	13 755.985
40	Courroie de transmission, chaîne, cordes, câbles divers et accessoires	59 361.263
41	Bandes transporteuses (bandes et bandes sans fin)	939 148.293
42	Tuyauterie, robinetterie & accessoires	74 282.173
43	Étanchéité calorifugeage	117 274.348
44	Soudure, métallisation, appareils de soudures & accessoires	24 451.727
45	Outillages	22 231.132
46	Appareils de mesures de contrôle & de régulation	649 732.784
50	Fils & câbles électriques	182 002.159
51	Isolants & isolateurs	20 536.359
52	Appareillages électriques (éclairage, sonnerie & téléphone)	70 317.552
53	Appareillages électriques (Force)	1 520 794.898
54	Appareillages électronique (Automatisme/régulation composant)	647 643.812
55	Moteurs électriques, tambours moteurs, moto réducteur, servomoteurs et accessoires	696 635.157
56	Moteurs autres que électriques (hydraulique, vapeur, gaz, essence, diesel)	90 909.107
58	Machine outils (rechanges & accessoires)	1 584.881
60	Transmission, accouplement, chaînes, poulie, palier, reduct. pignon...	1 884 974.627
61	Roulements, butées, manchons & accessoires divers	648 821.735
63	Transports (par eau, par fer, par route)	693 687.582
64	Manutention sur engins mobiles à action illimitée (engins carrière)	2 914 250.630
65	Manutention sur installation fixe action illimitée (gratteurs)	2 692 448.893
66	Distribution (distributeur à vis, à tiroirs, hydraulique)	195 364.686
68	Extraction, perforateurs, pelle marteaux, sondeuses...	297 472.379
69	Concassage, basculage, criblage, concasseurs, treuils, sélecteur	195 640.563
71	Séchage, agglomération, foyers	364.215
72	Cuisson (Four, Refroidisseurs & préchauffeurs)	404 704.981
73	Broyages (cru & ciments)	1 651 341.111

STOCK MAGASIN AU 30/06/2014

Code Famille	Désignations	Montant
74	Ensachage, emballage	1 360 304.131
75	Dépoussiérage, filtrage (Electro-filtre, Filtre à manche)	943 102.535
76	Machines pour fluides et matériaux pulvérisés pompe, chaudière, compresseur	1 516 959.452
77	Machines pour fluides et matériaux pulvérisés compresseur supprimeur	206 859.626
78	Machine pour fluides et matériaux pulvérisés	180 620.640
81	Autres matériels sur plans	52 612.516
89	Outillages	3 391.368
90	Articles de préparation d'arrêts	3 403 454.705
95	Sacheries	1 098 357.230
97	Emballages consignés	52 865.344
99	Articles divers livraison directes	376 315.878
	TOTAL	28 476 166.600

STOCK NEGOCE AU 30/06/2014

Code Famille	Désignations	Montant
	Divers matériaux de construction	20 059.511
	TOTAL	20 059.511

PRIX DE REVIENT
BASE DE CALCUL DES STOCKS AU 30/06/2014

Libellés	Montant	Clinker 37400	CEM II	I.32.5	CEM I	Poudre
			AL 32,5	214600		
<u>Prix de revient industriel de la tonne</u>						
Main d'œuvre, charges sociales, électricité, explosifs, eau, minerai de fer, fuel, gypse, redevance carrière, fournitures d'entretien, amortissement gros entretien.		121.861	124.059	128.766	133.360	30.258
<u>Charges incorporables</u>	2 922 687	2 221 241.948	701 445			
Loyers et charges locatives	4 948	3 760	1 187			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	109 126	82 935	26 190			
Transports de biens et transports de personnel	4 761	3 619	1 143			
Déplacements missions et réceptions	21 749	16 530	5 220			
Autres services extérieurs L. M. C.	345	262	83			
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	19 690	14 964	4 726			
Amortissement autres que des gros entretiens	2 762 068	2 099 172	662 896			
Charges incorporables unitaire		59.391	3.269	3.269	3.269	

COUT DE PRODUCTION UNITAIRE AU 30/06/2014

Clinker SCB				
121.861 + 59.391		-87.781		93.471
Ciment CEM II AL 32,5				
124.059 + (59.391 * 86.30%) + 3.269		-68.497	=	110.085
Ciment CEM I 42,5				
133.36 + (59.391 * 94.420%) + 3.269		-68.214	=	124.492
Chaux				
30.258 * 48.850% + 110.085 * 51.150%			=	71.090
Poudre				
30.258		-17.204	=	13.054

PROVISIONS STOCKS SIEGE AU 30/06/2014

Désignations	Fin 2013	Dotations 2014	Reprise 2014	30/06/2014
Stocks magasin	9 065 354.001		-72 075.100	8 993 278.901
Stocks clinker	0.000			0.000
Stocks emballages	34 222.958			34 222.958
Totaux	9 099 576.959	0.000	-72 075.100	9 027 501.859

PROVISIONS STOCKS NEGOCE AU 30/06/2014

Désignations	Fin 2013	Dotations 2014	Reprise 2014	30/06/2014
Stocks marchandises	20 059.511			20 059.511
Totaux	20 059.511	0.000	0.000	20 059.511

Total consolidé =	9 119 636.470	0.000	-72 075.100	9 047 561.370
--------------------------	----------------------	--------------	--------------------	----------------------

La politique de constatation de la provision sur le stock de pièces de rechanges consiste en la présentation de trois listes regroupant les pièces non mouvementés durant 3 plages d'années à la commission des stocks pour statuer avec les techniciens sur ceux qui doivent être provisionnés et à quel taux soit 50% ou 100%.

- *- La liste N°1 regroupe les articles non mouvementés entre 5 et 9 ans ;
- *- La liste N°2 regroupe les articles non mouvementés entre 10 et 14 ans ;
- *- La liste N°3 regroupe les articles non mouvementés entre 15 ans et plus.

CLIENTS AU 30/06/2014

Désignations	Siège	Agence	Total
Clients Ordinaires	1 393 131.085		1 393 131.085
Clients Ordinaires autres	53 431.845		53 431.845
Clients Douteux	89 688.389	1 804 997.983	1 894 686.372
Clients Chèques Impayés	240 691.206	778 505.190	1 019 196.396
Clients Effets à Recevoir	712 182.642		712 182.642
Clients Effets à Recevoir Impayés	84 473.458	1 113 106.729	1 197 580.187
Crédit Commercial Personnel C.B.		222.958	222.958
Clients Factures à Etablir	11 581.346		11 581.346
Actualisation Clients Etrangers	-206.620		-206.620
Totaux	2 584 973.351	3 696 832.860	6 281 806.211

CLIENTS AU 30/06/2014

Désignations	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Ecart
Clients Ordinaires	1 393 131.085	1 283 157.174	1 832 254.532	109 973.911
Clients Ordinaires autres	53 431.845	63 701.956	80 890.312	-10 270.111
Clients Douteux	1 894 686.372	1 891 472.201	1 891 472.201	3 214.171
Clients Chèques Impayés	1 019 196.396	1 019 196.393	1 019 196.393	0.003
Clients Effets à Recevoir	712 182.642	717 714.476	1 057 175.692	-5 531.834
Clients Effets à Recevoir Impayés	1 197 580.187	1 199 416.672	1 231 543.067	-1 836.485
Crédit Commercial Personnel C.B.	222.958	245.350	222.958	-22.392
Clients Factures à Etablir	11 581.346	0.000	11 581.346	11 581.346
Actualisation Clients Etrangers	-206.620	9 071.958	0.000	-9 278.578
Totaux	6 281 806.211	6 183 976.180	7 124 336.501	97 830.031

PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES**AU 30/06/2014**

Désignations	Fin 2013	Dotations 2014	Reprise 2014	30/06/2014
Provisions pour Clients	1 891 472.201	3 485.078	-270.907	1 894 686.372
Provisions Effets Impayés	1 174 817.040	0.000	0.000	1 174 817.040
Provisions Chèques Impayés	1 019 195.853	0.000	0.000	1 019 195.853
Totaux	4 085 485.094	3 485.078	-270.907	4 088 699.265

PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES**SIEGE AU 30/06/2014**

Désignations	Fin 2013	Dotations 2014	Reprise 2014	30/06/2014
Provisions pour Clients	88 765.048	2 290.830		91 055.878
Provisions Effets Impayés	61 710.311			61 710.311
Provisions Chèques Impayés	240 690.663			240 690.663
Totaux	391 166.022	2 290.830	0.000	393 456.852

**PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES DES CLIENTS
DES AGENCES ARRETEES LE 31/12/2005**

Désignations	Fin 2013	Dotations 2014	Reprise 2014	30/06/2014
Provisions pour Clients	1 802 707.153	1 194.248	-270.907	1 803 630.494
Provisions Effets Impayés	1 113 106.729			1 113 106.729
Provisions Chèques Impayés	778 505.190			778 505.190
Totaux	3 694 319.072	1 194.248	-270.907	3 695 242.413

Vu la politique commerciale sécurisée (hypothèques, cautions bancaires, etc. ...) la société n'a pas enregistré de créances douteuses nécessitant la constatation de provisions.

AUTRES ACTIFS COURANTS AU 30/06/2014

Désignations	Montant	Total
40. FOURNISSEURS DEBITEURS		802 037.736
Fournisseurs Ordinaires	740 451.062	
Fournisseurs Avance sur Commande	6 015.000	
Fournisseurs Emballages & Matériels à Rendre	55 571.674	
42. PERSONNEL & COMPTES RATTACHES		170 880.686
Avance et acomptes	118 010.787	
Avances pour le compte du personnel	18 634.415	
Saisies et Arrêts	18 496.427	
Trop Perçu	15 739.057	
43. ETAT & COLLECTIVITES PUBLIQUES		12 142 807.580
Retenues à la sources sur articles constatés	70 092.012	
Retenues à la source opérées par des tiers	84 417.245	
Impôts à liquider	2 892 048.179	
Minimum d'impôts	113 832.128	
Crédit T. V. A.	7 987 797.038	
T. F. P.	225 286.778	
Taxes de douanes	735 184.562	
45. DEBITEURS DIVERS		2 609 823.129
Divers	18 927.248	
ASTREE	3 005.562	
C. J. O.	346.495	
C. I. O. K.	172.863	
S. C. E.	1 720.870	
S. C. G.	5 786.455	
S. N. D. P.	14 312.493	
Produits à recevoir	861 343.852	
SORECOM	206.900	
RESTO DU NORD (LOCATION CANTINE)	2.800	
POWER KING	8 261.200	
M.D.N (REDEVANCE CARRIERE MILITAIRE)	32 520.484	
GHITH ABDELAZIZ	1 651 000.000	
S.T.A.M.	12 215.907	
46. COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER		48 760.962
Consignation à la paierie générale	48 760.962	
47. COMPTES DE REGULARISATION		108 422.391
Charges constatées d'avance	108 422.391	
TOTAL	15 882 732.484	15 882 732.484

PROVISIONS AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2013

Désignations	Montant
Provisions autres débiteurs siège	185 379.977
	185 379.977

PRETS A MOINS D'UN AN AU 30/06/2014

Désignations	
Prêt à moins d'un an sur fonds social	242 899.985
	242 899.985

Placements et Autres Actifs Financiers = 242 899.985

LIQUIDITE ET EQUIVALENT DE LIQUIDITE AU 30/06/2014

Banques	Montants	Total
<u>COMPTES COURANTS BANCAIRES SIEGE</u>		7 902 215.879
B N A BIZERTE	128 342.358	
B N A AGENCE B.	2 831.271	
U B C I BIZERTE	3 424.614	
B T BIZERTE	296 705.120	
U I B BIZERTE	11 281.076	
ATTIJARI BANK	2 269 008.565	
B I A T BIZERTE	33 535.350	
A T B BIZERTE COMPTE EN DEVISE	3 915 841.027	
B H BIZERTE	96 525.739	
AMAN BANK BIZERTE	61 198.678	
BANQUE ZITOUNA	100 203.568	
C C P TUNIS	4 359.918	
T G T TUNIS	110.120	
CHEQUES A ENCAISSER	144 106.655	
EFFETS ECHUS REMIS A L'ENCAISSEMENT	58 170.250	
EFFETS NON ENCORE ECHUS REMIS A L'ENCAISSEMENT	776 571.570	
<u>CAISSES</u>	23 455.211	23 455.211
TOTAUX	7 925 671.090	7 925 671.090

CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice, s'élève à la clôture de l'exercice 2013 à **139 363 081 DT** contre **135 137 252 DT** au 30/06/2014 soit une variation de **(-4 225 829 DT)** qui se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Variation
Capital social	44 047 290	44 047 290	44 047 290	0
Réserves	102 109 824	102 247 570	102 125 867	-16 042
Autres capitaux propres	2 017 595	2 141 968	2 079 781	-62 187
Résultats reportés	-8 889 857	13 412 736	13 412 736	-22 302 593
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	139 284 852	161 849 564	161 665 674	-22 380 823
Résultat de l'exercice (*)	-4 147 599	-6 859 164	-22 302 593	18 154 994
Total des capitaux propres avant affectation	135 137 252	154 990 399	139 363 081	-4 225 829

La variation des capitaux propres avant affectation s'explique par :

- La constatation de l'affectation du résultat de l'exercice 2013;
- La constatation des intérêts sur prêts fonds social accordés en 2014 pour 17 558 DT ;
- La constatation des dons sur fonds social accordés en 2014 pour -33 601 DT;
- La résorption de la subvention d'investissements inscrite au résultat de l'exercice -62 187 DT ;
- Le résultat de la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

L'assemblée générale ordinaire du 30/06/2014 a décidé l'affectation du résultat de l'exercice 2013 comme suit :

- Résultat de l'exercice -22 302 593
- Résultat reportés 2013 13 412 736

Résultats reportés au 31/12/2013

-8 889 857

RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL AU 31/12/2013

Désignations	Montant
Réserves légales Réserves	4 404 729.000
statutaires Réserves non	1 623 416.830
statutaires Réserves pour	1 265 000.000
fonds social Primes	2 317 348.459
d'émission	92 499 330.000
Total	102 109 824.289

AUTRES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013

Désignations	Montant
Réserves soumises à un régime fiscal particulier	233 546.390
Subvention d'investissements	2 256 504.822
Subvention d'investissements inscrites au résultats	-472 456.576
Total	2 017 594.636

DETTES A LONG ET MOYEN TERME AU 30/06/2014
EMPRUNT BANCAIRE

Echéances	Principal	Reste à amortir après chaque année
		60 782 858.176
2015	6 059 275.052	54 723 583.124
2016	11 283 448.224	43 440 134.900
2017	9 947 015.200	33 493 119.700
2018	9 947 015.200	23 546 104.500
2019	9 804 160.200	13 741 944.300
2020	9 661 301.200	4 080 643.100
2021	4 080 643.100	0.000
Totaux	60 782 858.176	

FOURNISSEURS AU 30/06/2014

Désignations	Siège	Agence	Total
Fournisseurs d'exploitation	7 446 357.705	26 260.428	7 472 618.133
Fournisseurs d'immobilisations	29 546 897.277		29 546 897.277
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	519.451		519.451
Fournisseurs Effets à Payer	10 806 871.947		10 806 871.947
Fournisseurs d'exploitation étrangers	639 500.896		639 500.896
Fournisseurs d'immobilisation étrangers	3 658 976.224		3 658 976.224
Fournisseurs Retenues de Garanties	528 245.588		528 245.588
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	3 861 995.398		3 861 995.398
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	15 226 647.207		15 226 647.207
Fournisseurs Actualisation des comptes	91 158.027		91 158.027
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000		400.000
Totaux	71 807 569.720	26 260.428	71 833 830.148

FOURNISSEURS AU 30/06/2014

Désignations	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Ecart
Fournisseurs d'exploitation	7 472 618.133	7 614 650.558	10 796 221.826	-142 032.425
Fournisseurs d'immobilisations	29 546 897.277	17 930 163.163	36 006 185.300	11 616 734.114
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	519.451	145 820.520	93 982.973	-145 301.069
Fournisseurs Effets à Payer	10 806 871.947	4 223 841.955	8 394 619.713	6 583 029.992
Fournisseurs d'exploitation étrangers	639 500.896	1 342 183.262	3 379 424.619	-702 682.366
Fournisseurs d'immobilisation étrangers	3 658 976.224			3 658 976.224
Fournisseurs Retenues de Garanties	528 245.588	665 311.943	530 226.831	-137 066.355
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	3 861 995.398	6 023 426.591	4 176 236.592	-2 161 431.193
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	15 226 647.207		10 860 127.958	15 226 647.207
Fournisseurs Actualisation des comptes	91 158.027	494 759.976	76 704.824	-403 601.949
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000	400.000	400.000	0.000
Totaux	71 833 830.148	38 440 557.968	74 314 130.636	33 393 272.180

AUTRES PASSIFS COURANTS AU 30/06/2014

Désignations	Montant	Total
41. CLIENTS CREDITEURS		953 106.198
Clients ordinaires	872 174.337	
Clients ordinaires autres	19 034.946	
Crédit commercial personnel C.B.	2 433.863	
Clients étrangers	54 376.637	
Clients ventes au comptant	5 086.415	
42. PERSONNEL & COMPTES RATTACHES		4 801 521.190
Arrondies	62.823	
Assurances mutuelles et décès	2 858 700.301	
Caisse secours du personnel	30 256.210	
Epargne logements	2 075.000	
Fonds d'intéressement	89 218.008	
Rémunérations diverses	269 935.507	
Dons à retenir sur les employés	333.699	
Cotisation conjoncturelle provisoire	386.082	
Amicale agents SCB	32.000	
Amicale agents SCB pour ORANGE	1 003.200	
Dettes provisionnées pour congés à payer	1 330 347.256	
Salaires à payer (13eme mois 2014)	219 171.104	
43. ETAT IMPOTS & COLLECTIVITES PUBLIQUES		1 357 052.693
Impôts sur les revenus (I. R.)	177 729.683	
Timbres fiscaux	44.800	
Obligations cautionnées	539 743.790	
Redevances de l'année	85 215.642	
Retenues à la source sur paiements à des tiers	515 025.504	
Retenues à la source opérées/ des tiers non-résidents	28 617.532	
FOPROLOS	10 675.742	
44. SOCIETES DE GROUPES ET ASSOCIES		3 550 954.855
Actionnaires dividendes à payer	3 550 951.855	
Actionnaires opérations sur le capital	3.000	
45. CREDITEURS DIVERS		850 070.996
C.N.S.S., CAVIS, et C.N.R.P.S.	698 612.385	
Créditeurs divers charges à payer	81 000.000	
C.N.A.M.	160.420	
SOCOREMU	70 298.191	
46. COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER		509 742.914
Comptes d'attente à régulariser	487 421.209	
Receveur de finances imputation sur articles constatés	22 321.705	
48. PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES		5 317.769
Provisions pour risques ⁽¹⁾	5 317.769	
TOTAUX	12 027 766.615	12 027 766.615

CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**AU 30/06/2014**

Echéances	Principal	Reste à amortir après chaque échéance
		3 865 394.276
30/06/2014	259 523.668	3 605 870.608
31/08/2014	182 922.489	3 422 948.119
30/09/2014	215 384.616	3 207 563.503
31/10/2014	357 142.857	2 850 420.646
30/11/2014	186 228.813	2 664 191.833
31/12/2014	259 523.667	2 404 668.166
28/02/2015	189 594.899	2 215 073.267
31/03/2015	215 384.616	1 999 688.651
05/04/2015	280 000.000	1 719 688.651
30/04/2015	607 142.957	1 112 545.694
05/05/2015	160 000.000	952 545.694
31/05/2015	443 021.927	509 523.767
30/06/2015	509 523.767	0.000
Total	3 865 394.276	

INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS BANCAIRES

Désignations	Montant
Intérêts courus sur emprunts	55 786.391
Total	55 786.391

BANQUES

Désignations	Montant
S T B BIZERTE	231 481.723
A T B BIZERTE	38 167.392
Total	269 649.115

REVENUS AU 30/06/2014

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Ecart
Ventes ciments	19 045 297	21 583 661	43 596 918	-2 538 364
Ventes chaux	12 860	979 866	1 500 373	-967 006
Transport sur ventes	59 171	1 578 004	3 143 658	-1 518 833
Prestations de services	11 500		7 000	11 500
Ristournes accordées par l'entreprise		-323		323
Ventes locales	19 128 829	24 141 208	48 247 950	-5 012 379
Ventes export ciments	4 636 972	3 112 907	3 831 446	1 524 065
Ventes export	4 636 972	3 112 907	3 831 446	1 524 065
Total revenus	23 765 800	27 254 114	52 079 396	-3 488 314

COUTS DES VENTES AU 30/06/2014

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Ecart
Matières Premières	10 063 340	2 696 875	17 757 036	7 366 465
Matières Consommables	3 132 738	9 557 562	15 861 846	-6 424 825
Matières et fournitures non stockées	4 123 388	4 478 884	8 355 810	-355 496
Production stockée ou déstockées (Produits finis et semi-ouvrés)	3 207 721	3 955 839	404 375	-748 118
(1) Achats consommés	20 527 187	20 689 160	42 379 066	-161 973
(2) Charges de personnel	4 029 013	3 959 523	8 565 213	69 490
(3) Amortissements	4 780 831	6 029 107	11 525 381	-1 248 275
Redevances	28 788	51 501	78 322	-22 712
Loyers et charges locatives	3 165	15 146	27 032	-11 980
Entretiens et réparations	675 803	733 212	1 149 363	-57 410
(4) Services extérieurs	707 756	799 859	1 247 511	-92 102
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	109 126	297 213	384 767	-188 087
Transport de biens et transport collectif de personnel	197 459	571 795	967 845	-374 336
Déplacements, Missions et Réceptions	21 749	9 521	24 004	12 228
Autres services extérieurs L. M. C.	345	8 862	-14 088	-8 518
(5) Autres services extérieurs	328 679	887 392	1 362 527	-558 712
(6) Charges diverses ordinaires	19 690	8 385	18 196	11 305
Coût des ventes (1 à 6)	30 393 157	32 373 426	65 097 894	-1 980 269

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION AU 30/06/2014

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Ecart
Production d'Immobilisations	607 498	73 791	184 579	533 707
Subventions d'exploitation		57 083	57 083	-57 083
Reprise provisions clients négoce		26	26	-26
Reprise provisions effet impayés négoce		800	800	-800
Reprise provisions stocks magasin	72 075	26 312	55 294	45 763
Transfert de Charges (Grosses réparations)	1 861 464	643 841	1 372 311	1 217 622
Transfert de Charges (Immobilisations)	169 413	112 257	112 257	57 156
Transfert de Charges (Frais préliminaires)	869 506		290 316	869 506
Total	3 579 955	914 110	2 072 666	2 665 845

FRAIS DE DISTRIBUTION AU 30/06/2014

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	0	0	0	0
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	0	0	0	0
(1) Achats consommés	0	0	0	0
(2) Charges de personnel	141 745	140 467	308 824	1 278
(3) Amortissements	13 876	13 876	27 752	0
Redevances	66 549	55 000	75 535	11 548
Entretiens et réparations	6 273	8 441	15 846	-2 168
Services extérieurs L. M. C.	4 630	21 074	18 306	-16 444
(4) Services extérieurs	77 452	84 515	109 688	-7 064
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	601	24 141	63 785	-23 541
Publicités, Publications et relations publiques	20 383	23 985	55 237	-3 603
Transport de biens et transport collectif du personnel	-186 780	595 393	1 375 691	-782 173
Déplacements, Missions et Réceptions			75	0
Autres services extérieurs L. M. C.			-24 763	0
(5) Autres services extérieurs	-165 796	643 520	1 470 025	-809 317
(1 à 6) Frais de distribution	67 276	882 378	1 916 288	-815 102

FRAIS D'ADMINISTRATION AU 30/06/2014

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	34 172	31 078	76 266	3 095
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	15 850	17 427	38 314	-1 577
(1) Achats consommés	50 022	48 504	114 580	1 518
(2) Charges de personnel	2 365 314	2 113 944	3 866 189	251 370
(3) Amortissements	170 272	174 798	321 378	-4 526
Loyers et charges locatives	36 094	35 947	70 094	147
Entretiens et réparations	36 235	21 466	46 462	14 769
Etudes, Recherches et divers services extérieurs	76 119	38 038	68 736	38 081
Services extérieurs L. M. C.		398	-4 751	-398
(4) Services extérieurs	148 448	95 849	180 541	52 599
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires			1 200	0
Publicités, Publications et relations publiques	36 329	28 170	28 289	8 159
Transport de biens et transport collectif du personnel	87	0	203	87
Déplacements, Missions et Réceptions	21 194	8 433	16 712	12 761
Frais postaux et de télécommunications	24 345	30 221	79 154	-5 876
Autres services extérieurs L. M. C.	0	1 274	1 274	-1 274
(5) Autres services extérieurs	81 956	68 098	126 833	13 858
Frais d'administration (1 à 5)	2 816 012	2 501 193	4 609 520	314 818

AUTRES CHARGES AU 30/06/2014

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Ecart
Matières Consommables (destinées pour immob. et gros entretiens)	2 577 955	649 759	1 529 412	1 928 196
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	16	4 620	14 631	-4 604
(1) Achats consommés	2 577 971	654 379	1 544 043	1 923 592
(2) Charges de personnel (M.O. Immobilisation)	60 420	67 058	139 735	-6 638
(3) Amortissements et Provisions		188 596	5 411 885	-105 134
Loyers et charges locatives	879	6 407	10 626	-5 528
Entretiens et réparations	1 067		383	1 067
Primes d'assurances	432 405	393 026	1 349 551	39 379
Services extérieurs L. M. C.		28 342	-12 788	-28 342
(4) Services extérieurs	434 351	427 775	1 347 772	6 576
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	102 323	59 891	190 779	42 432
Publicités, Publications et relations publiques	178 367	171 296	303 459	7 070
Services bancaires et assimilés	-24 062	67 907	156 359	-91 969
Autres services extérieurs L. M. C.	274	934	594	-660
(5) Autres services extérieurs	256 902	300 029	651 191	-43 127
(6) Charges diverses ordinaires (jetons de présence et autres)	346 453	252 580	362 320	93 873
(7) Impôts taxes et versements assimilés	148 690	147 521	253 962	1 170
Autres Charges (1 à 7)	3 908 250	2 037 938	9 710 907	1 870 312

65 - CHARGES FINANCIERES AU 30/06/2014

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Ecart
Intérêts des emprunts et dettes assimilées	424 249	263 166	744 709	161 082
Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	31 984	9 191	16 088	22 792
Intérêts bancaire sur opération de financement			144 732	0
Intérêts autres dettes	287		211	287
Intérêts payés aux fournisseurs			40	0
Intérêts des obligations cautionnées	14 428	85 570	173 926	-71 143
Pertes de change	225 270	91 371	145 520	133 899
Charges financières L. M. C.	-171 535	-7 504	-18 985	-164 031
TOTAUX	524 682	441 795	1 206 241	82 887

PRODUITS FINANCIERS AU 30/06/2014

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Ecart
Produits de participations (dividendes)			36 000	0
Intérêts des comptes courants	10 548	12 557	104 546	-2 009
Intérêts des comptes bloqués		765 931	973 532	-765 931
Intérêts sur crédits accordés aux clients		7 741	7 741	-7 741
Gains de change	468 717	42 104	43 474	426 612
Produits financiers L. M. C.	3 121	-39	6 471	3 160
Totaux	482 386	828 295	1 171 764	-345 909

AUTRES GAINS ORDINAIRES AU 30/06/2014

(Exprimés en dinars)

Désignations	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	Ecart
Produits divers ordinaires	1 332	6 028	10 641	-4 696
Subventions d'investissement inscrites au résultat	62 187	62 006	124 193	181
Jetons de présences reçus	2 000	2 863	1 812	-863
Dommages reçus (pénalité de retard)	9 769	27 355	56 497	-17 585
Revenue de location cantine	6 696		8 929	6 696
Ventes de ferrailles mise en jeu caution et autres	270 573	99 628	185 734	170 945
Profits sur cession d'immobilisations	2 209 161	46 100	50 100	2 163 061
Revenue du quai usine Revenue de la voie ferrée Revenue de l'immeuble ezzahra	3 172 227	2 167 297	4 472 467	1 004 930
		323	2 450	-323
	230	460	1 610	-230
Produits divers ordinaires L.M.C.	-541			-541
Totaux	5 733 635	2 412 060	4 914 431	3 321 575

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL 30/06/2014

PERTES DE L'EXERCICE AVANT IMPOT		-4 147 599,461
 <u>REINTEGRATIONS</u>		
Amendes et pénalités		19 600,000
Taxes sur les voyages		480,000
Provision clients		83 462,019
Amortissement terrain de carrière		124 780,386
Réceptions et cadeaux excédentaires		462,337
Perte de change latente sur fournisseurs étrangers		91 158,027
Perte de change latente sur clients étrangers		206,620
 <u>DEDUCTIONS</u>		
Reprise provision stock magasin		-72 075,100
<hr/>		
PERTES FISCALES AVANT DEDUCTION DES PROVISIONS DEDUCTIBLES	=	-3 899 525,172
 PROVISIONS DEDUCTIBLES	 -	 0,000
<hr/>		
PERTE FISCALE DE L'EXERCICE	=	-3 899 525,172
 <p>Le résultat fiscal étant déficitaire, la SCB est redevable du minimum d'impôt sur les sociétés, celui-ci est égal à 0.2% du chiffre d'affaires local TVA comprise soit 0.2% x (19 117 328.881 + 4 013 015.439) = 46 260.689 dinars.</p>		
		46 260,689
 <p>*-Le minimum d'impôt sur le chiffre d'affaires à l'export est égal à 0.1% du chiffre d'affaires à l'export soit 0.1% x 4 636 971.600 =</p>		
		4 636,972
<hr/>		
	MINIMUM D'IMPOT	50 897,660

**Engagements financiers au
30/06/2014**

Types d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1/Engagement données						
a) Garanties personnelles						
cautionnements	1 236 552.880	1 236 552.880				
Aval						
Autres Garanties						
b) Garantie réelle						
Hypothèques						
Nantissement						
c) Abandon de créances						
Total Engagement données	1 236 552.880	1 236 552.880				
2/Engagement Reçus						
a) Garanties personnelles						
cautionnements	7 363 045,930 TND 330 621,940 € 8 359,00 \$	7 363 045,930 TND 330 621,940 € 8 359,000 \$				
Aval						
Autres Garanties						
b)Garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
C) Effets escomptés non échus						
D) Abandon de créances						
Total Engagement Reçus						
3/Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé	42 200 000.000	42 200 000.000				
crédit consenti non encore versé						
Total Engagements réciproques	42 200 000.000	42 200 000.000				
TOTAL						

**DETTES GARANTIES PAR DES
SURETES**

Postes concernés	Montant Garanti	Biens données en garanties	valeurs comptable des biens	provisions
Emprunt d'investissement	93 700 000.000	Terrain		
		fonds de commerce		
		l'outillage et materiel		

Tunis, le 16 octobre 2014

SOCIETE LES CIMENTS DE BIZERTE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2014**

OBJET : Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014

Messieurs,

1- Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la Société les Ciments de Bizerte et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société arrêtés au 30 juin 2014 qui font apparaître un total net du bilan de 284 047 013 dinars et un résultat déficitaire de 4 147 599 dinars.

2- Ces états financiers relèvent de la responsabilité des organes de Direction et d'Administration de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états sur la base de notre examen limité.

3- Nous avons effectué notre examen limité en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit proprement dit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

4- Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014 ont été préparés et présentés conformément aux normes comptables tunisiennes.

5- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2014, ainsi que du résultat de ses opérations pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Les commissaires aux comptes

Cabinet UAT
Abdelatif ABBES



Cabinet CEGAUDIT
Lotfi HAMMI

